

**648.572 ÉLÈVES CONCOURENT
DANS 3.366 CENTRES**

La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a donné mardi matin à partir de l'école Ahmed-Hamla de Mila le coup d'envoi officiel de l'examen de fin de cycle primaire. Pas moins de 648.572 élèves, répartis à travers 3.366 centres d'examen sur l'ensemble du territoire national, sont concernés par cet examen qui porte sur trois matières principales, en l'occurrence la langue arabe, les mathématiques et la langue française.

P.8

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 3 Juin 2015 - 16 Chaâbane 1436 - N° 978 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

CONSEIL
D'ASSOCIATION
ALGÉRIE-UE
M. Lamamra
à Bruxelles

M. HAMEL (DGSN) À ADDIS ABEBA:
«Afripol permettra de renforcer la coopération policière dans le cadre de l'alliance stratégique contre le terrorisme»

P.28

ACCORD DE PAIX AU MALI
Paris et Niamey appellent les composantes de la CMA à le signer «sans délai»

P.18

DIALOGUE INTER-LIBYEN :
M. Messahel : «Réunion aujourd'hui et demain à Alger des parties libyennes»

P.18

Défense : GAÏD SALAH APPELLE À LA COORDINATION DES EFFORTS POUR FAIRE FACE À TOUTE MENACE

LA SÉCURITÉ NATIONALE EST "UNE AFFAIRE DE TOUS"



Le général de Corps d'armée Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP a souligné mardi à Alger que la sécurité nationale est "une affaire de tous", requérant la coordination des efforts, afin de faire face à l'ensemble des éventuelles menaces. "Je l'ai dit et je le dirai encore une fois : la sécurité nationale est une affaire de tous. Aussi, nous appartenons-il de multiplier et de coordonner les efforts, afin de faire face à l'ensemble des menaces et risques qui nous

guettent, quelles que soient leur nature et leur origine", a déclaré le Chef d'état-major de l'ANP, à l'occasion de la clôture des travaux du séminaire national sur "L'étude stratégique du théâtre des opérations". Le général de Corps d'armée a également relevé la nécessité de s'adapter "en permanence" avec les changements accélérés qui s'opèrent dans le monde en général, et dans la région en particulier, au regard, a-t-il dit, de "sa position stratégique vitale".

P.3

20^e RÉUNION DU GROUPE AFRICAIN DE L'UIM À ALGER

Des magistrats africains recommandent «avec insistance» de criminaliser le paiement de rançons aux terroristes

P.6

M. HAMID GRINE À PARTIR DE CHLEF
La critique dans la presse doit être constructive

P.4

RÉUNION DE L'OPEP
Le ministre de l'Energie à Vienne

P.4

L'AMBASSAIRE DE FRANCE EN ALGÉRIE BERNARD EMIÉ :
L'Algérie est un "terrain très favorable" pour promouvoir le partenariat

P.8

SANTÉ

CANCER DE LA PROSTATE
3 h de marche hebdomadaires pour mieux récupérer

Pages 14-15

CULTURE

VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES
Volés ou perdus, des biens culturels algériens attendent d'être récupérés

P.17

FOOTBALL

FIFA Blatter démissionne



P.26

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
Arrestation de 3 contrebandiers libyens en possession d'armes à Illizi

P.3

Météo



► **Régions Nord : 28° à Alger** Brume matinale puis temps ensoleillé près des côtes et voilé vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux avec des cellules orageuses isolées en cours d'après-midi. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h près des côtes et variables faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

► **Régions Sud : 36° à Tamanrasset**

Temps voilé sur Hoggar/Tassili. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront assez forts d'est 40/60 km/h avec fréquents soulèvements de sable.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Mme Mounia Meslem Si Amer à Ouargla



La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Mounia Meslem Si Amer, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Ouargla. La ministre supervisera aujourd'hui les conditions de stockage des colis alimentaires destinés aux familles nécessiteuses, à l'approche du mois sacré de Ramadhan. Elle rencontrera également les donateurs dans le cadre de l'encouragement de cet effort noble de solidarité nationale. Mme Si Amer rendra visite demain au réseau d'établissements spécialisés relevant de son secteur et prenant en charge les différentes catégories sociales en difficulté (Elèves handicapés- Enfants assistés et personnes âgées). Pour rappel, la wilaya de Ouargla bénéficiera également de la nouvelle formule de soutien du transport scolaire des élèves habitant des endroits éloignés. Un lot de 200 bicyclettes est prévu.

LE 6 JUIN AU MUSÉE DU BARD

Clôture de l'exposition «El haïk, identité algérienne au féminin»

A l'occasion de la clôture de l'exposition «El haïk, identité algérienne au féminin», le musée public national du Bardo en collaboration avec le groupe «Hmamettes F'dzair», organise une qâdâ algéroise samedi 6 juin à 15h au musée. Elle sera accompagnée de l'orchestre andalou de l'Association de l'école nationale des Beaux-arts.

► CE MATIN AU SIEGE DE L'UGCAA

Conférence sur «Les marchés non exploités et les locaux fermés»



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h30 en son siège sis 18 rue Mohamed Boudoum, Alger, une conférence qui portera sur «Les marchés non exploités et les locaux fermés».

► ALGER, GRANDE-POSTE

Journées de sensibilisation sur les intoxications alimentaires



L'Association de protection et orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), organise au niveau de la place de la Grande-Poste à Alger, des journées de sensibilisation et de prévention des intoxications alimentaires.

COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Conférence ce matin au Forum de DK News

La coordination des associations de soutien au programme du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, organise ce matin à 10h30 au Forum de DK News, une rencontre à laquelle la presse est cordialement invitée. Cette rencontre est destinée à faire le point des préparatifs du rassemblement de la so-

cieté civile qui se tiendra prochainement au Palais des Nations. Un événement qui vient clôturer un cycle de conférences régionales. En fait, il s'agit de conforter la société civile nationale comme force de proposition pour le développement de la gouvernance et source de l'immunité du front intérieur.

DU 06 AU 13 JUIN À ROME

Abdelkader Kadi à la 39^e session du Conseil de la FAO

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, M. Abdelkader Kadi, prendra part à la 39^e session du Conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui aura lieu du 6 au 13 juin 2015, à Rome, Italie.



LE 6 JUIN À L'HÔTEL RIAD

Conférence nationale du développement



Le parti TAJ, présidé par le Dr Amar Ghoul, organisera samedi 6 juin à partir de 9h à l'hôtel Riad de Sidi Fradj, la conférence nationale du développement.



CE MATIN À BAB EZZOUAR

Conférence de la Fédération nationale du secteur de la santé affiliée au Snapap

La Fédération nationale du secteur de la santé publique affiliée au Snapap, organise ce matin à 10h au siège du secrétariat national sis à Bab Ezzouar, une conférence de presse qui portera sur les résultats de la dernière rencontre qui a réuni le ministre de la Santé et les représentants du Snapap.

► DEMAIN À L'ENSSP

Conférence sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination



L'Ecole nationale supérieure des sciences politiques de Ben Aknoun, organise demain jeudi 4 juin 2015, une conférence-débat qui portera sur «Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

► CE MATIN À 10H30

Tayeb Yenoun invité du Forum d'El Wassat

Le Forum du quotidien El Wassat, reçoit ce matin à 10h30 au siège du journal, sis 92, rue Sylvain Fourastier, El Mouradia, Alger, le président du Front algérien du développement de la liberté et de la justice Tayeb Yenoun pour une conférence-débat qui portera sur la situation politique qui prévaut actuellement dans le pays.



► LE 10 JUIN À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS

Journée d'étude sur les perspectives d'exportation de l'huile d'olive et du miel



En collaboration avec le Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimique et en partenariat avec la Chambre de commerce Essahel de Boumerdès, le Laboratoire de recherche en technologie alimentaire, organise mercredi 10 juin au niveau de l'Université de Boumerdès, une Journée d'étude intitulée «Huile d'olive et miel d'Algérie, qualité et perspectives d'exportation».

Horaires des prières

Mercredi 16 Chaâbane 1436

	Max	Min
Alger	28°	19°
Oran	24°	18°
Annaba	25°	19°
Béjaïa	24°	18°
Tamanrasset	36°	23°



RÉHABILITATION DU VIEUX BÂTI: Diagnostic de plus de 300.000 logements

Par Mohamed ADDAB

Plus de 300.000 logements font l'objet d'une opération de diagnostic du vieux bâti à travers le territoire national pour l'évaluation des risques qui les menacent, a indiqué à l'APS un responsable auprès du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Menées par l'organisme national de contrôle technique de la construction (Ctc), ces études de diagnostic visent l'évaluation des risques qui menacent 304.113 logements sur 12 sites de vieux bâti à travers 11 wilayas.

Il s'agit d'Alger, Blida, Oran, Annaba, Béjaïa, Souk Ahras, Mascara, Sidi Bel Abbès, Constantine, Khenchela, Relizane et Mostaganem, sachant que pour les quatre dernières wilayas, les travaux d'expertise sont sur le point d'être achevés.

Pour la wilaya d'Alger, l'opération de diagnostic concerne plus de 120.000 logements dans des bâtisses datant des XVIIIe, XIXe et XXe siècles, selon le même responsable qui précise que le choix des sites concernés relève des walas.

Au cours de cette opération, le CTC, qui est actuellement doté de 4 directions de diagnostic et d'expertise à Alger, Annaba, Constantine et Oran, recourt aux technologies les plus récentes pour l'évaluation et le diagnostic afin de produire une «carte d'identité» pour chaque bâtiment.

«Désormais, nous ne nous contentons plus des techniques visuelles, mais nous utilisons des équipements électroniques de dernière génération qui peuvent même nous donner les résultats préliminaires sur place», souligne-t-il. Suite à ces opérations de diagnostic, des études seront entreprises en vue de proposer des solutions de confortement, de transformation ou de réhabilitation, voire de démolition, et ce, en fonction de l'état de l'immeuble.

Il est ainsi prévu des opérations pilotes de réhabilitation qui seront lancées avant la fin de l'année 2015 à travers un montage financier incluant une aide de l'Etat.

Ces opérations prendront en charge non seulement la bâtie et ses composantes, mais aussi le ravage des façades, les terrasses et la restauration des parties communes.

Toutefois, la prise en charge du vieux bâti nécessite un encadrement juridique qui fixe les conditions et les modalités d'intervention sur ce type particulier de constructions. C'est dans ce sens qu'un projet de décret a été élaboré et soumis au Secrétariat général du gouvernement pour concertation et enrichissement, selon le même responsable.

Une agence d'expertise spécialisée dans le vieux bâti

Par ailleurs, une agence va être mise en place pour prendre en charge le vieux bâti sur tout le territoire national, et dont la mission consistera à planifier et à organiser les interventions sur les anciennes constructions touchées par la dégradation.

Le champ d'intervention de cette future agence d'expertise comprendra l'ensemble des vieux édifices qui risquent de s'effondrer en l'absence d'une prise en charge adéquate. Il ne s'agit pas seulement d'immeubles d'habitations, mais aussi de sièges d'institutions publiques ou de services publics, de mosquées et de théâtres essentiellement. De surcroit, le ministère de l'Habitat compte élaborer une carte de risque sismique sur le tissu bâti en Algérie en exploitant les résultats des différentes études réalisées précédemment. La finalisation de cette carte, la première du genre en Algérie, devrait intervenir dans les tout prochains mois.

Une étude de micro zonage sismique de la wilaya d'Alger, réalisée en 2005 par les experts du Centre national de recherche appliquée en génie parasismique (Cgs), avait révélé l'existence d'un danger sur le tissu bâti algérois qui pourrait être fortement endommagé en cas de tremblement de terre d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter.

Un scénario catastrophe a également été élaboré sur la base d'une étude de vulnérabilité de bâtiments stratégiques. Selon les résultats de l'étude, un séisme de forte magnitude entraînera d'importants dégâts à certains bâtiments tel l'hôpital Mustapha-Pacha (Alger).

Le CGS a aussi achevé récemment des études de microzonage sismique de Blida et de Constantine, indiquant que près de 40% des immeubles dans ces deux wilayas pourraient être classés «rouge» (inhabitables) ou «orange» (très vulnérables) après un éventuel séisme.

M.HAMID GRINE À CHLEF Poursuivre la formation des journalistes pour arriver à une presse professionnelle

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a mis l'accent, mardi à Chlef, sur la nécessité de poursuivre les efforts de formation des journalistes en vue d'arriver à une presse professionnelle respectant la déontologie et évitant la diffamation et l'invective.

Il a souligné, lors d'une conférence de presse animée en marge d'une visite de travail dans la wilaya, que son département ministériel œuvre, parallèlement à la formation des journalistes, à l'organisation de la profession, à travers l'installation de différents organes consacrant cet objectif, dont le Conseil de déontologie de la profession, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, la Commission permanente de la presse écrite et la carte du journaliste professionnel. Le ministre a indiqué, en outre, que 2.800 journalistes professionnels, à l'échelle nationale, sur un total de 3.500 recensés par son ministère, ont déjà reçu leur carte nationale de presse.

M. Grine a invité, à l'occasion, les journalistes à s'auto-former en permanence en vue d'être au diapason des mutations accélérées en cours dans le secteur, tout en incitant les correspondants de presse à «réclamer leurs droits so-



ciprofessionnels» auprès de leurs employeurs, pour améliorer leur situation.

Il a indiqué que parmi ces correspondants, nombreux d'entre eux perçoivent des «salaires modestes, n'atteignant pas souvent le salaire minimum garanti». Signalant des démarches en cours pour la formation des chargés de communica-

cation auprès des wilayas et autres départements ministériels, M. Grine a, en outre, fait part d'un relèvement du taux de couverture radiophonique à 95%, à l'horizon 2017, avec la suppression attendue de toutes les zones d'ombre affectant la diffusion radiophonique, à l'échelle nationale, a-t-il assuré. Inspectant le siège

La critique dans la presse doit être constructive

La critique dans la presse doit être «constructive et loin de l'injure et de l'invective», a estimé mardi à Ain Defla le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Dans le monde de la presse, la critique est inévitable, mais le journaliste doit l'utiliser pour améliorer les choses et non pas pour porter atteinte à des responsables ou à des institutions de l'Etat», a indiqué le ministre au cours d'une conférence de presse qu'il a animée à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya.

M. Grine a insisté, d'autre part, sur la nécessité de vérifier et de confirmer toute information avant de la publier en vue d'assurer la crédibilité du journaliste et du média concerné.

La vérification de l'information doit être le souci principal du journaliste, car elle constitue un des piliers du professionnalisme», a-t-il insisté à cet effet.

Il a également invité les journalistes à veiller «à ne pas confondre rapidité avec précipitation» dans l'exercice de leur travail, notant que «la recherche du sensationnel à tout prix constitue souvent la cause de la précipitation.»

Evitant la formation, le ministre a affirmé que «la meilleure des formations est celle faite sur le terrain»,

mettant l'accent sur la nécessité pour le journaliste de se former chaque jour, voire chaque heure».

Il a fait remarquer dans ce contexte que «sans la volonté de changer et d'aller de l'avant, le journaliste est condamné à la stagnation et ne pourra pas évoluer même s'il est encadré par le meilleur formateur au monde».

Le ministre s'est rendu, dans le cadre de sa visite, à la radio locale de Ain Defla, et a procédé à la mise en service d'un système de transmission multimédia par satellite (dénommé Menos) qui permet de «se passer d'un centre nodal pour l'échange d'émissions avec les autres radios locales».

Selon les responsables de la télédiffusion d'Algérie, l'équipement permettra aux journalistes et producteurs d'échanger leur produit avec les autres radios locales dans de meilleures conditions et en un temps réduit.

«Un travail colossal est assurément effectué par les radios locales», a assuré le ministre, signalant que la disparition des zones d'ombres en 2016 permettra aux radios locales d'être captées dans la quasi-totalité du pays.

RÉUNION DE L'OPEP Le ministre de l'Energie à Vienne

Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, s'est rendu à Vienne (Autriche) pour prendre part à la 167e réunion ministérielle ordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui se tiendra vendredi prochain, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Les ministres de l'Energie de l'Opep se pencheront, lors de cette réunion, sur l'examen de l'évolution du marché pétrolier international et ses perspectives dans un contexte de forte baisse des cours pétroliers depuis une année. Avant la tenue de cette rencontre, M. Khebri participera aux travaux du 6e séminaire international de l'Opep, qui

se tiendra aujourd'hui et demain dans la capitale autrichienne. Ce séminaire

se tiendra sous le thème «Pétrole: un moteur pour le développement mondial».

Selon de nombreux observateurs, il est peu probable que l'Opep décide de changer son plafond de production fixé officiellement à 30 millions de barils par jour. A ce propos, le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaimi, a déclaré, mardi à son arrivée à Vienne, que «la demande augmente. L'offre ralentit. C'est un fait. Le marché se stabilise».

Les cours du pétrole ont perdu près de la moitié de leur valeur depuis leur pic au mois de juin 2014 lorsque le baril de Brent s'échangeait autour de 115 dollars et le baril de WTI à presque 108 dollars.

Actuellement, le baril de Brent évolue autour des 65 dollars et le baril de WTI à près de 61 dollars. A rappeler que dans le cadre de la démarche consensuelle avec les pays producteurs de pétrole, initiée par l'Algérie face à la forte chute des cours du brut, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait déposé, en février et mars derniers, plusieurs ministres portant des messages à ses homologues d'autres pays pétroliers en vue de parvenir à un consensus sur la nécessité de rétablir l'équilibre du marché pétrolier dans l'intérêt des pays producteurs et consommateurs.

ÉDUCATION NATIONALE

Mme Benghebrit donne depuis Mila le coup d'envoi de l'examen de fin de cycle primaire

La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a donné mardi matin à partir de l'école Ahmed-Hamla de Mila le coup d'envoi officiel de l'examen de fin de cycle primaire.

Pas moins de 648.572 élèves, répartis à travers 3.366 centres d'examen sur l'ensemble du territoire national, sont concernés par cet examen qui porte sur trois matières principales, en l'occurrence la langue arabe, les mathématiques et la langue française. La ministre qui a assisté au déchêchage de l'enveloppe renfermant le sujet de langue arabe, s'est félicitée des bonnes conditions dans lesquelles se déroule l'examen de fin de cycle primaire à l'école Ahmed-Hamla de Mila qui a accueilli, dès 8 heures, 220 candidats et une trentaine de surveillants. Pas moins de 14.544 candidats dont 7.090 filles sont inscrits à l'échelle de cette wilaya où 81 centres d'examen sont ouverts.



EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE DANS L'EST DU PAYS :

Un peu d'angoisse mais beaucoup d'enthousiasme

Des dizaines de milliers d'éco-élèves, un peu angoissés mais guillerets et enthousiastes, ont rejoint, mardi, les centres d'examen dans les wilayas de l'Est du pays pour subir le tout premier examen de leur cursus scolaire, celui qui leur permettra d'accéder, en cas de réussite, au palier moyen.

Souvent accompagnés de leurs parents, dont certains paraissaient encore plus anxieux que leur progéniture, les candidats semblaient tous, en tous cas, studieux et tout fiers d'affronter leur premier examen qui a débuté par la langue arabe avant les mathématiques et la langue française.

Dans la wilaya de Sétif, ils étaient 30.355, dont 30 élèves aux besoins spécifiques à rejoindre les 130 centres d'examen, en même temps que

400 enseignants-encadreurs, par un soleil radieux et dans une belle ambiance créant beaucoup d'animation aux abords des établissements scolaires.

La même ambiance a accompagné le début des épreuves de fin de cycle primaire à Mila où la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a donné le coup d'envoi officiel de l'examen depuis l'école Ahmed-Hamla, en plein centre du chef-lieu de wilaya.

Dans la wilaya de Batna, pas moins de 22.589 écoliers étaient au rendez-vous dans les 87 centres d'examen, partagés entre une petite peur mais beaucoup de confiance, tandis qu'à El Tarf, à l'extrême-est du pays, ils étaient 7.050 candidats, le tout au milieu d'une bonne organisation, toutes les mesures ayant

été prises pour mettre les candidats dans les meilleures conditions possibles. Un total de 12.729 élèves, dont 6.040 filles est à pied d'œuvre dans la wilaya de Tébessa, en même temps que 8.136 candidats à Guelma, 7.354 à Souk Ahras, 15.500 à Biskra et 10.520 à Annaba où le coup d'envoi de l'examen a été donné à l'école Amar-Rizi par les autorités locales.

A Constantine, où 17.493 dont 8.580 filles ont concouru, une jeune mère de famille est toute heureuse à la lecture du brouillon de l'épreuve de langue arabe que lui présente sa petite fille, Asma, peu avant midi, au sortir d'un des 83 centres d'examen ouverts dans cette wilaya. Toute fière, la jeune maman lève les yeux vers le ciel et émet une prière pour la "réussite de tous les candidats, dans toute l'Algérie".

MILA :

Un institut national de formation de cadres de l'éducation à Ferdjoua

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a signifié son accord mardi au cours d'une visite de travail dans la wilaya de Mila pour l'ouverture d'un institut national de formation des cadres de l'éducation dans les locaux de l'ancien technicité de Ferdjoua. Lors de l'inspection de cet établissement désaffecté, la ministre a fait part de la nécessité d'y entreprendre des travaux de réhabilitation pour permettre l'ouverture du futur institut. Elle a estimé, dans ce contexte, que le développement du système éducatif exige "une politique de formation continue des person-

nels" d'où, a-t-elle ajouté, la nécessité d'ouvrir un institut de ce type dans chaque wilaya du pays. Mme Benghebrit a fait part, in situ, de la décision de créer une commission nationale de recensement, d'évaluation et de réaffectation des équipements des technicums qui ont cessé de fonctionner en 2006 pour en faire bénéficier d'autres secteurs comme celui de la formation et de l'enseignement professionnels. Pas moins de 280 technicums sont concernés, à l'échelle nationale, par cette opération, a précisé un directeur central qui accompagnait la ministre.

Plus de 50.000 élèves aux épreuves de fin de cycle primaire pour la wilaya d'Alger

Les épreuves de fin de cycle primaire pour l'année scolaire 2014/2015 ont débuté mardi à travers l'ensemble des établissements de l'enseignement primaire de la wilaya d'Alger et concernent plus de 50.000 élèves. A Alger, le coup d'envoi de l'examen a été donné au CEM Mohamed Chouïter à El Biar, sous la supervision du directeur de l'éducation pour la région Algérienne, Khalidi Noureddine, en présence du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Selon les estimations de l'Office national des examens et concours (ONEC), le nombre des candidats pour Alger-est a atteint

22.921 élèves alors que celui d'Alger Centre était de 12.158 et 21.344 pour Alger Ouest, soit un total de 56.423 pour la wilaya d'Alger. Pour l'année scolaire 2013/2014, le nombre des candidats était de 53.622 pour ce qui est de la capitale. Dans une déclaration à la presse, M. Khalidi a indiqué que les examens ont été marqués par une bonne organisation qui reposait sur l'accueil et l'orientation des élèves. Il a précisé à ce propos, que tous les moyens matériels et humains ont été réunis pour une bonne prise en charge des élèves du point de vue psychologique, pédagogique et sanitaire car étant la pre-

mière épreuve dans leur cursus scolaire. Il a affirmé également que les élèves devront subir des épreuves dans trois matières essentielles à savoir l'arabe (8h-10h), suivi des mathématiques (10h30-12h) puis la langue française à 16h30. A cet effet, 1.555 encadreurs (enseignants, surveillants et médecins et psychologues) ont été mobilisés, a-t-il encore dit avant de faire remarquer que les sujets porteront sur les cours dispensés tout au long de l'année. Les résultats de l'examen de fin de cycle primaire seront annoncés le 16 juin prochain, a ajouté le directeur de l'éducation pour Alger centre.

PARTENARIAT

L'implication des entreprises est plus que nécessaire

Une implication significative des entreprises économiques dans la formation par mode d'apprentissage "est plus que nécessaire", a affirmé mardi à Oran le sous-directeur de l'apprentissage au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP).



Dans une déclaration à l'APS en marge d'une conférence régionale dédiée à la formation par apprentissage, Batache Mohamed a souligné que ce mode de formation représente, dans beaucoup de pays, un outil de lutte contre le chômage. Il a indiqué que quelque 240.000 apprentis sont placés actuellement dans des entreprises économiques publiques ou privées, "ce qui est loin des espérances du ministère en la matière", selon lui. Le gisement des capacités formatives auprès des opérateurs économiques n'est exploité actuellement qu'à 45%, soit environ 250.000 apprentis, alors qu'il est attendu un potentiel de placement de plus 600.000, a-t-on indiqué lors de cette conférence.

Pour M. Batache, le secteur de la formation par apprentissage est actuellement en plein mutations économiques et sociales. "Nous avons aussi un environnement stratégique avec lequel nous devons nous adapter", a-t-il déclaré en abordant le plan d'amélioration de la qualité de l'apprentissage (PAQA), qui date de 1981 et qui nécessite, selon lui, des ajustements. "Le contexte socio-économique en Algérie a évolué. Le secteur est actuellement en plein mutations et ce plan aussi nécessite des améliorations", a-t-il soutenu. Une importance particulière est accordée par l'Etat à la formation par apprentissage. Un nouveau texte de loi adopté en 2014 a apporté plusieurs nouveautés dont l'accès à l'apprentissage à tous les jeunes filles et garçons de 15 à 35 ans. Cette nouvelle loi fait obligation aux organismes employeurs de désigner les maîtres d'apprentissage et les maîtres artisans chargés d'encadrer les apprentis au sein de l'entreprise moyennant une indemnité. Manière de valoriser les encadreurs et de les stimuler.

Aux organismes employeurs ayant des apprentis, la loi octroie des avantages tels que la prise en charge par les CFPAs et instituts du présalaire servi aux apprentis durant les six premiers mois de stage, l'exonération d'impôts et de taxes et l'assurance des apprentis à la charge de l'Etat, a-t-on évoqué. Pour sa part, le directeur de l'apprentissage et de la formation professionnelle au Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC), Boulahchiche Azeddine, a présenté un aperçu sur les missions de son organisme, créé depuis une quinzaine d'années sous tutelle du MFEP. Le FNAC étudie et traite les programmes d'apprentissage ou de formation continue proposés au financement et finance les actions d'information et d'orientation, et toute action visant la promotion et la valorisation de l'apprentissage et de la formation continue, a-t-il indiqué. "Nous avons, depuis le lancement de ce Fonds, formé des milliers de salariés à travers des programmes collectifs de formation continue proposés aux entreprises. Pour cette année, nous avons prévu un programme de formation collectif de 5.000 personnes. Ces formations sont gratuites", a souligné M. Boulahchiche. Le FNAC finance aussi d'autres types de formation à la demande des entreprises dans divers créneaux, a-t-il ajouté, signalant qu'une enveloppe financière de plus de 13 milliards DA a été consacrée à la concrétisation des actions prévues au titre du plan d'action 2015-2019 de ce Fonds, qui se base sur la formation de la ressource humaine du secteur économique, l'édition de guides des maîtres d'apprentissage, la prise en charge des contrats d'apprentis, entre autres. Outre les communications prévues, quatre ateliers traitent de l'implication des entreprises dans la fonction d'orientation, de placement et de sélection des apprentis, du système d'évaluation de l'apprentissage, du dispositif de financement de l'apprentissage (Fonds national de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC) et de l'adaptation du cadre législatif régissant l'apprentissage. La conférence régionale de deux jours, qui regroupe 150 participants des wilayas d'Oran, Mascara et de Sidi Bel-Abbès, fait partie d'une quinzaine de rencontres, initiées au niveau national par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et qui ciblent les localités réputées "bassins d'emploi" et potentiellement prometteuses pour la formation par apprentissage.

D'autres conférences régionales similaires auront lieu à Batna, Bejaïa, Bechar, Blida, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Sétif, Annaba, Khencela, Constantine, Mostaganem, Ouargla et Ghardaïa, de juin courant jusqu'à novembre prochain, a-t-on indiqué.

**M. ABDELGHANI HAMEL :
«Afrapol permettra
de renforcer la
coopération policière
dans le cadre de
l'alliance stratégique
contre le terrorisme»**



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a souligné, mardi à Addis Abeba (Ethiopie), l'importance qu'accorde l'Algérie au mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) qui permettra de renforcer la coopération policière dans le cadre d'une alliance stratégique contre le terrorisme et le crime organisé.

A l'ouverture des travaux de cette réunion qu'il a co-présidée avec le représentant de l'inspecteur général de police ougandais, M. Hamel a présenté l'approche algérienne pour le renforcement des capacités d'Afrapol soulignant l'importance qu'accorde l'Algérie à ce nouveau mécanisme.

Pour le DGSN, l'Afrapol, constitue "une plateforme de coopération à même de favoriser le renforcement de la coopération policière régionale et internationale dans le cadre de l'alliance stratégique contre le terrorisme et le crime organisé", a indiqué un communiqué de la DGSN.

Il a également passé en revue les principales étapes de la mise en œuvre de la stratégie d'Afrapol, dont le siège se trouve à Alger, mettant en exergue son rôle dans le renforcement des valeurs de paix, de sécurité et de stabilité dans le continent africain.

Les réalisations accomplies sont "le résultat d'une approche africaine unifiée pour poursuivre l'action commune en matière d'approfondissement de la coopération sécuritaire, a-t-il enchaîné précisant que ces résultats "permettront de relever les défis et de trouver les solutions efficaces aux crimes auxquels font face les pays africains, à l'instar de l'escalade des crimes terroristes, du trafic de drogue, de la piraterie, du blanchiment d'argent et de la cybercriminalité".

L'Algérie qui est à la pointe de ces démarches a engagé plusieurs initiatives en matière de coopération en collaboration avec les dispositifs de police des pays africains dans des spécialités professionnelles, opérationnelles et juridiques.

Il a été également procédé à un échange intense des expériences au double plan régional et international, a fait savoir le DGSN. Ces actions se sont matérialisées à travers "la mise en œuvre de plusieurs programmes englobant des importants tels que la formation spécialisée et l'amélioration du niveau de formation, l'utilisation des technologies d'information et de communication et le renforcement de l'action conformément aux principes de fonctionnement des dispositifs relatifs à l'application de la loi", a-t-il ajouté.

Les participants à la réunion ont adressé leurs "remerciements" pour les efforts consentis par l'Algérie, initiatrice de cette importante réalisation africaine en matière de sécurité, saluant la disposition de l'Algérie à abriter le siège à cette organisation.

Les travaux de la 4^e réunion de la commission chargée de la mise en place du mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) se tiennent au siège de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba (Ethiopie) en présence des responsables et représentants des organisations régionales d'AFRIPOL ainsi que le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Ismail Chergui.

Cette réunion intervient en application à la décision n° 820 du conseil exécutif de l'UA en vertu de laquelle a été créé le mécanisme d'AFRIPOL.

Plusieurs thèmes liés aux moyens de dynamiser la coopération dans le domaine sécuritaire, notamment dans son aspect juridique seront débattus durant cette réunion outre la présentation d'expériences des pays africains dans le cadre d'AFRIPOL.

**20^E RÉUNION DU GROUPE AFRICAIN DE L'UNION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS
La lutte antiterroriste «ne doit pas constituer un prétexte pour bafouer les droits de l'homme»**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a déclaré mardi à Alger que la lutte antiterroriste ne devait pas constituer un prétexte pour bafouer les droits de l'homme.



Même si le terrorisme relève d'une négation et d'un mépris des valeurs et principes humains, la lutte contre ce fléau «ne doit pas constituer un prétexte pour bafouer les droits de l'Homme», a souligné le ministre dans son allocution de clôture de la 20^e réunion du Groupe africain de l'Union internationale des magistrats (UIM).

«Les acteurs de la lutte antiterroriste doivent se convaincre que le recours aux procédures légales ne compromet en rien l'efficacité des moyens de lutte, tant au plan national qu'au plan international», a-t-il soutenu. Pour lui, «de nécessaire équilibre entre la lutte antiterroriste et le respect des droits de l'homme relève de la nature même du terrorisme qui met souvent les pays devant des choix difficiles et suscite de par son atrocité, des réactions «exceptionnelles».

Le ministre a mis en avant l'expérience de l'Algérie qui a dû faire face «seule» au terrorisme dans les années 90, avant que ce fléau ne soit inscrit parmi les défis majeurs à la paix et la sécurité internationales.

Cette expérience a démontré que «les règles et mesures judiciaires ordinaires ne correspondaient pas aux activités terroristes, le phénomène étant par ses mobiles et procédés, différent de la criminalité ordinaire», a poursuivi M. Louh rappelant que plu-

sieurs pays avaient promulgué des lois antiterroristes et révisé leurs législations, notamment en ce qui concerne l'enquête, la durée de détention préventive, la recherche des preuves.

«L'Etat doit garantir les droits élémentaires à ses citoyens et interdire toute restriction à ces droits, à moins qu'elle ne soit légalement motivée», estime le ministre.

Les droits de l'homme doivent servir de «référence» pour les législations en matière de lutte antiterroriste, a martelé M. Louh. S'agissant du continent africain, il a indiqué que le phénomène terroriste était étroitement lié au sous-développement, à la pauvreté, à l'analphabétisme ainsi qu'à l'exclusion politique, sociale et économique.

La lutte antiterroriste doit prendre en considération les problèmes de développement, de démocratie et des droits de l'Homme, a-t-il insisté. M. Louh a, par ailleurs, plaidé pour un rôle plus «efficace» de l'Afrique dans la conception du nouvel ordre mondial.

Le continent doit s'imposer comme «un partenaire incontournable», notamment à travers les institutions de l'UA, dans l'élaboration de la législation mondiale «qui est souvent élaborée en son absence», a-t-il dit.

Il a estimé dans le même contexte que l'organisation en Algérie de la 20^e réunion du Groupe africain de l'Union

Des magistrats africains recommandent «avec insistance» de criminaliser le paiement de rançons aux terroristes

Des magistrats africains ayant pris part à la 20^e réunion du Groupe africain de l'Union internationale des magistrats (UIM), ont recommandé mardi à Alger «avec insistance» de criminaliser le paiement de rançons aux groupes terroristes. A l'issue de la rencontre, le groupe africain a jugé «essentiel que les Etats s'engagent à criminaliser certains comportements», dont le paiement de rançons aux terroristes, considéré comme étant «une des formes de financement du terrorisme».

Par ailleurs, les participants à cette réunion ont plaidé pour le «renforcement du contrôle du pou-

voir judiciaire, garant des droits et libertés fondamentaux, sur les mesures restrictives, en vue de concilier la nécessité du combat contre le terrorisme avec les exigences des droits de l'homme».

Ils ont également appelé au «renforcement de la coopération pour une meilleure organisation des demandes d'extraditions» des terroristes, de même que la création de cadres d'échanges et de concertation entre les différents acteurs impliqués dans la lutte antiterroriste, au niveau national, sous régional, régional et international, à même de rendre les dispositifs «plus

performants». Le groupe africain de l'UIM a aussi recommandé «l'harmonisation des dispositifs et la coordination des actions de lutte au niveau national, en encourageant une approche régionale dans l'élaboration et la mise en œuvre des instruments internationaux». Il a appelé à ce titre à la mise en œuvre, aux plans sous régional, régional et international, de mécanismes permettant de dépasser les «blocages déclouant des frontières», en vue d'une application «efficace» des outils de coopération judiciaire dans la lutte antiterroriste.

Préconisant des mesures visant à garantir les

internationale des magistrats «émane de la volonté de l'Algérie d'apporter une contribution active sur les plans régional et international à toute démarche visant la lutte contre le terrorisme dans le cadre de l'égalité et du respect de la dignité humaine».

Il a rappelé que l'organisation des Nations unies avait adopté une stratégie globale visant le traitement des causes du terrorisme et le renforcement des capacités des pays pour la lutte contre ce fléau dans le respect des droits de l'homme et de la loi.

M. Louh a également rappelé que le Conseil de sécurité avait promulgué plusieurs décisions portant sur la nécessité de tenir compte, dans les efforts de lutte antiterroriste, des principes juridiques garantissant les droits de l'homme, les droits des réfugiés et le droit humain international. Ont pris part à cette rencontre qui a débuté dimanche, la présidente de l'UIM, Cristina Crespo, le président du groupe africain de l'Union internationale des magistrats, le président du Syndicat national des magistrats, Djamel Aïdouni ainsi que des membres de syndicats de magistrats de pays africains, arabes et européens.

Des organisations représentant la société civile ont également pris part à cette réunion annuelle que l'Algérie accueille pour la deuxième fois.

ALGÉRIE - VIETNAM

Le Premier ministre vietnamien achève sa visite officielle en Algérie

Le Premier ministre vietnamien, Nguyen Tan Dung, a quitté hier Alger, au terme d'une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. M. Tan Dung a été salué à son départ de l'aéroport international Houari Boumediene par M. Sellal et des membres du gouvernement.

Lors de cette visite, plusieurs accords de coopération ont été signés par les deux pays, à savoir un mémorandum d'entente pour la coopération dans le domaine de la Santé, un mémorandum d'entente dans le secteur du tourisme et un programme d'échanges culturels pour la période 2016/2018.

Le Premier ministre vietnamien avait, à l'occasion de sa visite, tenu et salué les efforts consentis par l'Algérie pour renforcer la paix et la stabilité dans la région, notamment au Mali et en Libye. «Le Vietnam soutient et salue les efforts déployés par l'Algérie pour la paix, la stabilité et la sécurité de la région», avait précisé M. Tan Dung.

«La paix, la stabilité, la sécurité et la coopération pour le développement constituent en permanence une aspiration pour l'ensemble des peuples. Il ne s'agit pas d'une aspiration propre à l'Algérie ou au Vietnam, mais à tous les peuples dans le monde», avait-il ajouté. Le Premier ministre vietnamien avait affirmé, par ailleurs, que son pays «apprécie hautement la politique intérieure de l'Algérie visant à réaliser plus de développement, de prospérité et de stabilité au profit du peuple algérien».



Concernant la lutte contre le terrorisme, M. Tan Dung avait fait savoir que son entretien avec M. Sellal avait constitué une opportunité pour «afficher clairement la position du Vietnam consistant à condamner le terrorisme sous toutes ses formes». Il avait ajouté, dans ce sens, que l'Algérie et son pays étaient pour «une résolution pacifique, loin de toute violence, des conflits dans le monde et pour le respect de la stabilité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des pays». Lors de sa visite en Algérie, M. Tan Dung avait été

notamment reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «Le président Bouteflika a hautement apprécié les résultats que nous avons obtenus à l'issue des entretiens avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Il s'agit, en effet, de renforcer davantage les relations algéro-vietnamiennes de coopération et d'amitié dans tous les domaines», avait déclaré M. Tan Dung à l'issue de cette audience.

«Il revient donc à l'Algérie et au Vietnam de développer et promouvoir davantage ces relations pour plus d'efficacité», a-t-il dit, ajoutant que «c'est une tâche qui incombe aux deux pays».

M. Tan Dung avait entamé dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de fraternité traditionnelles liant les deux pays.

tions relatives aux relations internationales», a-t-il précisé. Ensuite, le soutien «existe» entre les deux pays, a rappelé M. Abdelmalek Sellal, qui a souligné que le gouvernement vietnamien soutient le règlement de la question sahraouie, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et au droit international. Pour l'Algérie comme pour le Vietnam, leur politique est identique: les deux pays travaillent pour la résolution des conflits par la voie du dialogue et la concertation. Les bonnes relations toujours bien entretenues par les dirigeants algériens et vietnamiens sont, du reste, l'expression de cette entente cordiale et franche entre deux pays, leaders dans leur région respective. Cette relation de coopération exemplaire entre les deux pays est d'ailleurs soulignée par le Premier ministre vietnamien selon lequel les deux pays, l'Algérie et le Vietnam veulent renforcer davantage leur coopération dans tous les domaines. «Le président Bouteflika a hautement apprécié les résultats que nous avons obtenus à l'issue des entretiens avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Il s'agit, en effet, de renforcer davantage les relations algéro-vietnamiennes de coopération et d'amitié dans tous les domaines», a déclaré M. Tan Dung à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Dès lors, «il revient donc à l'Algérie et au Vietnam de développer et promouvoir davantage ces relations pour plus d'efficacité», a-t-il dit, ajoutant que «c'est une tâche qui incombe aux deux pays».

Des relations historiques, exemplaires

Boualem Branki

Le Premier ministre vietnamien Nguyen Tan Dang a achevé hier en Algérie une visite de travail de plusieurs jours à l'issue de laquelle les deux pays ont renforcé la solidité des liens pluriels qui les unissent. Cet entre Alger et Hanoi, il y a toute une histoire, profondément ancrée dans leur guerre de Libération nationale, qui les lie à tout jamais. Il est tout à fait logique que l'Algérie et le Vietnam aient été depuis leurs indépendances des pays qui se respectent, qui s'aident et mutualisent leurs efforts pour leur développement économique et social. Un développement qui tire tout également sa force d'une coopération bilatérale qui prend en compte tous les aspects d'une relation privilégiée. A Alger, le Premier ministre vietnamien, qui a été reçu en audience par le président Bouteflika, a pu mesurer toute l'étendue de la volonté des autorités algériennes de densifier les relations avec ce pays, devenu pivot dans l'économie est-asiatique. Et cela n'a pas été sans difficultés, tant le Vietnam a dû lutter pour s'imposer et franchir progressivement les sentiers du développement économique et social. Et cette relation privilégiée entre les deux pays a été du reste confirmée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal. Il a ainsi réaffirmé que l'Algérie et le Vietnam «s'accordent sur le principe de coopération et de soutien mutuel chaque fois que nécessaire». Et cela «concerne toutes les ques-

tions relatives aux relations internationales», a-t-il précisé. Ensuite, le soutien «existe» entre les deux pays, a rappelé M. Abdelmalek Sellal, qui a souligné que le gouvernement vietnamien soutient le règlement de la question sahraouie, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et au droit international. Pour l'Algérie comme pour le Vietnam, leur politique est identique: les deux pays travaillent pour la résolution des conflits par la voie du dialogue et la concertation. Les bonnes relations toujours bien entretenues par les dirigeants algériens et vietnamiens sont, du reste, l'expression de cette entente cordiale et franche entre deux pays, leaders dans leur région respective. Cette relation de coopération exemplaire entre les deux pays est d'ailleurs soulignée par le Premier ministre vietnamien selon lequel les deux pays, l'Algérie et le Vietnam veulent renforcer davantage leur coopération dans tous les domaines. «Le président Bouteflika a hautement apprécié les résultats que nous avons obtenus à l'issue des entretiens avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Il s'agit, en effet, de renforcer davantage les relations algéro-vietnamiennes de coopération et d'amitié dans tous les domaines», a déclaré M. Tan Dung à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Dès lors, «il revient donc à l'Algérie et au Vietnam de développer et promouvoir davantage ces relations pour plus d'efficacité», a-t-il dit, ajoutant que «c'est une tâche qui incombe aux deux pays».

Le Premier ministre vietnamien reçoit le président du groupe parlementaire d'amitié algéro-vietnamien

Le Premier ministre de la République socialiste du Vietnam, Nguyen Tan Dung, a reçu mardi à Alger, le président du groupe parlementaire d'amitié algéro-vietnamien, Hocine Maâloum.

Le Premier ministre vietnamien a reçu également le président de l'Association d'amitié des deux pays, Tayeb Cherfaoui.

Par la suite, M. Nguyen Tan Dung a reçu le président de la Fédération algérienne vovinam viet vo dao (art martial), Mohamed Djouadji, qui était accompagné de cinq athlètes champions du monde, qui ont fait, à cette occasion, une démonstration de cette discipline sportive. Le Premier ministre vietnamien est en visite officielle de trois jours en Algérie à l'invitation de son homologue, Abdelmalek Sellal.

L'épouse du Premier ministre vietnamien effectue une visite aux sites archéologiques de Tipasa

L'épouse du Premier ministre vietnamien Tran Thanh Kiem a effectué lundi une visite dans la wilaya de Tipasa où elle s'est rendue au musée et à la ville archéologiques de la wilaya.

Mme Tran Thanh Kiem qui était accompagnée de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem, a reçu des explications sur les pièces archéologiques que renferme le musée qui a ouvert ses portes en 1955.

L'épouse du Premier ministre vietnamien a également visité la ville antique de Tipasa qui s'étend sur plus de 60 hectares.

La ville archéologique de Tipasa, classée «patrimoine mondial» a connu la succession de plusieurs civilisations dont les civilisations phénicienne et romaine, rappelle-t-on.

HYDROCARBURES: Signature d'un mémorandum d'entente entre Sonatrach et Petrovietnam

La compagnie nationale Sonatrach et le groupe vietnamien Petrovietnam ont signé, hier à Alger, un mémorandum d'entente portant sur le renforcement de leur coopération dans le domaine des hydrocarbures.

Ce document a été paraphé par le directeur exécutif chargé de l'association de Sonatrach, Kamel Eddine Chikhi, et le P-DG de Petrovietnam, Nguyen Xuan Son, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue vietnamien, Nguyen Tan Dung, en visite officielle en Algérie.

Dans ce mémorandum, ces deux compagnies pétrolières ont affiché leur volonté de poursuivre et d'approfondir leur coopération en Algérie, au Vietnam et dans des pays tiers à travers, notamment, la création de sociétés mixtes pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures.

Le mémorandum prévoit, dans ce sens, la participation de Sonatrach dans l'activité pétrolière au Vietnam en amont et en aval, tandis que Petrovietnam pourra contribuer dans le développement de nouveaux champs de pétrole, notamment autour du gisement Bir Sebaa (Touggourt, wilaya de Ouargla) opéré par un groupement mixte entre les deux groupes et Petroleum authority of Thailand (PTTEP-Algeria) depuis 2003.

Il est également prévu de multiplier les échanges d'informations sur l'industrie gazière et la coopération dans le domaine du Gaz naturel liquéfié (GNL). Sonatrach et Petrovietnam veulent aussi créer une joint-venture dédiée aux services pétroliers notamment en matière d'engineering.

Par ailleurs, les responsables des deux groupes ont annoncé, lors de la signature de ce mémorandum, la première extraction de pétrole du sous-sol de Bir Sebaa (130 km au nord-est de Hassi Messaoud) vers la mi-juillet prochain. Après deux mois de tests techniques, le gisement de Bir Sebaa sera mis en exploitation avec une capacité de production de 20.000 barils par jour (b/j).

Le groupement algéro-viet-

namien envisage d'augmenter cette capacité à 40.000 b/j à l'horizon 2019, grâce notamment au renforcement des équipements et installations industrielles sur ce champ qui comprend neuf (9) puits de pétrole.

Les investissements consentis dans le cadre de développement de ce gisement ont atteint, jusqu'à-là, près de 1 milliard de dollars, répartis entre Petrovietnam (40%), PTTEP-Algeria (35%) et Sonatrach (25%), selon les explications de M. Chikhi à la presse.

Le contrat d'association entre Sonatrach et Petrovietnam a été conclu en 2002 et entré en vigueur en 2003, tandis que PTTEP-Algeria a rejoint cette association des deux groupes en 2004 suite à une cession partielle d'intérêts de la partie vietnamienne.

En 2008, le groupement algéro-vietnamien Bir Sebaa (Sonatrach-Petrovietnam) a achevé les travaux d'exploration avant de signer, en 2011, un contrat avec le consortium japonais Japanese Gas Corporation (JGC) and JGC Algeria SPA pour la réalisation des installations industrielles de traitement de pétrole, de pipelines d'expédition de pétrole et de gaz ainsi qu'une base industrielle sur le champ de Bir Sebaa. A noter que le gaz associé issu du gisement sera cédé à Sonatrach à travers un ouvrage de transport de 130 kms jusqu'à Hassi Messaoud.

Le nouveau P-DG de Sonatrach, Amine Maazouzi, présent également à la cérémonie de signature, a estimé que l'association entre la compagnie qu'il dirige et Petrovietnam a donné lieu à «un niveau de performance rarement égalé dans l'industrie pétrolière, fruit de la symbiose existante entre les deux équipes sur tous les plans». Selon lui, les groupes algérien et vietnamien ont su monter un «partenariat d'exception».

Le Premier ministre vietnamien a considéré cette association comme un «symbole de partenariat efficace», tout en appelant à multiplier ce type de coopération afin de répondre aux intérêts des deux pays.

M. BERNARD EMIÉ : L'Algérie est un "terrain très favorable" pour promouvoir le partenariat algéro-français



L'Algérie est un terrain "très favorable" pour les entreprises françaises qui gagneraient à développer des partenariats productifs pérennes et mutuellement avantageux, a indiqué l'ambassadeur de France en Algérie Bernard Emié.

"L'Algérie me paraît être un terrain très favorable pour les entreprises françaises", a-t-il estimé lundi lors de la 9e édition des "rencontres Algérie 2015" organisées à Paris par Business France. S'adressant aux chefs d'entreprises français, présents en force aux rencontres, le diplomate français les a appelés à investir en Algérie "malgré certaines difficultés".

Quel marché aujourd'hui n'est pas difficile et ne demande pas des efforts pour y faire sa place", a-t-il soutenu avant de renchérir "Ayez confiance, soyez déterminés, agissez en trouvant des partenaires, ayez confiance dans les immenses possibilités de ce pays". Pour le diplomate français les économies des deux pays sont "interdépendantes" et "la France a besoin de l'Algérie comme elle peut apporter à l'Algérie".

Le développement de partenariats "mutuellement bénéfiques", dans un contexte politique bilatéral où tous les cinglants sont "au vert", selon lui, a plus que jamais besoin de la mobilisation des acteurs privés, a-t-il insisté.

La France est le deuxième partenaire économique de l'Algérie avec des échanges s'élargissant à 10,5 milliards d'euros en 2014. Elle ambitionne de "redévelopper le premier partenariat économique" de l'Algérie "dans tous les domaines", a souhaité son ambassadeur.

"Nous sommes le premier investisseur hors hydrocarbures et le premier employeur étranger", s'est-il encore réjoui.

Quelque 6.000 sociétés françaises exportent déjà en Algérie,

450 y sont présentes alors que la Chambre française de Commerce à Alger compte 1200 membres, a fait savoir M. Emié.

Les 450 entreprises françaises présentes dans le pays ont déjà permis "de créer 40.000 emplois directs et 100.000 emplois indirects", selon lui.

350.000 visas délivrés aux Algériens par l'ambassade de France en 2014

Rappelant dans le même silage l'importance des trois accords économiques signés lors de la visite effectuée en mai dernier à Alger par le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius, il a résumé le message français pour l'Algérie en "un triple A" à savoir "l'action, l'ambition et l'amitié".

Le premier accord qui avait été signé à cette occasion concerne la création d'une société mixte de production de gaz industriel, entre IMetal, groupe industriel public national des industries métallurgiques et le français Air Liquide. Le deuxième porte sur la création d'une société mixte entre l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) et le groupe français Systra, qui sera chargée de l'ingénierie des transports urbains en Algérie.

Le troisième accord porte sur une prise de participation par la PME française Otech dans le capital social de l'entreprise publique Irragris (filiale du groupe IMetal) spécialisée dans la fabrication de systèmes d'irrigation multifonction.

Soulignant la nécessité de développer l'investissement français dans la sous-traitance en Algérie, Bernard Emié a espéré que l'usine Renault à Oran favorisera le développement d'une filière automobile.

Il par ailleurs fait savoir que l'ambassade de France à Alger a délivré 350.000 visas en 2014 alors que 250.000 Français sont venus en Algérie durant la même année.

Les Rencontres Algérie a rassemblé cette année plus de 150 opérateurs français et une cinquantaine d'hommes d'affaires algériens.

Le Président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) Laïd Benamor et le président du Forum des chefs d'entreprises Ali Haddad ont pris part à ce forum économique.

L'extrait du registre du commerce délivré aux assujettis pour l'exercice de certaines activités n'est désormais plus soumis à une durée de validité, en vertu d'un arrêté ministériel publié au *Journal officiel* n° 23.

Ce nouveau texte vient abroger celui de juin 2011 fixant la durée de validité de l'extrait du registre de commerce délivré aux assujettis pour l'exercice de certaines activités.

La durée de validité de ce document pour l'exercice certaines activités commerciales, dont l'importation de produits

et marchandises destinées à la revente en l'état, avait été fixée à deux années renouvelables dans l'arrêté ministériel de juin 2011. A ce jour, les activités concernées par la limitation de la durée de validité de l'extrait du registre du commerce étaient «l'importation de matières premières, produits et marchandises destinées à la revente en l'état, à l'exception des opérations d'importation réalisées pour propre compte par tout opérateur économique dans le cadre de ses activités de production, de transformation et/ou de réalisation dans la limite de ses propres

besoins». Il s'agit également du "commerce de détail exercé par les commerçants étrangers, personnes physiques ou morales».

«Les activités visées doivent être homogènes et relever d'un seul secteur d'activité de la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce», est-il encore précisé. Pour rappel, le nombre d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce est passé de 1.678 million en 2013 à 1.764 million fin 2014 soit une hausse de 5%, une tendance constatée aussi pour les

EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN: Une opportunité de choix pour la promotion de la destination Algérie

La participation algérienne à l'Exposition universelle de Milan 2015 est une opportunité de choix pour faire valoir les arguments touristiques de l'Algérie multiple et plurielle ainsi que pour la mise en avant des attractions de ses différentes régions.

Avec quelques 20 millions de touristes escomptés d'ici le lancement de la manifestation le 31 octobre prochain, l'exposition universelle de Milan, inaugurée le 1er mai 2015, est en effet un argument à saisir par les 147 pays participants pour la promotion de leur destination et de leurs particularités respectives.

L'Algérie, n'étant pas en reste, table sur un impact positif de sa présence à ce carrefour international attractif, d'abord en se faisant mieux connaître auprès des visiteurs étrangers qui font une halte au pavillon national et qui, pour certains, avouent avoir «peu ou prou entendu parler du pays».

«Je souhaite réellement visiter votre pays mais je ne sais comment faire pour m'y rendre?». C'est par cette interrogation que sont souvent apostrophées les hôtesses algériennes du pavillon, dont le rôle d'informatrice et de guide revêt toute son importance en de telles circonstances.

La robe constantinoise, en velours et de fil d'or brodée ou encore la robe kabyle aux couleurs chatoyantes avec lesquelles elles accueillent, sourire aux lèvres, leurs vis-à-vis contribuent d'embellir à attiser la curiosité de ces derniers.

D'autres détails captent l'attention des visiteurs lorsqu'ils franchissent le seuil du pavillon: le grand encensoir en cuivre jaune placé au centre de la salle principale, la jarre tout aussi imposante en terre cuite, l'instrument si typique qu'est l'imzad ou encore la tapisserie savamment tissée, etc.

Le motif du «moucharabieh» conçu par l'école polytechnique d'Alger et couvrant tous les compartiments intérieurs du pavillon octroie un cachet bien distinctif à celui-ci, tout comme la calligraphie arabe exécutée par l'artiste Abdelkader Boumala de l'école des Beaux-arts d'Alger.

«C'est comme à l'entrée d'une maison, l'espace est très chaleureux et convivial», juge une visiteuse libanaise, accompagnée d'amis de diverses nationalités arabes qui partagent la même impression inspirée par le lieu.

Avides de détails sur l'Algérie, ils sont nombreux à s'enquérir sur la situation sécuritaire qui constitue leur principale préoccupation eu égard «à toute l'actualité qui parvient de la région», disent-ils.



Les hôtesses s'attellent alors à expliquer la réalité de la situation sur ce plan, insistant sur le retour de la sécurité dans le pays et sur ses atouts naturels.

L'affluence moyenne des visiteurs se situant autour de la centaine par jour, les responsables du pavillon escomptent entre 700.000 et 1 million de visiteurs d'ici la fin de l'exposition de Milan, avec un nombre record durant les grandes vacances et le mois de ramadan durant lequel une animation particulière sera assurée à travers une programmation artistique dense.

L'art culinaire, une porte d'entrée en Algérie

«Lorsqu'on m'a dit que les visiteurs provenaient du pavillon algérien, je me suis dit que cela n'est pas étonnant», disait à une des hôtesses du site un touriste français de passage devant celui-ci, comme s'il suivait le cheminement des effluves épiceées jusqu'à arriver à la «bonne adresse».

À l'origine de cette «aura» gastronomique, le jeune chef Amine Messili qui, pour être un habitué des plateaux télévisés algériens, n'est plus à présenter auprès des téléspectateurs férus des émissions culinaires.

Détaché à Milan tout au long des six mois de la manifestation, ce chef exécutif de l'Entreprise de gestion touristique (EGT) Centre, chargé de la cuisine algérienne s'échigne à offrir ce que la dextérité de ses mains excelle au mieux: la palette des mets est aussi diversifiée que goûteuse mais surtout représentative de tout le territoire national.

«Nous avons adoré le dîner et comptons revenir aussi souvent que possible», commente une famille de touristes allemands qui venaient d'apprécier un succulent couscous à la viande, précédé de

l'entrée composée de diverses sautes algériennes et servie à tous les repas.

«Les étrangers raffolent de notre cuisine, les plats les plus demandés étant le couscous et la chekchoukha (pâtes typiques à la sauce, viande et légumes, ndlr). Si le premier plat existe dans d'autres pays voisins, le nôtre est particulièrement apprécié en raison de sa variété et de son mode de préparation», explique le chef Messili.

Assurant le service d'une moyenne de 120 plats par jour, il assure être souvent interpellé par les clients étrangers du restaurant, ces derniers tenant à le féliciter pour la saveur des mets et demandant, pour la plupart, d'en acquérir «la recette et le secret» du cuistot.

«C'est un honneur pour moi de représenter l'Algérie dans cette exposition à travers la gastronomie et de voir l'intérêt que portent les étrangers à celle-ci. Je suis ravi de constater également que notre cuisine s'ouvre de plus en plus sur le monde», souligne-t-il.

Outre les Italiens, les Français représentent la nationalité étrangère qui sollicite le plus la restauration du pavillon algérien, nous indique-t-on citant l'exemple du commissaire du pavillon français qui, devenu un fidèle client du chef Messili, se fait un plaisir d'orienter d'autres compatriotes vers ce dernier ou d'accompagner des délégations diverses.

Au-delà du menu proposé, les responsables du pavillon ont également le souci du détail: le contenu des mets se veut aussi authentique que ces derniers qui, servis dans des récipients en terre cuite, n'en sont que plus savoureux et appétissants, se plaignent à souligner quelques consommateurs étrangers.

Annulation de la durée de validité de l'extrait du registre du commerce pour certaines activités

L'extrait du registre du commerce délivré aux assujettis pour l'exercice de certaines activités n'est désormais plus soumis à une durée de validité, en vertu d'un arrêté ministériel publié au *Journal officiel* n° 23.

Ce nouveau texte vient abroger celui de juin 2011 fixant la durée de validité de l'extrait du registre de commerce délivré aux assujettis pour l'exercice de certaines activités.

La durée de validité de ce document pour l'exercice certaines activités commerciales, dont l'importation de produits

et marchandises destinées à la revente en l'état, avait été fixée à deux années renouvelables dans l'arrêté ministériel de juin 2011. A ce jour, les activités concernées par la limitation de la durée de validité de l'extrait du registre du commerce étaient «l'importation de matières premières, produits et marchandises destinées à la revente en l'état, à l'exception des opérations d'importation réalisées pour propre compte par tout opérateur économique dans le cadre de ses activités de production, de transformation et/ou de réalisation dans la limite de ses propres

entreprises étrangères, selon les chiffres du Centre national de registre du commerce (CNRC) publiés en mars dernier.

Sur la seule année 2014, les nouvelles inscriptions avaient atteint un total de 184.150 opérateurs, dont près de 90% représentent des personnes physiques et 10% de sociétés, contre 181.751 opérateurs inscrits en 2013.

Sur 1.764 million d'opérateurs économiques inscrits, quelques 1.606.878 sont des personnes physiques (91,1%) et 157.122 de personnes morales (8,9%).

COURS DU PÉTROLE

Le Brent à plus de 65 dollars à Londres

Les prix du pétrole progressaient mardi en cours d'échanges européens, soutenus par un affaiblissement du dollar et par des propos encourageants sur la demande mondiale d'or noir tenus la veille par le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 65,47 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 59 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 74

cents à 60,94 dollars.

Un affaiblissement du dollar, notamment face à l'euro et la livre, soutenait les cours du brut mardi car il rendait les achats d'or noir, libellés dans la monnaie américaine, plus attractifs car moins onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises.

S'exprimant devant des journalistes à son arrivée à Vienne où l'Opep tiendra vendredi sa réunion ministérielle, M. Nouaïmi a affirmé que la stratégie de l'organisation de ne pas réduire sa production fonctionne. «La demande augmente. L'offre ralentit. C'est un fait. Le marché se stabilise», a déclaré le ministre du Pétrole du chef de



file des pays exportateurs d'or noir.

Los de leur réunion vendredi à Vienne, les douze pays membres de l'Opep, qui produisent environ 30% du pétrole mondial, devraient, selon la plupart des analystes, laisser inchangé leur plafond de production fixé officiellement à 30 millions de barils par jour (mbj).

Ce maintien du plafond de production devrait intervenir malgré les appels de plusieurs pays de l'Opep en faveur d'une baisse de la production pour favoriser une réduction de l'offre et une hausse des cours du pétrole qui restent, malgré leur remontée de ces derniers mois, à un niveau inférieur de près de moitié à leur niveau de juin 2014.



La croissance du secteur manufacturier de la zone euro a légèrement accéléré en mai, soutenue par la robustesse de l'Espagne et de l'Italie, tandis que l'Allemagne et la France montraient quelques signes de faiblesse, a indiqué lundi le cabinet Mar-

ZONE EURO

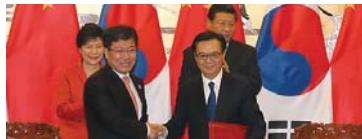
La croissance du secteur manufacturier s'accélère en mai

kit qui publie cet indicateur. Le PMI manufacturier de la zone euro s'est établi à 52,2 en mai contre 52,0 en avril. La première estimation le donnait à 52,3. L'activité progresse lorsque l'indice dépasse les 50 points, tandis qu'elle se replie lorsqu'il est inférieur à ce seuil. Ce sont donc l'Espagne (55,8 points), les Pays-Bas (55,5) et l'Italie (54,8) qui enregistrent les meilleures performances en mai, avec une forte progression de l'emploi. Le PMI manufacturier allemand s'est en effet élevé à 51,1, à son plus bas niveau en trois mois, tandis que le PMI français dans ce sec-

teur s'est établi à 49,4, sous la barre des 50 points. Dans le détail, la production et les nouvelles commandes affichent leurs plus fortes augmentations depuis 2007 en Espagne. En Italie, les croissances de la production et des nouvelles commandes atteignent leurs plus hauts niveaux depuis 4 ans. Dans l'ensemble de la zone euro, le volume des nouvelles commandes et les ventes à l'export enregistrent leurs plus fortes hausses depuis un peu plus d'un an, souligne Markit, ce qui se traduit par une hausse de l'emploi pour le 9e mois consécutif dans la région.

LIBRE-ÉCHANGE

Signature d'un accord entre Pékin et Séoul



La Chine et la Corée du Sud ont officiellement signé lundi un accord de libre-échange qui supprimera les droits de douane sur plus de 90% des biens échangés d'ici 20 ans. L'accord, conclu en novembre, a été signé lundi par les ministres du Commerce de la première et de la quatrième économie d'Asie. La Chine est le plus gros partenaire commercial de la Corée du Sud. Les échanges commerciaux entre les deux pays se sont élevés en 2014 à environ 214 milliards d'euros, selon des données officielles sud-coréennes. La Corée du Sud est l'un des plus gros investisseurs étrangers de la Chine, avec environ 1,4 milliard d'euros injectés dans l'économie chinoise pendant le premier trimestre 2015. Cet accord supprimera les droits de douane sur 92% des marchandises importées de Chine par la Corée du Sud et sur 91% des biens exportés par la Corée en Chine d'ici les 20 prochaines années. Il exclut certaines denrées agricoles (riz, boeuf, porc, poivre, calamars), répondant ainsi aux inquiétudes des agriculteurs sud-coréens. Dans le même temps, il écarte ou reporte l'ouverture des secteurs manufacturiers chinois les moins développés comme celui de l'automobile et de la production d'écrans.

BANQUE CENTRALE INDIENNE

Réduction du principal taux pour la troisième fois de l'année

La Banque centrale indienne (RBI) a réduit hier son principal taux d'intérêt pour la troisième fois de l'année afin de tenter de relancer la troisième économie d'Asie en maîtrisant l'inflation.

La RBI a abaissé son taux repo, le taux auquel elle prête aux banques, d'un quart de point de pourcentage à 7,25%, jugeant la reprise encore mitigée en Inde, a-t-elle indiqué dans un communiqué. «Avec une utilisation des capacités (industrielles) basse, des indicateurs de reprise encore contrastés et une croissance du crédit et de l'investissement atténuée, il y a place pour une baisse des taux», a indiqué le gouverneur de la RBI, Raghuram Rajan cité par le communiqué.

Une telle baisse était anticipée par les analystes, le recul des taux s'élargissant désormais à 75 points de base sur l'année. En avril, elle avait laissé inchangés ses taux, après une baisse surprise en mars, demandant aux banques de répercuter les deux premières baisses.

Rajan s'est fixé comme objectif principal le contrôle de l'inflation, qu'il veut voir ramenée



durablement sous les 6% d'ici janvier et sous 4% sur l'exercice 2016/17. En avril, l'inflation a touché un plus bas depuis quatre mois à 4,87%. Le gouvernement de Narendra Modi a accédé au pouvoir il y a un an sur la promesse d'une relance de la croissance et de l'investissement et pressait la RBI de baisser ses taux.

La croissance au premier trimestre 2015 a atteint 7,5% en Inde, soit mieux qu'en Chine, mais les analystes restent sceptiques sur ce chiffre, plusieurs indices comme la production industrielle ou les résultats des grandes entreprises restant beaucoup plus mitigés.

ARABIE SAOUDITE

Déficit budgétaire important prévu en 2015



L'économie saoudienne va enregistrer un déficit budgétaire substantiel de l'ordre de 20% de son PIB en 2015 en raison de l'effondrement de ses revenus pétroliers, a indiqué mardi le Fonds monétaire international (FMI).

«Les dépenses du gouvernement devraient rester élevées en 2015 en raison d'un certain nombre de facteurs alors que les revenus pétroliers se sont réduits», a expliqué une équipe du FMI après une visite dans le royaume.

Selon les experts du Fonds «le déficit devrait atteindre environ 20% du PIB pour 2015», soit quelque 130 milliards de dollars pour un PIB de 649 milliards. Pour le FMI, la forte contraction des cours du brut ont entraîné une forte réduction des revenus pour l'Etat mais l'impact sur le reste de l'économie est jusqu'à présent resté limité, en raison de l'importance des dépenses publiques.

L'équipe du FMI a prévu une croissance de 3,5% cette année, équivalente à celle de 2014, mais s'attend à un ralentissement à 2,7% l'an prochain. Les prix du pétrole ont chuté de 115 dollars le baril en juin 2014 à 46 dollars en janvier avant de remonter autour de 65 dollars. Les revenus pétroliers représentent plus de 90% des revenus publics de l'Arabie saoudite, le premier exportateur de brut au monde qui pompe 10,3 millions de barils par jour. Le FMI a estimé en mai à plus de 100 dollars le baril le seuil nécessaire pour équilibrer le budget. Les institutions internationales estiment que pour financer le déficit public, le gouvernement va devoir emprunter sur le marché financier pour la première fois en 15 ans, en dépit de ses énormes réserves. Ces réserves en devises étrangères ont chuté de 49 milliards de dollars durant les quatre premiers mois de l'année, à 683 milliards à la fin avril, indiquent les experts.

RUSSIE

3 nouvelles faillites bancaires

La Banque centrale de Russie a annoncé lundi la fermeture de trois banques moyennes dont la situation financière était devenue intenable, alourdisant ainsi le bilan de la crise économique et monétaire pour le secteur financier russe. Metrlobank, classée 248e sur 802 dans le secteur bancaire russe, OPM-Bank (257e) et Sibneftebank (446e) sont toutes les trois privées de leur licence bancaire et une administration provisoire se chargera de leur liquidation, a annoncé la Banque de Russie dans des communiqués. Les clients seront compensés jusqu'à 1,4 million de roubles (24.000 euros) par le fonds de garantie des dépôts. Ces trois établissements menaient une politique «à haut risque» du point de vue financier, fragilisant leur capital à un niveau jugé inacceptable par le régulateur, précise la même source. Le secteur bancaire a été lourdement affecté par la crise monétaire de décembre et désormais doit faire face à des impayés massifs de particuliers et d'entreprises en raison de la crise économique.

DÉPERDITION SCOLAIRE L'Algérie compte le plus faible taux dans la région MENA selon l'UNICEF



L'Algérie compte le taux «le plus faible» de déperdition scolaire dans la région MENA, a-t-on appris lundi auprès du bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) à Alger.

«Près de 500.000 enfants âgés entre 6 et 16 ans ne sont pas à l'école en Algérie, mais ce chiffre représente le plus faible taux par rapport à celui enregistré des pays de la région MENA», a déclaré le représentant de l'UNICEF en Algérie, Thomas Davin, dans un entretien à l'APS, à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant, célébrée le 1er juin de chaque année.

Le même responsable a indiqué qu'une enquête sur les enfants hors système scolaire a été réalisée dernièrement par le ministère de l'Éducation nationale et l'UNICEF et dont les résultats seront prochainement rendus publics, a révélé que «497.000 enfants âgés entre 6 et 16 ans ne sont pas à l'école (cycles primaire et moyen) en Algérie, avec un taux de 4,5 % du nombre total des enfants en âge légal de scolarité».

L'enquête a démontré que cette déperdition concerne en majorité les enfants âgés entre 11 et 15 ans, dont la plus grande partie sont des enfants du sexe masculin issus des couches sociales les plus défavorisées.

M. Davin a précisé que le taux des enfants scolarisés au primaire a atteint 97,5% et que seulement 2,5% des enfants ne sont pas scolarisés à ce cycle, ajoutant que la plus grande partie de la déperdition scolaire «est enregistrée au niveau de l'enseignement moyen».

Par ailleurs, il a précisé qu'un taux de moins de 17% des enfants âgés de 3 à 5 ans ont accès au préscolaire, estimant que ce taux «reste faible».

Le même responsable a expliqué que cette enquête sur les enfants hors système scolaire a été effectuée par l'UNICEF dans plusieurs pays du monde, dont les pays de la région MENA, qui a démontré que les taux en matière d'enfants non scolarisés dans cette région sont «beaucoup plus élevés».

Une autre enquête nationale à indicateurs multiples, dont les résultats ne sont pas encore rendus publics, a démontré que 86% d'enfants âgés de 2 à 14 ans estiment avoir été victimes d'une méthode disciplinaire violente, a par ailleurs annoncé M. Davin.

Réalisée par le ministère de la Santé et l'UNICEF durant la période entre 2012 et 2013 en Algérie, l'enquête a révélé, en outre, que 25% des enfants âgés de 0 à 6 mois en Algérie sont allaités d'une manière exclusive, contre 7% en 2007, qualifiant ces résultats de «grande progression».

L'enquête a également relevé un problème d'obésité chez les enfants qui «est en croissance» en Algérie, dont le taux a atteint plus de 13% des enfants, toutes classes sociales confondues.

Dans ce cadre, il a souligné que «c'est la première fois qu'une enquête démontre que le taux d'obésité dépasse la barre des 10%». D'autre part, il a affirmé que cette enquête a également démontré qu'environ 11% d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance (trop petits par rapport à leurs âges), et que cela est du à une «mauvaise pratique nutritionnelle», a-t-il affirmé.

ABDELKADER OUALI L'A ANNONCÉ À LAGHOUAT La RN-1 sera élevée au rang d'autoroute Nord-Sud

La route nationale
Une sera élevée au
rang d'autoroute
Nord-Sud, a
affirmé, lundi
après-midi à
Laghouat, le
ministre des
Travaux publics,
Abdelkader Ouali.

Le ministre, qui a inspecté le projet de doublement de voies de la RN-1, sur son tronçon traversant la wilaya, au niveau de la zone de Bouterkfine (40 km au sud de Laghouat), a indiqué que cet axe routier sera érigé en autoroute au regard de son importance, dans le sens où il ouvrira des perspectives de complémentarité entre les wilayas se trouvant sur son tracé.

Cette route va traverser les Hauts-Plateaux, sécurisera davantage les déplacements des usagers, et contribuera à la concrétisation des objectifs économiques, en tant que facteur essentiel dans l'impulsion du développement et de l'investissement, a souligné M.Ouali.

Au terme de la réalisation de ce projet routier, il sera suggéré la mise en place d'un comité d'accompagnement regroupant les secteurs des Res-



sources en eau, de l'Agriculture et de l'Energie, qui aura pour charge de faciliter l'investissement et lui réunir les conditions nécessaires, dans le cadre d'une approche intégrée, a-t-il ajouté.

Lors de cette visite de terrain, le ministre des Travaux publics a inspecté le projet de doublement de voies sur une distance de 103 kilomètres entre les wilayas de Laghouat et Ghardaïa, d'un coût de 11,5 milliards DA et englobant quinze (15) ouvrages d'art, six (6) échangeurs et seize (16) dalots, selon sa fiche technique. M.Ouali a montré une «satisfaction» quant au rythme de réalisation du projet, appelant, par la même occasion, à encourager les entreprises locales, au vu de leur rôle dans la création de richesses et de ressources.

Le projet en question, inscrit au titre du quinquennal 2010-2014 et qui a

été confié à sept entreprises, nationales et locales, a atteint un taux d'avancement de ses travaux de 55 pourcent. Sa première tranche de 51 km entre Laghouat et Bellil devra être livrée fin août prochain, et sa seconde tranche de 39 km reliant Bellil à Hassi-R'mel, en décembre prochain, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

La dernière tranche du projet, longue de 13 km et reliant Hassi-R'mel aux limites territoriales avec la wilaya de Ghardaïa, sera réceptionnée en mars 2016. Au terme de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre des Travaux publics a donné son approbation pour le lancement d'une étude technique concernant la réalisation d'une route de contournement du tissu urbain du chef-lieu de wilaya de Laghouat.

MÉDÉA Portes ouvertes sur le centre d'instruction des commandos de Boghar

Le centre d'instruction des commandos (CIC) Mbarek Derbal de Boghar, 67 km au sud-ouest de Médéa, a ouvert hier, pour la première fois de son histoire, ses portes au public, dans le cadre du plan de communication annuel de l'Armée nationale populaire (ANP), a-t-on constaté.

Cette journée, qui vise à promouvoir l'image de l'ANP auprès du grand public, est une opportunité pour le citoyen de faire une brève «immersion» dans le monde des «Maghawirs», ces troupes d'élite qui représentent le fer de lance de l'Armée nationale populaire.

Le public, venu principalement de la localité voisine de Ksar El-Boukhari, a pu, à cette occasion, s'informer sur les conditions de sélection et de recrutement des futurs commandos, ainsi que sur la formation militaire, pratique et théorique, assuré au niveau du centre d'instruction et des moyens pédagogiques dont il dispose.

Les visiteurs, très nombreux à faire le déplacement au CIC de Boghar, ont assisté à une série d'expositions et d'exercices militaires réalisés par de jeunes commandos en formation. Outre les combats de corps-à-corps et les exercices d'arts martiaux, une simulation de libération d'otages a été



organisée sur place, en guise de démonstration du niveau professionnel atteint par ces troupes d'élite, engagées sur différents fronts de la lutte anti-terroriste.

Créé en novembre 1993, le centre d'instruction de commandos (CIC) Mbarek Derbal assure la formation des troupes opérationnelles affectées aux différentes unités de combat de l'Armée nationale populaire.

ETÉ 2015 350 surveillants de baignade mobilisés à Jijel



Un important dispositif humain constitué de 350 surveillants de baignade sera déployé à Jijel dans le cadre de la saison estivale 2015 a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile.

Cet effectif auquel s'ajoutent 51 plongeurs professionnels sera présent sur l'ensemble des plages surveillées et autorisées à la baignade, a indiqué Zoubir Laachibi.

Les surveillants de baignade sont, pour la plupart, des universitaires devant bénéficier d'une formation théorique et pratique portant sur les techniques de sauvetage et de secourisme en cas de noyade, a indiqué la même source. En outre, d'importants moyens matériels et équipements, dont l'affection d'ambulances médicalisées et la mise en place de miradors, sont prévus pour assurer la sécurité des estivants, a encore fait savoir cet officier, rappelant qu'une caravane de sensibilisation aux risques de noyade et d'incendies de forêts a été lancée récemment à travers la wilaya de Jijel. Pour rappel, une enveloppe de 100 millions de dinars, dont 60 puissé du budget de wilaya, a été débloquée afin de permettre la réalisation de divers équipements sur les 22 plages ouvertes à la baignade.

APS

ALGER

La saison estivale 2015 lancée à partir des «Sablettes»

Les travaux d'aménagement de Oued El Harrach commencent à donner des résultats papables : les autorités locales ont choisi «les Sablettes» pour lancer officiellement, lundi, la saison estivale 2015 dans la wilaya d'Alger.

Réputé pour la forte pollution de ses eaux, Oued El Harrach est en passe de devenir un des pôles touristiques et de loisirs de la capitale, quatre ans après le lancement des travaux de son aménagement et sa dépollution sur un tronçon de 18 km.

Le lancement de la saison estivale 2015, prévu jusqu'au 30 septembre, s'est en effet tenu sur la rive droite de l'embouchure de l'oued ou trois piscines en plein air, des aires de jeu pour enfants et des espaces verts ont été pour la première fois ouverts au public.

L'axés aux piscines, gérées par l'Office des parcs de sports et loisirs d'Alger (OPLA) - un établissement de wilaya - est payant tandis que les autres espaces de détentes sont libres, apprend-on sur place. «Je suis très fier de participer à cette cérémonie d'autant qu'elle se tient dans un endroit qui faisait autrefois la honte des habitants de la capitale. Grâce aux efforts de l'Etat, ce site constituera un nouvel acquis pour Alger, après la fin des travaux d'aménagement», a indiqué le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri.

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, a abondé dans le même sens, appelant avec M. Nouri les estimants à utiliser rationnellement les structures de détente mises à leur disposition et à les préserver contre toute dégradation. Lancé en juin 2012 avec un délai de réalisation de 42 mois, le projet d'aménagement de Oued El Harrach, qui prend sa source à Hammam Melouane (wilaya de Blida), sera livré par tranches, en fonction de l'avancement des travaux pour les-



quels l'Etat a dégagé une enveloppe de 37,9 milliards de DA. A la promenade des «Sablettes», qui va de l'embouchure de oued El Harrach à l'usine de dessalement d'eau de mer du Hammam, il est prévu la mise en service dans un mois d'une passerelle permettant aux visiteurs d'accéder à partir du parking de la gare du Carroubier, selon le directeur de wilaya des travaux publics, Abdennour Rabhi.

Lancé en décembre 2012, le projet d'aménagement de la promenade des Sablettes est à 55% réalisé et les délais courront jusqu'en mars 2017, a précisé M. Rabhi, notant que la première partie ouverte au public en 2014 accueille quelque 20.000 personnes durant les week end.

Par ailleurs, 70 plages sont autorisées cette année à la baignade dans la wilaya d'Alger contre 72 en 2014. En application des instructions du gouvernement, la wilaya a pris les mesures nécessaires pour assurer la gratuité de l'accès à ces sites, notamment en relevant à son compte la gestion des 16 plus grandes plages de la capitale en termes d'affluence, a souligné le wali Abdellah Zoukh lors de la cérémonie.

A El Qadous (Heuraoua), Decca plage, Surcouf et les Tamaris (Ain Taya), Réghaïa plage, Tamenfoust (El Marsa), les Sirénies I et II (Bordj El Kifan), Khelloufi I et II (Zéralda), Sidi Fredj Est et Azur plage (Staouéli), El Bahdja et la Madrague (Ain Béniân), plusieurs équipements (parasols, vestiaires, douches, toilettes) sont gracieusement mis à la disposition des visiteurs. En accord avec la wilaya d'Alger, Algérie Télécom propose un service In-

ternet (wifi) dans ces 16 grandes plages, avec une heure de connection gratuite comme «bonus».

Au delà, l'offre est payante, selon le fournisseur d'accès. Un dispositif de sécurité, assuré selon les cas par la police, la gendarmerie nationale et la garde communale, est en place pour dissuader contre toute tentative de squat des plages comme cela a été déploré à chaque saison estivale.

M. Zoukh et ses invités, qui ont passé en revue ce dispositif au niveau des plages Khaloufi 1 et 2 à Zéralda, sur la côte ouest algéroise, se sont félicités de l'amélioration des conditions d'accès des estivants. Le président de la commission tourisme de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Madjid Lamdani, s'est dit «optimiste» quant à la réussite de la saison estivale 2015, à condition que le dispositif en vigueur soit maintenu jusqu'au 30 septembre.

«L'Algérois pourra profiter pleinement des plages cette année. Toutes les décisions ont été prises pour assurer le confort des estivants notamment à travers la lutte contre les squatteurs et l'installation des équipements nécessaires que les utilisateurs doivent préserver contre la dégradation», a-t-il indiqué à l'APS. Six forêts urbaines récréatives ont été également ouvertes lundi à Alger, selon le directeur de wilaya des forêts, Noureddine Baaziz.

Il s'agit, selon lui, des bois d'El Qadous (Heuraoua), Baroudi (Chérâga), Stamboul (Bordj El Kiffan), les Frères Bouaud (El Madania), Diar El Djamaa (El Harrach) et Bouseqloul (Bordj El Bahr).

CNAC

Financement de 50 projets de fourgons-ateliers à Tizi-Ouzou



Une cinquantaine de projets de fourgons-ateliers ont été financés, à ce jour, par la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur local de cette Caisse.

«Les services de la CNAC de Tizi-Ouzou ont réceptionné un total de 64 demandes depuis le lancement de cette formule d'emploi», a indiqué, à l'APS, Ould Ali Hakim.

Il a fait part, dans ce sens, de la concrétisation, durant le premier trimestre 2015, de trois (3) projets de fourgons-ateliers mobiles.

Cette formule d'emploi est destinée aux personnes exerçant un travail manuel et ayant notamment une qualification dans les spécialités de la mécanique, la plomberie, la climatisation et chauffage central, et la peinture bâtiment, entre autres, a-t-il précisé.

ENTREPRENEURIAT

Session de formation à Batna à la création et à la gestion d'entreprises



Un groupe de 18 jeunes diplômés universitaires porteurs de projets a entamé mardi à Batna une session de formation à la création et à la gestion d'entreprises. Initier par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Batna, en partenariat avec le Bureau international du travail (BIT), cette formation d'une semaine abritée par le centre culturel islamique propose, à travers le programme «Gérrez mieux votre entreprise», de doter ces jeunes des techniques nécessaires pour faire aboutir leurs projets.

Selon ses organisateurs, cette session de formation a également pour objectif de promouvoir l'esprit entrepreneurial à travers le développement des capacités des jeunes diplômés en matière de création et de gestion d'entreprises, de planification, de comptabilité, de fiscalité et de gestion des stocks. Elle vise également à contribuer à l'effort national de promotion de l'employabilité et de l'entrepreneuriat à travers un «accompagnement sûr et efficace des jeunes porteurs de projets».

L'encadreur de cette session agréée par le BIT, Brahim Bendjamaa, a invité les jeunes universitaires intéressés par la création d'une entreprise à demeurer constamment à l'écoute des dispositifs mis en place par l'Etat pour soutenir l'emploi des jeunes.

APS



sur le processus électoral et de débattre de sujets liés à la réalité de l'enfance et leur enseigner des méthodes d'expression de leurs droits, a souligné le directeur de l'éducation, Kadir Mourad.

Pour sa part, le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlène a déclaré, dans son intervention, que «l'installation d'une Assemblée populaire de wilaya dédiée aux enfants vient rehausser la célébration de la journée mondiale de l'enfance et incruste l'exercice démocratique des élections dans l'esprit des enfants».

ORAN

Installation d'une Assemblée populaire de wilaya d'enfants

Une assemblée populaire de wilaya d'enfants a été installée lundi à Oran, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, en présence du wali, du président d'APW et des représentants de l'exécutif. Lors de cette opération, à laquelle ont assisté 60 enfants des établissements scolaires de la wilaya, le benjamin Ghazoui Younès a été élu président de l'Assemblée, six autres enfants ont été désignés comme vice-présidents et neuf commissions de l'Assemblée constituées pour un mandat d'une année.

Cette initiative, organisée par l'APW en collaboration avec la direction de l'Education, intervient après la tenue, dimanche au CEM Mohamed Tandjaoui, d'une opération de simulation d'élections à l'Assemblée populaire de wilaya, abordant le rôle de son président, des élus et des commissions, a indiqué l'attaché culturel de la direction de l'Education. Les élèves ayant obtenu les meilleures moyennes aux 1er et 2ème trimestres de la troisième année moyenne ont été retenus pour cette initiative. Ils ont été initiés à des cours sur les Assemblées élues en éducation civique, a ajouté M. Guenoune Mohamed. L'Assemblée de wilaya d'enfants se réunit une fois chaque trimestre pour débattre de plusieurs sujets et présenter des propositions sur la situation scolaire et sociale des enfants à l'APW, en vue de les adopter, a-t-on souligné. L'initiative vise à fournir aux élèves des informations

PROTECTION CIVILE

16 445 interventions en une semaine



Durant la période du 24 au 30 mai 2015, les unités de la Protection civile ont enregistré 16 445 interventions pour venir à bout des appels de détresse des citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc. Concernant le secours à personnes 9008 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1177 blessés traités par nos secours médicalisés et 7527 évacuations sanitaires. 2033 Interventions effectuées suite à 1103 accidents de la circulation ayant causé le décès de 30 personnes et 1278 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 05 personnes décédées et 48 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 36 accidents de la route. En outre, nos secours ont effectuées 1390 interventions pour procéder à l'extinction de 1023 incendies urbains, industriels et incendies divers. Par ailleurs 4014 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3506 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

MOSTAGANEM

Une famille de 6 personnes décimée dans un accident de la circulation

Six personnes d'une même famille ont trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu hier à Mostaganem, a-t-on appris de la direction de la Protection civile.

Selon le chargé de l'information à la direction de la protection civile de la wilaya, le lieutenant Ourari Mohammed, l'accident s'est produit sur la RN 90 A au douar Ouled Dani (commune d'Oued El Kheir), non loin des limites territoriales avec la wilaya de Relizane, suite à une collision frontale entre un camion et un véhicule touristique.

Six personnes appartenant à une même famille dont deux femmes (40 et 31 ans), trois enfants (3, 4 et 10 ans) et le conducteur du véhicule (31 ans) sont mortes sur le coup, tandis que deux autres dont une femme qui était à bord du véhicule et le conducteur du camion ont été grièvement blessés, a-t-on signalé de même source.

Les agents de la Protection civile ont transféré les blessés à l'hôpital de Yellal (Relizane) et les corps des victimes vers la morgue de l'hôpital d'Aïn Tedelès. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

ALGER

20 ans de réclusion criminelle pour les deux auteurs d'un crime

En ce mois de mai 2015, la cour criminelle d'Alger a eu à statuer sur une affaire de meurtre impliquant deux amis, les nommés Nassim âgé de 43 ans et Mounir âgé de 41 ans. Lors de leur comparution devant le juge d'instruction, les deux amis avaient plaidé coupables et furent écrasés sous le chef d'inculpation d'homicide volontaire.

A.Ferrag

Ce jour-là, les deux inculpés ont violemment agressé Karim âgé de 46 ans, ils voulaient lui voler son cabas.

La victime a été grièvement blessée à l'arme blanche par ces malfaiteurs. En effet, en tentant de leur résister, le malheureux a reçu plusieurs coups de couteau qui lui ont



été fatales puisqu'il rendit l'âme.

Les éléments de police judiciaire ont fait heureusement procéder à l'arrestation des deux auteurs présumés du crime, en l'occurrence, Nassim et Mounir.

Le jour du procès, les deux malfaiteurs sont accusés d'homicide volontaire, vol qualifié et agression à l'arme blanche.

Le représentant du ministère public, étant donné la gravité de l'acte

commis par ces derniers et relatant les faits contenus dans le dossier, requiert la peine de 25 ans de réclusion criminelle.

Pour la défense, la tâche n'est pas facile et pour conclure elle demande à la cour d'accorder les circonstances atténuantes à ses clients.

À la fin des délibérations, le juge revient avec le verdict : les deux accusés sont condamnés à 20 ans de réclusion criminelle.

CRÉATION D'UN SITE WEB «ÉCHANGES DE RECETTES AVEC TATA H'BIBA»

DK News a reçu une invitation «pas comme les autres»

DK News a reçu une invitation «pas comme les autres», sollicitant sa «contribution (média-tique) à un événement intitulé «médiatico-culinnaire», celui, en l'occurrence, de la création d'un site web «Échanges de recettes avec Tata H'biba».

L'aimable invitation émane de (un rectangle) KT Communication dont les coordonnées sont les suivantes : Cité des 2248 lgts bloc 57 A local No 04 Aïn Naadja Alger, tél-fax 021 22 26 41 portable 0556 153 574. Il s'agit, en fait,

selon la note d'information jointe en annexe à l'invitation, de l'organisation et de la réalisation d'un projet intitulé «Échanges de recettes avec Tata H'biba».

Qui est «Tata H'biba» ? Elle est fondatrice d'un groupe facebook, particulièrement active et a réussi à réunir plus de 317 000 membres, tous mordus de cuisine. Hommes, femmes, jeunes ou âgés, amateurs ou professionnels... Un agréable espace d'échanges», nous apprend-on. Les «tâches

principales du projet» :

-1) Réalisation d'un site web «échanges de recettes avec Tata H'biba» qui permettra aux membres du groupe de s'épanouir dans un meilleur espace d'échanges et de conseils culinaires,

-2) Réalisation d'un projet «préserver notre patrimoine culinaire», projet qui a pour but de réaliser des courts métrages dans les 48 wilayas du pays, où des plats propres à chaque région seront confectionnés par des membres de la région même...

AB

CONSTANTINE

Arrestation de deux individus, auteurs présumés de la tentative d'enlèvement d'une fillette de 5 ans



Deux individus âgés de 16 et de 30 ans, auteurs présumés de la tentative d'enlèvement d'une petite fille de 5 ans, lundi matin à Constantine, ont été arrêtés en fin de journée, a appris l'APS auprès d'une source policière.

Les deux personnes en question ont été interpellées près du quartier Benchergui, non loin du lieu du forfait dont ils sont suspectés d'être les auteurs, selon la même source qui a souligné que cette arrestation est le fruit d'une minutieuse enquête menée par

les éléments de la sûreté de wilaya.

Rappelons que la fillette a été retrouvée saine et sauve par les policiers sur un versant forestier donnant sur le village de Salah-Bey, à quelques centaines de mètres de son domicile, moins de cinq heures après son enlèvement du domicile de ses parents.

Pour rappel, les services de police avaient été alertés, lundi peu après 3 heures du matin via le numéro vert de la DGSN (15.48) par le père de la petite fille qui, au moment de la prière du Fadjr, se rendit compte de la disparition de la petite fille et de l'effraction de la porte en acier de terrasse du domicile familial situé cité El Djebass.

Les policiers, secondés par la brigade canine et les éléments de la police scientifique, ont rapidement bouclé la zone et pu resserrer l'étau sur les auteurs de cet acte, avant de déterminer, avec la collaboration de citoyens, la direction prise par ces criminels pour aboutir, finalement, à leur arrestation.

HIER À 00H31

Secousse tellurique de magnitude de 3,1 dans la wilaya de Batna



Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,1 sur l'échelle de Richter a été enregistrée, mardi à 00h 31 (heure locale), dans la wilaya de Batna, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse, a été localisé à 19 km au nord-ouest de Merouana, wilaya de Batna, a précisé la même source.

SELON L'UNICEF La maltraitance des enfants coûte l'équivalent de 2% du PIB en Asie-Pacifique



Le coût de la maltraitance des enfants en Asie-Pacifique représenterait 2% du produit intérieur brut de la région, révèle une enquête publiée mardi par l'Unicef, qui espère avec ces chiffres inédits à inciter les gouvernements à prendre des mesures.

«C'est la première recherche de ce type effectuée dans la région et elle est importante. Elle montre que rester inactif face à la violence a un vrai coût économique pour les pays», a déclaré par téléphone à l'AFP Marta Santos Pais, représentante spéciale du secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants.

Selon l'étude dévoilée à Bangkok mardi, cela représente un coût de 209 milliards de dollars par an pour la région, quand on tient compte des violences psychologiques (65,9 milliards), physiques (39,6 milliards), des violences sexuelles (39,9 milliards), de la négligence (32 milliards) et l'exposition à la violence parentale (31 milliards). Dans la région, entre 14 et 37% des enfants, tant les filles que les garçons, seraient confrontés à au

moins une forme de violence, d'après l'étude.

Les violences physiques et sexuelles sont plus fréquentes dans les pays où le niveau de vie est faible ou moyen, note l'Unicef. Les violences psychologiques touchent surtout les pays plus riches.

Les violences contre les enfants bouleversent leur capacité scolaire, leur santé mentale et physique et leurs performances au travail une fois adultes, écrit l'Unicef. Cela augmente également «des comportements à risque chez les adolescents et à des impacts à long terme sur les agressions, la violence et la criminalité», outre les coûts pour les services de santé. «Nous travaillons avec les gouvernements de la région à la mise en place de mesures sur la base de ces résultats. C'est capital parce qu'il est important de briser le silence», estime Marta Santos Pais.

Au Cambodge, «une campagne pour changer la perception du public, les attitudes et les comportements» a été lancée en partenariat avec le gouvernement, ajoute-t-elle.

RÉDACTION D'UN PROJET DE TEXTE SUR LE CLIMAT Reprise des négociations de l'ONU à Bonn

Les négociations des Nations unies sur le climat, auxquelles participent près de 200 pays, ont repris lundi à Bonn, en Allemagne, se concentrant sur un nouvel accord climatique mondial qui doit être obtenu à Paris à la fin de l'année.

La réunion de 11 jours a pour mission de rédiger un projet de texte de 90 pages pour le nouvel accord, réduisant les divergences sur les questions allant de l'attribution de la responsabilité en matière de réduction des émissions de carbone au soutien financier et technologique aux pays en développement.

Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius, qui présidera également la conférence climatique de l'ONU à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, a dit aux négociateurs lors de l'ouverture de la réunion de Bonn que la France chercherait à parvenir à un «pré-accord» dès octobre et qu'il prévoyait d'organiser des réunions ministérielles sur le climat à Paris les 20 et 21 juillet et le 7 septembre pour imprimer un élan supplémentaire.

La réunion de Bonn est un des trois cycles restant de négociations formelles selon la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) avant la Conférence de Paris. Les deux autres sessions doivent se tenir dans la même ville d'Allemagne en août et en octobre.

Tandis que les pays développés tentent à décrire l'accord comme un pacte pour la réduction des émissions, les pays en voie de développement insistent pour que l'accord à Paris soit global, prenant en compte d'autres éléments comme l'adaptation, la finance, le transfert de technologie, la transparence d'action, et le développement des capacités d'une manière équilibrée.

AUSTRALIE: Amnesty condamne la «sur- représentation» des jeunes Aborigènes dans les prisons

Amnesty International a dénoncé mardi la proportion croissante d'enfants et adolescents aborigènes et indigènes placés en détention en Australie, exhortant Canberra à lutter contre le phénomène.

Dans un rapport sur la jeunesse aborigène et indigène du détroit de Torrèse (population autochtone du nord de l'Australie), l'organisation de défense des droits de l'Homme dit que les enfants de ces communautés ont 26 fois plus de risques de se retrouver derrière les barreaux que les autres.

Alors que les jeunes de 10 à 17 ans membres de ces minorités ne représentent que 5% de la population totale, ils forment 59% de la population carcérale dans cette classe d'âge.

«Qui plus est, cette sur-représentation ne fait que s'aggraver», a déclaré Sallie Shetty, secrétaire général d'Amnesty en Australie, citant des données de 2011 qui montrent que ces enfants avaient 21 fois plus de risques d'être incarcérés.

L'étude met également en évidence les lacunes et les incohérences entre les différents Etats australiens dans la collecte des données dans les collectes judiciaires, qui empêchent les autorités d'apporter une réponse adaptée.

Amnesty recommande la mise en œuvre d'une nouvelle législation garantissant le placement provisoire des mineurs en attente d'un procès uniquement dans les cas extrêmes, une meilleure aide juridique et le placement en détention des moins de 17 ans seulement en ultime recours.

«Malheureusement lorsque des enfants ont été incarcérés avec des opportunités limitées de réinsertion (...) il y a toutes les chances pour qu'ils passent le reste de leur vie à récidiver», a ajouté Sallie Shetty devant la presse.

«L'Australie traîne derrière elle une longue et tragique histoire d'enfants aborigènes enlevés à leurs familles. Une autre génération perdue se prépare à cause de politiques défaillantes, sauf si les pouvoirs publics réagissent vite et intelligemment.»

CRISE DES MIGRANTS EN ASIE DU SUD-EST Le président Obama demande à la Birmanie de «cesser de discriminer» les Rohingyas



Le président américain Barack Obama a demandé lundi à la Birmanie de «cesser de discriminer» les Rohingyas, minorité musulmane au centre de la crise des migrants en Asie du Sud-Est.

«Une des choses les plus importantes est de cesser de discriminer des gens sur la base de leur apparence ou de leurs croyances», a lancé le président américain, s'exprimant pour la première fois depuis le début de cette crise.

«Et les Rohingyas sont fortement discriminés», a-t-il ajouté devant la presse, employant le terme «rohingya», au risque de susciter la colère des autorités birmanes, qui ne reconnaissent pas ce groupe ethnique de quelque 1,3 million de personnes, qu'elles qualifient de «Bangladais», les voyant comme des immigrés illégaux du

Bangladesh voisin. La crise des migrants en Asie du Sud-Est a attiré l'attention internationale depuis quelques semaines que des milliers d'entre eux ont été abandonnés en mer par leurs passeurs suite à une politique répressive de la Thaïlande qui a désorganisé les réseaux.

Cela a révélé l'ampleur du problème, qui plonge ses racines au Bangladesh et en Birmanie. Les Bangladais fuient à la misère et les Rohingyas les discriminations en Birmanie, où ils n'ont accès ni aux écoles ni aux hôpitaux.

«Je pense que si j'étais Rohingya, je resterais là où je suis né. Je voudrais rester dans le pays où mes parents ont vécu. Mais je voudrais m'assurer que mon gouvernement me protège», a ajouté Barack Obama.

CANICULE EN INDE: 2300 décès

La vague de chaleur qui sévit depuis des semaines en Inde a fait plus de 2300 morts, le bilan le plus lourd depuis la fin des années 1990, ont indiqué lundi les autorités sanitaires indiennes. Des centaines de personnes, surtout parmi les plus pauvres, meurent chaque été en raison de la chaleur en Inde. Mais 2015 s'avère être

la deuxième année la plus meurtrière de l'histoire du pays et la cinquième la plus fatale sur l'ensemble de la planète, selon les chiffres du EM-DAT, une base de données internationale sur les catastrophes naturelles.

La mousson, guettée avec impatience, devra se faire attendre encore plusieurs semaines avant de toucher les plaines arides du Nord du pays.

NIGERIA : 69 morts dans l'incendie d'un camion-citerne



Soixante-neuf personnes sont mortes dans l'incendie d'un camion-citerne dont le chauffeur a perdu le contrôle aux abords d'une gare routière à Onitsha, capitale de l'Etat d'Anambra. Onitsha est la plus grande ville de l'Etat d'Anambra et un carrefour commercial dans cette région. Les accidents de la route sont très fréquents au Nigeria, à cause du mauvais état des routes et des véhicules, des excès de vitesse et de l'abus d'alcool au volant, notamment.

Selon un responsable de la Croix-Rouge basé dans la capitale nigériane Abuja, 69 per-

CANCER DE LA PROSTATE

3 HEURES DE MARCHE HEBDOMADAIRE POUR MIEUX RÉCUPÉRER

Des chercheurs américains recommandent 3 heures de marche par semaine pour mieux récupérer après un cancer de la prostate. De la marche, oui, mais sans forcer.

3 heures de marche "sans forcer" (c'est-à-dire que l'on peut parler en même temps sans être essoufflé), c'est ce que recommandent des chercheurs américains de la Northwestern University, afin de mieux récupérer après un cancer de la prostate.

Il faut dire que les traitements actuellement proposés ne sont pas sans conséquences sur la vie quotidienne des patients : fatigue, dépression, surpoids, troubles de l'érection, troubles urinaires... "90 minutes de marche à intensité modérée par semaine peuvent réduire considérablement les effets secondaires des traitements contre le cancer de la prostate", explique le Pr. Siobhan Phillips, principal auteur de cette étude publiée dans la revue scientifique *Journal of Cancer Survivorship: Research and Practice*.

L'haltérophilie déconseillée

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont travaillé à partir des données de plus de 51 000 hommes ayant survécu à un cancer de la prostate. verdict : non seulement la marche accroît la qualité de vie, mais elle est également plus efficace que

d'autres sports, tels que la natation, le vélo ou encore le tennis. À noter également que l'haltérophilie n'est pas recommandée puisque, selon les chercheurs, elle aurait tendance à accroître les troubles urinaires.

Les auteurs de l'étude ajoutent que, si les patients ne se sentent pas capables de faire 3 heures d'activité physique modérée par semaine, il s'agit tout de même de ne pas baisser les bras. "Commencez petit : 5 à 10 minutes de marche par jour au début, puis augmentez progressivement. Vous verrez rapidement les résultats."



LES CHIENS SERAIENT CAPABLES DE LE DÉTECTER



Les chiens à l'odorat très aguerri seraient capables de détecter le cancer de la prostate dans un échantillon d'urine, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Journal of Urology*.

Un dépistage fiable à presque 100%. Avec ses 200 millions de cellules olfactives, la truffe du chien est capable de repérer des odeurs extrêmement volatiles. Cet odorat hors du commun est déjà utilisé pour la recherche de personnes disparues, d'explosifs ou de la drogue. Les chiens pourraient mettre leur odorat au service de la santé et devenir des dépisteurs de cancers.

Les chercheurs de l'Humanitas Research Hôpital à Milan (Italie) ont formé pendant 5 mois, deux berger allemands femelles déjà renifleuses d'explosifs, à identifier les composés organiques volatils spécifiques au

cancer de la prostate et présents dans des échantillons d'urine. Les chercheurs ont ensuite mis à l'épreuve les chiennes pour tester les échantillons d'urine de 362 patients atteints d'un cancer de la prostate à différents stades (d'un risque faible à un niveau métastatique) tous diagnostiqués, ainsi que ceux d'un groupe témoin de 540 personnes saines.

Un dépistage efficace

Les chiennes se sont montrées extrêmement performantes. Elles ont été capables de détecter respectivement 100 % et 99 % des échantillons positifs, et d'éliminer 98 % et 96 % des échantillons négatifs.

« Ce type de diagnostic est reproduit, peu coûteux et non invasif » a souligné le Dr Luigi Taverna, chef du service d'urologie de l'Humanitas Research Hôpital. « Ce type de diag-

nostic pourrait permettre de réduire le nombre de biopsies inutiles pour mieux se consacrer aux patients à risque », conclut-il.

L'odorat des chiens a déjà fait ses preuves

Cette étude présentée au congrès annuel de l'Association américaine d'urologie d'Orlando (Etats-Unis) confirme les résultats de précédentes recherches et expériences.

En 2011, des chercheurs allemands ont découvert que des chiens pouvaient déceler la présence d'un cancer du poumon en reniflant l'haleine de personnes atteintes de cette maladie. Plus récemment, en 2015, une équipe de l'Université de l'Arkansas pour les sciences médicales (UAMS) a entraîné un berger allemand mâle, Frankie capable lui, de détecter le cancer de la thyroïde.

VOTRE PÈRE A UN CANCER DE LA PROSTATE ? FAITES UNE MAMMOGRAPHIE !

Des antécédents de cancer de la prostate chez votre père ou votre frère peuvent indiquer que vous êtes à risque vous aussi. Mais pour le cancer du sein, on sait désormais que si une femme a plusieurs cas proches de cancer du sein dans sa famille, elle est plus à risque elle aussi, de développer la maladie. Des mutations dans les gènes BRCA1 ou BRCA2 sont les causes les plus courantes

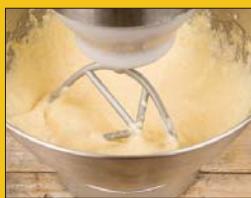
de cancer du sein héréditaire, qui peuvent être héritées d'une mère ou un père. Pour les hommes, le cancer de la prostate est une autre forme de cancer qui est plus susceptible de développer chez les personnes ayant des antécédents familiaux de la maladie. Avoir un père ou un frère avec le cancer de la prostate peut plus que doubler le risque d'un homme d'être touché par la maladie.

Mais une étude récente vient indiquer que si, dans la famille de la femme, il y a des antécédents de cancer de la prostate, son risque de cancer du sein est 15% plus élevé. Pour faire cette découverte sur l'association cancer de la prostate-cancer du sein, les chercheurs de l'Ecole de médecine de Détroit (Etats-Unis) ont étudié les dossiers de santé de 78 171 femmes,

recrutées pour une vaste étude épidémiologique entre 1993 et 1998 et suivies jusqu'en 2009. Au cours de cette période, 3506 femmes ont été diagnostiquées avec le cancer du sein. Les chercheurs ont constaté que celles qui avaient un parent au premier degré (un frère, un père ou un fils) avec le cancer de la prostate avaient un risque 14% supérieur d'être diagnostiqués avec un

cancer du sein après l'âge de 50 ans. Un risque qui augmente de 78% chez les femmes ayant dans leur famille à la fois des antécédents de cancer de la prostate et des antécédents de cancer du sein. Aussi, si c'est votre cas, ne laissez pas passer l'invitation pour le programme de dépistage organisé du cancer du sein lorsque vous aurez 50 ans.

BOIRE SES REPAS, UNE NOUVELLE MODE RISQUÉE POUR LA SANTÉ ?



De plus en plus de personnes travaillant sur des écrans aux Etats-Unis consomment des nouvelles "poudres repas" plutôt que des aliments solides. La promesse de cette tendance ? Un équilibre alimentaire parfait, selon les fabricants. Les boissons à base de poudre protéinée ne sont plus réservées qu'aux bodybuilders, selon une enquête menée par le New-York Times auprès de salariés de la Silicon Valley. Aux Etats-Unis, donc, boire ses repas au lieu de les manger fait fureur parmi les informaticiens et autres développeurs pris de court par le temps lors des pauses repas.

Soylent, Schmoylent, Schmilk... des poudres repas peu coûteuses
A chacun sa mixture. Si certains ne jurent que par Soylent, Schmoylent ou Schmilk, poudres contenant des nutriments tels que le magnésium, le zinc ou les vitamines, d'autres vont jusqu'à se préparer des mélanges maison de noix, d'eau ou de lait et de flocons d'avoine. Un régime alimentaire peu coûteux (environ 10 dollars) suivi parfois jusqu'à 19 heures le soir, par ces férus de l'écran.

Les poudres apporteraient 2 000 calories par jour et un équilibre alimentaire
Selon les fabricants de ces poudres protéinées, elles apporteraient 2 000 calories par jour, un équilibre glucides/liquides/protéines calculé et répondraient aux besoins alimentaires quotidiens. Elles ont même été validées par la Food and Drug Administration (FDA) grâce à leur statut de complément alimentaire. Niveau goût, rien d'extraordinaire : les mélanges sont décrits comme fades, grumeleux, telle une pâte à crêpes.

Il est indispensable de mastiquer les aliments
Des experts se sont penchés sur ces boissons et alertent les consommateurs... Une étude américaine montre qu'il est indispensable de mastiquer les aliments car cette action permettrait de réguler les hormones qui active la sensation de satiété chez les adultes.

MÉDECINE PERSONNALISÉE : UNE PUCE POUR INFORMER DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Une nouvelle puce présentée au Symposium international IEEE sur les circuits et les systèmes (ISCAS) à Lisbonne (Portugal) serait capable de contrôler l'état de santé d'un patient et de mesurer le dosage des médicaments. Elle a été testée avec succès sur des souris.

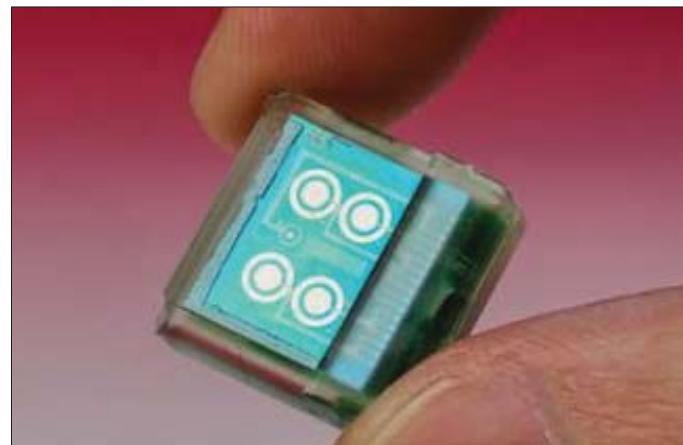
Les patients aux traitements de longue durée pourront être suivis par une puce installée sous leur peau capable de contrôler en temps réel l'effet des médicaments sur leur métabolisme. Il sera ainsi plus facile d'ajuster les doses en fonction de chaque personne.

Mise au point par les chercheurs de l'école polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en Suisse, cette puce à biocapteurs est capable donner des informations sur la température, le taux de sucre dans le sang (glucose) et le cholestérol. Une vraie révolution médicale.

Pour une médecine personnalisée

Ce micro appareil ne mesure que 1 cm de côté. Il est équipé d'un circuit comprenant 6 capteurs, d'un calculateur qui analyse les signaux reçus et d'un module de transmission radio. Elle s'implante sous la peau, s'alimente en énergie via un patch collé sous la peau et est capable de communiquer avec un smartphone.

«Nous avons rassemblé dans un simple pansement la batterie, la bobine et un module Bluetooth, grâce auquel les résultats peuvent être immédiatement envoyés à un téléphone portable», précise Sandro Carrara, maître d'enseignement et de recherche à l'



EPFL à Lausanne. «La nouveauté mondiale que l'on propose avec cette puce, c'est qu'elle est capable, en plus du pH et de la température, de mesurer à la fois des molécules du métabolisme, comme le glucose, le lactate ou le cholestérol, et des médicaments», explique Sandro Carrara.

Les tests réalisés en laboratoire sur des souris ont été couronnés de succès. Les

chercheurs espèrent donc pouvoir mettre à l'épreuve leur petit bijou de technologie sur des humains. Des essais cliniques sont prévus d'ici 3 à 5 ans.

«Connaitre précisément et en temps réel l'effet des médicaments sur le métabolisme est l'une des clefs de la médecine personnalisée et de précision que l'on espère pour demain», explique Sandro Carrara.

UNE PUCE ÉLECTRONIQUE POUR RÉDUIRE L'OBÉSITÉ

L'implant i2MOVE, développé au Royaume-Uni, devrait aider les personnes en surpoids à diminuer leur prise alimentaire.

Les nouvelles technologies se mettent au service de la lutte contre l'obésité. Crée par deux chercheurs de l'Imperial College de Londres, le dispositif baptisé i2MOVE serait capable d'amplifier la sensation de satiété et, par conséquent, réduire l'obésité. Cet implant intelligent, placé sous la peau, peut enregistrer et analyser les signaux chimiques envoyés par l'estomac au nerf vague, qui fait le lien entre le système digestif et le cerveau.

«L'objectif est de fixer sur le nerf des électrodes reliées à une puce pour enregistrer les signaux émis. Cela se fera au niveau de l'abdomen par coelioscopie, une méthode chirurgicale peu invasive»,



expliquent les chercheurs. Quand le patient se nourrit, l'i2MOVE stimule le nerf vague pour renforcer la sensation de satiété et limiter la prise alimentaire. Cet appareil pourrait changer la vie de nombreuses personnes en surpoids, car au lieu de tromper le cerveau, il ne fait qu'amplifier une sensation déjà présente dans le corps.

Les premiers essais seront lancés sur les animaux, mais selon les chercheurs, l'i2MOVE pourrait être testé sur les hommes d'ici trois à cinq ans.

Deux obstacles majeurs risquent de ralentir cette procédure : la stimulation régulière du nerf vague pourrait le désensibiliser et la digestion, qui provoque des contractions, risque de déplacer les électrodes de l'implant.

ENFANT : QUE FAIRE CONTRE LES YEUX QUI COULENT ?

Les écoulements oculaires peuvent avoir plusieurs origines. Ils peuvent être totalement inoffensifs, ou être l'expression d'une pathologie plus sérieuse. Quand faut-il commencer à s'inquiéter ? On nettoie les yeux au sérum physiologique ou avec une solution oculaire antiseptique à base de borax ou acide borique, en prenant bien soin d'utiliser une compresse stérile par œil et en allant du coin interne vers la tempe.

Chez le nourrisson, il peut aussi s'agir d'une sténose du canal lacrymal. Ce petit problème fréquent survient dès la naissance et ne touche généralement qu'un œil. Un traitement mécanique permet, dans la plupart des cas, d'en venir à bout : deux ou trois fois par jour, on appuie de l'angle interne de l'œil à l'aile du nez. Et, pour favoriser le processus, quelques granules d'homéopathie :

- Nitri acidum 5 CH, 2 granules matin et soir pendant 10 jours.

- Pour compléter son action, Silicea 9 CH et Natrum muriaticum 9 CH tous les 7 jours en alternance pendant 1 à 2 mois.
- Si, en plus de l'écoulement, l'œil est rouge, collé au réveil avec une substance jaunâtre, si ça pique, ça gratte, il s'agit vraisemblablement d'une conjonctivite. Pas d'automedication, une consultation s'impose pour un traitement adapté au type de conjonctivite (virale, bactérienne ou allergique).



NAÂMA

Couverture sanitaire de près de 94% de la population scolarisée



La couverture sanitaire au niveau scolaire dans la wilaya de Naâma a atteint, durant l'année scolaire en cours, les 93,89 %, dans les trois cycles de l'enseignement, a-t-on hier appris des responsables de la direction locale de la santé de la population (DSP).

Cette couverture sanitaire est assurée au niveau des 14 unités de dépistage et de suivi (UDS) qui ont assuré des consultations à 50.276 élèves, sur un total 53.543 élèves inscrits à travers la wilaya, a révélé le directeur du secteur, Ameur Hadidi. Les problèmes liés à la vue et à l'allergie des yeux, en sus de la difficulté de suivre les études suite à des problèmes d'angines, d'incontinence urinaire, de maladies dermatologiques, et les caries dentaires, sont parmi les maladies les plus rencontrées au niveau de ces UDS, a-t-il précisé. Les médecins des UDS ont pris en charge les cas décelés, tout en avisant les parents d'élèves de la nécessité de suivi du traitement de ces maladies, selon la même source.

Quelque 40% des élèves ont bénéficié, au cours des premières années d'études primaires, de la vaccination contre la poliomyélite et la rougeole. Dans le cadre de la campagne de lutte contre le trachome, un staff médical, constitué de médecins spécialistes et généralistes et des paramédicaux, a soigné quelque 8.850 élèves répartis sur 36 écoles primaires au niveau de la wilaya, au titre d'un plan d'action élargi, enclenché par le ministère de tutelle afin de dépister la maladie et l'éradiquer pour la frange d'âge des 5-9 ans, et cela à travers les wilayas du sud et des hauts plateaux, a fait savoir M. Hadidi.

Dans le même contexte, une caravane médicale composée d'éléments des UDS a effectué, sur la période du 20 avril au 6 mai, des consultations au profit d'élèves, tout en distribuant gratuitement des médicaments et en prodiguant des conseils sur la prévention du trachome, a-t-il ajouté.

CORÉE DU SUD

2 cas mortels de coronavirus MERS enregistrés

Le ministère sud-coréen de la Santé a fait état mardi de deux cas mortels de coronavirus MERS dans le pays, selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap.

Une femme âgée de 58 ans, décédée tard lundi soir de déficience respiratoire aiguë a été testée positive au coronavirus MERS, a indiqué l'agence qui précise qu'il s'agit du premier cas mortel confirmé de cette épidémie en Corée du Sud.

La seconde victime est un homme âgé de 71 ans, dont l'agence affirme qu'il a été testé positif le 28 mai, mais sans préciser la date du décès. Plus de 20 pays – dont l'Arabie saoudite, premier foyer d'infection – ont été touchés par ce virus pour lequel il n'existe ni vaccin, ni traitement.

CONCOURS DE GRADUATION

Participation de 1400 spécialistes praticiens de la santé publique

Le président du comité national d'organisation et de supervision des concours au ministère de la Santé, le Dr Nacer Grim a annoncé la participation de près de 1400 spécialistes praticiens de la santé publique au concours de passage au grade de spécialiste praticien principal de la santé publique.



Le Dr Grim a indiqué à l'APS que ce concours le premier du genre et qui concerne tous les corps de la santé publique, assure l'avancement dans la carrière professionnelle, rappelant que l'examen s'est déroulé le 30 juin 2015 pour le corps paramédical alors que les spécialistes praticiens de la santé publique avaient participé en 2013 à un concours similaire.

Le concours de passage du grade

national de formation à Alger. Le Dr Mahmoud Ould Slimane membre du comité national d'organisation et de supervision des concours et chef de service à l'hôpital de Koléa, a précisé que contrairement aux autres corps, les spécialistes praticiens de la santé publique avaient participé en 2013 à un concours similaire.

de spécialiste praticien principal de la santé publique au grade de spécialiste praticien en chef se déroulera le 6 juin à l'Institut national de la santé publique à El Biar (Alger).

Le concours des praticiens généralistes se déroulera le 15 mai 2015. Les résultats de ces concours seront connus le 20 août 2015, selon les organisateurs.

ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES DE BOUMERDÈS

Un millier d'enfants parmi les 8.000 adhérents

Près d'un millier d'adhérents sur les 8.000 que compte l'Association des diabétiques de la wilaya de Boumerdès sont des enfants a indiqué dimanche son président Mohamed Mokri.

«Dans une majorité de cas, ces enfants diabétiques adhèrent à l'association en compagnie de leurs parents, également atteints de la même maladie», a-t-il indiqué, à l'APS, en marge d'une journée d'études sur le diabète chez l'enfant, à laquelle ont pris part près de 400 enfants, avec leurs parents, ainsi que des présidents d'associations de diabétiques de 10 wilaya.

Il a souligné que tous les adhérents à l'association, qui dispose d'un siège à Boumerdès, bénéficient de nombreux avantages, dont la gratuité des médicaments, et une assistance dans le règlement de multiples problèmes relatifs à la perception de leurs droits divers (assurance sociale,



administration). Selon M. Mokri, ce nombre d'adhérents représente «pas moins de la moitié des diabétiques déclarés dans la wilaya, et affiliés à la Caisse nationale d'assurance sociale, dont le nombre est estimé à plus de 16.000».

Il a néanmoins assuré que le nombre de diabétiques «non déclarés» pour diverses raisons, est «bien plus élevé», les estimant à plus de 24.000 à travers la wilaya, selon un recense-

ment réalisé par les moyens propres de l'association, a-t-il précisé. Le nombre de diabétiques assurés représente un taux de 40% des malades chroniques assurés, à l'échelle de la wilaya, au nombre de 45.000, a-t-il ajouté. Le nombre de femmes diabétiques assurées (9000) est plus élevé que celui des hommes (7000), selon la même source, qui souligne que cette maladie touche particulièrement les catégories

d'âge entre 36 et 55 ans, voir jusqu'à 70 ans, alors que les 18-36 ans sont les moins affectés.

Abritée par la salle de conférences du centre islamique de Boumerdès, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, cette journée d'études a été marquée par l'animation de nombreuses communications axées, entre autres, sur l'éducation sanitaire des enfants atteints du diabète A, la prévention du diabète, les diabétiques et le sport, et le diabète et le tabac.

Des malades et des organismes solidaires avec l'association ont été honorés, par la même occasion, qui a, aussi, donné lieu à la présentation d'une pièce théâtrale, ainsi que d'une exposition sur les laboratoires producteurs de médicaments pour les diabétiques, avec la réalisation d'analyses gratuites pour les enfants diabétiques.

CHINE

La cigarette interdite dans les lieux publics fermés à Pékin



Une loi interdisant la cigarette dans les espaces publics fermés à Pékin est entrée en vigueur lundi. Les sites accueillant le public, comme les magasins ou les restaurants, qui ne feraien pas respecter l'interdiction, encourrent une amende allant jusqu'à 10.000 yuans (1.500 euros), tandis que les fumeurs pris en faute peuvent être verbalisés de 200 yuans (30 euros).

Le tabac est également banni de certains espaces en plein air, comme les enceintes

scolaires, sportives ou celles des hôpitaux. Les publicités des grands cigarettiers sont maintenant prohibées en extérieur.

Plus d'un tiers des cigarettes fabriquées dans le monde sont fumées en Chine et elles y restent très bon marché. Le pays compte plus de 300 millions de fumeurs et un homme chinois sur deux est tabaco-dépendant. Le tabagisme y cause la mort d'une personne toutes les 30 secondes.

APS

VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Volés ou perdus, des biens culturels algériens attendent d'être récupérés

Les sites archéologiques algériens continuent d'être la cible de réseaux spécialisés dans le pillage et le commerce illicite de leurs richesses malgré les efforts consentis par les autorités publiques pour protéger le patrimoine culturel et historique de l'Algérie.



La collaboration entre le ministère de la Culture et les services de sécurité a permis de récupérer ces dernières années un nombre important de pièces archéologiques, mais le pillage continue en particulier dans l'est algérien, une région riche en sites à ciel ouvert, découverts au XIX^e siècle par des archéologues français.

Ces sites sont les plus convoités par des "réseaux spécialisés dans le trafic des biens culturels", qui "revendent à des prix très élevés sur Internet des pièces (archéologiques) de plus en plus demandées à l'étranger", reconnaît le directeur de la protection légale et de la valorisation du patrimoine au ministère de la Culture, Mourad Betrouni.

Les trafiquants sévissent également à Adrar et Béchar (sud-ouest), deux régions connues pour leur bibliothèques du vieux manuscris et où "l'on soupçonne la présence de réseaux de trafic de ces biens", affirme de son côté le chef de la brigade de lutte contre les atteintes au patrimoine culturel, le commissaire principal Moulay Achour.

Des biens manquent encore à l'appel

Apparu il y a plusieurs années, le phénomène du pillage a atteint un seuil inquiétant durant la décennie 1990 où la situation sécuritaire particulière a favorisé le vol de pièces archéologiques rares, exportées illégalement en Europe et dans des pays voisins, estime l'archéologue Amar Nouara.

Durant cette période, vingt-deux pièces archéologiques, classées au patrimoine culturel national, ont été volées et seulement trois d'entre-elles ont pu être rapatriées.

Disparus du musée de Skikda en 1996, le buste de l'empereur romain Marc Aurèle et la statue de la divinité grecque Hygie (baptisée Aïda) ont été récupérés des Etats-Unis en 2008 et d'Allemagne en 2010, respectivement, alors qu'il a fallu attendre la chute de l'ex-président tunisien Ben Ali pour retrouver la trace du masque de Gorgone, volé la même année du site antique d'Hippone (Annaba).

Cette pièce de plus de 300 kg a été finalement restituée par les nouvelles autorités tunisiennes en 2013. Volées à la même époque du théâtre romain de Guelma, les neuf statues en marbre, représentant des divinités et des empereurs romains, n'ont en revanche toujours pas été retrouvées.

Des toiles de maîtres ont également disparu de musées publics, à l'exemple de "La Bécquée" du peintre français Jean-François Millet, subtilisée en 1985 du musée communal d'Oran et récupérée en 2013.

Selon le commissaire Moulay, plus de 4000 objets ont été récupérés entre 2011 et 2014. Il s'agit, révèle-t-il, de "sculptures et de pièces de différentes périodes de l'histoire de l'Algérie que des ressortissants algériens ont tenté d'écouler (sur le marché de l'art) avec la complicité de réseaux internationaux".

Faillles juridiques, inventaire partiel

Pour se préunir contre le pillage des son patrimoine archéologique et protéger ses biens culturels, l'Algérie s'est dotée d'un cadre juridique à travers la ratification de conventions internationales- comme la convention de 1970 de l'Unesco sur les "mesures

pour interdire et empêcher l'importation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels".

Ces conventions ont été complétées par la législation algérienne, à l'exemple de la loi 98-04 sur la protection du patrimoine culturel qui a donné une nouvelle définition au patrimoine culturel.

Si elle a le mérite d'exister, cette loi comporte, selon M. Nouara des "faillies juridiques". Cet archéologue et coordinateur des sites et musées de la région est à l'Ofegb (Office de gestion et d'exploitation des biens culturels) estime que le texte ne prend pas en compte la protection des sites non classés au patrimoine national, alors même qu'ils sont les "plus exposés au pillage".

Selon lui, le pillage touche également des sites archéologiques "peu protégés", car non inventoriés et situés dans des zones rurales.

Déplorant l' "absence d'un inventaire scientifique et opérationnel" de ces sites, il rappelle que "la protection juridique garantit la protection sur le terrain".

L'archéologue propose à cet effet la "réactualisation" des inventaires existants en s'inspirant du projet du ministère de la Culture de 2012 concernant 4 sites pilotes (Tiddis, Hippone, Timgad et Djemila).

Cette approche permettrait, selon lui, de mieux déterminer la nature et le volume du patrimoine matériel, tout en apportant une protection à travers un inventaire "global et précis", en collaboration avec les autorités locales et avec l'implication des populations dans la protection de ces sites à la valeur inestimable pour la préservation de la mémoire collective.

7^È ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DE THÉÂTRE POUR ENFANTS À SKIKDA

La pièce *El Halwa* inaugure le show

La 7^e édition des Journées nationales de théâtre pour enfants s'est ouverte, lundi à Skikda, avec la présentation de la pièce *El Halwa* de la compagnie Ech-Chemaâ des arts culturels de Constantine.

La pièce très applaudie par le jeune public, particulièrement nombreux, raconte l'histoire d'une boulangère qui confectionne un bonbon en forme de poupee qui prend vie et décide de braver les conseils de sa "mère" en quittant la maison vers la forêt. Une incartade que le bonbon-poupee finit, au bout de toute une série de mésaventures, par regretter. Le jeu des deux jeunes comédiens Redouane et Belkis, âgés respectivement de 14 ans et de 9 ans, a particulièrement séduit les jeunes spectateurs et leurs parents, aussi attendris par le spectacle que leur progéniture. Organisée conjointement par l'association culturelle Hawa, le théâtre régional de Skikda, la maison et la direction de la culture,

la manifestation accueillera pendant quatre jours sur la scène du centre culturel Aïssat-Idir des troupes venues de plusieurs wilayas du pays. La compagnie El Amel (Sétif), l'association El Kalima Etayiba (Biskra), la compagnie Fen Bladi (Oran), l'association du théâtre libre de Milev (Mila) et l'association Halla (Skikda) sont notamment attendues durant ces journées. L'objectif essentiel de cette manifestation culturelle est de familiariser les enfants avec la culture théâtrale, a souligné, dans une conférence de presse, la présidente de l'association culturelle Hawa, Atika Louadi, qui organise ce rendez-vous théâtral chaque année à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance. Une exposition de photographies sur les activités de l'association et les artistes et animateurs de spectacles pour enfants, dont le défunt Hidouane et Mama Nadjoua, a été organisée à cette occasion.

8^È FIOFA: Des salles rénovées pour accueillir les visionnages des films

Le Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) a suscité, au fil de ses éditions annuelles, une source de motivation supplémentaire pour la rénovation des salles de cinéma qui accueillent les visionnages dans le cadre de cette manifestation culturelle.

La capitale de l'Ouest algérien dispose, à ce titre, de salles de projection comptant parmi les plus prestigieuses de la région, tant par l'esthétique architecturale que par la capacité d'accueil qui varie de 400 à un million de places. Les salles «El-Maghreb» (ex-Regent), «Es-Saada» (ex-Colisée) et la Cinémathèque «Ouarsenis» figurent parmi ces structures culturelles ayant bénéficié d'importantes opérations de réhabilitation qui leur ont permis de consolider leur vocation de proximité.

Ces actions de «lifting», menées tout au long de la dernière décennie, ont favorisé la relance des activités artistiques avec la programmation périodique de spectacles de musique et de cycles cinématographiques.

La mise en adéquation des équipements et des conditions d'accueil avec les attentes du public a également entraîné l'inscription de ces espaces parmi ceux pouvant abriter les projections des films en compétition ou hors compétition (longs-métrages, courts-métrages, documentaires).

La nouvelle édition du Festival international d'Oran du film arabe coïncide cette année avec une opération de modernisation récente de la Cinémathèque «Ouarsenis», dotée désormais d'une cabine de projection «high tech» avec système DCP (Digital cinéma package).

Cette salle est la première à l'échelle nationale à faire acquisition du DCP qui constitue l'équivalent numérique de la bobine 35 mm, offrant «ce qu'il y a de mieux au monde, en termes de qualité d'image et de son», a affirmé le responsable de cette structure, Abdelghani Zekri.

L'ancien équipement de projection remonte aux années 1980, a-t-il rappelé, soulignant l'intérêt du DCP qui donne le ton à «une nouvelle ère basée sur l'adoption des nouvelles technologies pour davantage de performances techniques, au bon plaisir des spectateurs».

Située rue Larbi Ben M'hidi, l'une des principales artères de la ville, la Cinémathèque d'Oran a été créée en juin 1965, quelques mois après celle d'Alger, avec une capacité d'environ 400 places. Elle a constitué un espace propice pour des séances-débats avec d'illustres cinéastes algériens et étrangers.

Comme elle a abrité rétrospectives, des panoramas de cinéma et le défunt festival

international du court métrage.

A l'instar des précédentes éditions du FIOFA, cet espace culturel abritera, dès jeudi, les projections des courts métrages en compétition officielle, tandis que les longs-métrages et les films hors-compétition sont visionnés dans les autres salles de cinéma.

40 exposants attendus au Salon arabe du cinéma et la télévision à Oran

Pas moins de quarante exposants sont attendus au Salon arabe du cinéma et la télévision, programmé dans le cadre de la 8^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), a-t-on appris du commissariat de ce rendez-vous annuel du 7^e art.

Des chaînes de télévisions, des producteurs de cinéma et de programmes audiovisuels ainsi que d'autres opérateurs versés dans divers domaines du grand et du petit écrans prendront part à ce salon, prévu du 5 au 11 juin en cours dans ce festival, ajoute-t-on de même source.

En plus de leur participation aux différents volets du festival, des pays arabes ont confirmé leur participation à ce salon pour exposer leurs produits et faire découvrir leur maîtrise et leurs avancées technologiques. Ces pays sont outre l'Algérie, la Tunisie, les Emirats arabes unis, le Liban, l'Egypte, la Palestine, l'Irak, la Syrie ainsi que des exposants venant de la France. Cet espace vise à valoriser les développements technologiques que connaissent les chaînes de télévisions et les maisons de production audiovisuelle. Il se veut également une opportunité pour encourager les jeunes talents dans le domaine et un espace de rencontres, d'échanges et de contacts d'affaires et de coopération entre les professionnels du secteur.

Par ailleurs, au titre de ce salon, il est prévu la programmation de deux conférences sur les thèmes «les chaînes de télévision et les nouveaux médias : complémentarité ou confrontation ?» et «la réalité des productions dramatiques arabes». Ces conférences seront animées par de nombreux spécialistes arabes, en présence du ministre palestinien de la communication, Ryad El Hassan, et du président de l'Union des producteurs arabes Ibrahim About Dekri. En outre, le salon accueillera des centaines de jeunes désirant participer à un casting, prévu en marge de l'exposition. Le but est la découverte de nouveaux talents dans les domaines de l'animation télévisuelle et du tournage, entre autres. Une base de données sera ainsi constituée pour être mise à la disposition des producteurs et réalisateurs pour les besoins de leurs futurs projets.

LUTTE CONTRE BOKO HARAM La force mixte multinationale bientôt opérationnelle



La force mixte multinationale destinée à lutter contre le groupe armé Boko Haram dans la région du lac Tchad devrait être opérationnelle dans les prochaines semaines, a déclaré hier à Paris le président du Niger, Mahamadou Issoufou.

Approuvée en mars par l'Union africaine, cette force de quelque 8.700 hommes provenant des pays du bassin du lac Tchad, auxquels s'est joint le Bénin, sera financée en partie par la communauté internationale.

«Nous avons évoqué la situation sur notre flanc sud avec Boko Haram qui sévit dans la zone du lac Tchad», a déclaré Mahamadou Issoufou à la presse dans la cour de l'Elysée après un entretien avec le président français François Hollande.

«Nous pensons que dans les prochaines semaines, avec la nouvelle administration qui s'installe au Nigeria, nous allons pouvoir rendre opérationnelle la force mixte multinationale à laquelle contribuent l'ensemble des pays du bassin du lac Tchad», a-t-il ajouté.

Dans un communiqué, l'Elysée précise pour sa part que «François Hollande a marqué la disponibilité de la France à poursuivre son appui logistique et de renseignement aux pays voisins du Lac Tchad» pour lutter contre le groupe armé qui sévit essentiellement dans le nord-est du Nigeria.

Le nouveau président du Nigeria, Muhammadu Buhari a promis d'anéantir Boko Haram, dont l'insurrection a fait des milliers de morts et 1,5 million de déplacés en six ans.

Soudan Le chef de l'Etat soudanais réélu Omar El-Béchir prête serment



Le président soudanais Omar El-Béchir a prêté serment mardi pour un nouveau mandat de cinq ans, un mois et demi après sa victoire aux élections avec 94% des suffrages.

Au pouvoir depuis plus de 25 ans, M. El-Béchir a prêté serment devant le Parlement dans la ville jumelle de Khartoum, Omdurman. Des parlementaires, des chefs militaires et des chefs d'Etats étrangers étaient présents. En réponse à l'invitation qu'il a reçue de M. El-Béchir, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a désigné M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée populaire nationale, pour le représenter à cette cérémonie d'investiture, selon un communiqué de la présidence de la République. Âgé de 71 ans, M. El-Béchir réélu en avril avec 94% des suffrages.

ACCORD DE PAIX AU MALI Paris et Niamey appellent les composantes de la CMA à le signer «sans délai»

Les présidents français et nigérien ont appelé hier les composantes de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), qui n'ont pas encore signé l'Accord de paix et de réconciliation nationale au Mali, issu du processus d'Algérie, à le faire «sans délai», selon un communiqué de la présidence française.

Lors d'un entretien à Paris, François Hollande et Mahamadou Issoufou ont appelé les différents groupes qui ne l'ont pas encore fait «à signer, sans délai, l'accord d'Algérie», selon le texte. L'Accord de paix et de réconciliation nationale au Mali a été signé le 15 mai courant par le gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la Plateforme d'Algérie et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie.

«Il est important que des pressions puissent être menées sur ces acteurs pour qu'ils signent cet accord de paix afin de pouvoir isoler les terroristes» implantés dans le nord du Mali, a déclaré le président Issoufou à sa sortie de l'Elysée.

Deux composantes sur cinq qui compte la CMA, à savoir la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la CM-FPR2 (Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance) ont également signé l'accord.



Samedi dernier, le chef de la délégation et représentant de la CMA, Bilal Ag Cherif s'est dit convaincu que les efforts déployés par la médiation internationale menée par l'Algérie pour un règlement pacifique et permanent de la crise au Mali seront «couronnés de succès».

Il a ajouté, dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a

accordée le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, que ces efforts permettront à «toutes les parties de parachever leur accord qui constitue la base de la stabilité, de la paix, de la justice et du développement au Mali», affirmant que la stabilité du Mali renforcera la sécurité et la stabilité dans toute la région.

DIALOGUE INTER-LIBYEN: Réunion aujourd'hui et demain à Alger des parties libyennes, a souligné, hier, M. Messahel

Une réunion des leaders et des chefs de partis politiques et activistes libyens aura lieu aujourd'hui et demain à Alger, dans le cadre du dialogue inter-libyen, sous l'égide des Nations unies, a annoncé mardi, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Interrogé par l'APS au sujet de la prochaine réunion des leaders et des chefs de partis politiques et activistes libyens, reconnus en Libye, il a indiqué que «celle-ci se tiendra les 3 et 4 juin à Alger, dans le cadre du dialogue inter-libyen sous l'égide des Nations unies». Outre les questions liées à la formation d'un gouvernement d'union nationale, les participants «auront également à se pencher sur l'examen des

arrangements sécuritaires ainsi que sur les derniers développements de la situation en Libye», a précisé le ministre.

La participation à cette troisième réunion «sera plus conséquente dans la mesure où de nouvelles personnalités libyennes influentes sur le terrain se joindront à ce nouveau round», a-t-il souligné. Il a rappelé «le contexte particulier» dans lequel se tient cette rencontre entre les acteurs politiques et les personnalités libyennes, mettant, «particulièrement, l'accent sur la nécessité de fédérer les efforts et de faire converger les processus à l'effet de capitaliser les résultats engrangés jusqu'ici dans le but d'aboutir, le plus rapidement possible, à la formation d'un gouvernement d'union nationale capable



de prendre en charge la mission névralgique et urgente de faire face au terrorisme et de réunir les conditions devant assurer une transition sereine vers la mise en place d'institutions démocratiques et pérennes, attributs d'un Etat fort et souverain».

Le ministre a souligné que «cette nouvelle phase de dialogue inter-libyen intervient à un moment où les initiatives et les efforts visant à trouver une issue

politique à la crise multidimensionnelle dont pâtit le peuple libyen frère, et auxquels l'Algérie contribue activement, connaissent une réelle dynamique, en témoignent la tenue de la sixième réunion ministérielle des pays voisins de la Libye, à N'djamena, Tchad, le 5 juin courant et la réunion trilatérale Algérie-Italie-Egypte, prévue au Caire le 7 de ce mois de juin».

ÉGYPTE La confirmation de la peine de mort pour Mohamed Morsi reportée au 16 juin



La confirmation ou l'infirmation de la peine de mort infligée il y a deux semaines pour évasion de prison et violences à l'ex-président égyptien Mohamed Morsi a été reportée mardi au 16 juin par le tribunal qui l'avait condamné, a indiqué un juge. Le 16 mai, M. Morsi, destitué par l'armée en juillet 2013, avait été condamné à la peine capitale avec une centaine de ses partisans. Mais toute condamnation à mort doit recueillir l'avis, non contraignant, du Mufti d'Egypte avant d'être confirmée ou commuée.

«Comme l'avis du Mufti est arrivé au tribunal ce matin seulement, nous avons décidé de reporter notre décision au 16 juin afin de pouvoir délibérer», a déclaré le juge Chaabane al-Chami, qui préside ce tribunal du Caire.

L'avais du Mufti n'est jamais communiqué. La peine de mort infligée à M. Morsi et une centaine de co-accusés, reconnus coupables de s'être évadés de prison et d'avoir commis ou incité aux violences lors de la révolte populaire qui chassa du pouvoir Hosni Moubarak début 2011, avait suscité la réprobation notamment de l'ONU, de Washington et de l'Union européenne.

APS

RÉSOLUTION DES CONFLITS RÉGIONAUX

Pékin appelle les pays arabes à privilégier les moyens politiques

La Chine a appelé les pays arabes à privilégier les moyens pacifiques et politiques pour résoudre les conflits et les différends régionaux, a déclaré lundi le conseiller d'Etat chinois Yang Jiechi.

M. Yang, qui vient de conclure une brève visite en Egypte, a tenu ces propos lors de sa rencontre avec Nabil al-Arabi, secrétaire général de la Ligue arabe.

La Chine et les Etats arabes doivent promouvoir la confiance politique mutuelle et construire ensemble une communauté d'intérêt sino-arabe, a souligné M. Yang lors de ces discussions. Il a également indiqué que la Chine et les pays arabes ont déjà obtenu des résultats dans la mise en œuvre des initiatives «Une Ceinture et une Route» depuis que le président chinois Xi Jinping a présenté la proposition l'année dernière.

La Chine soutient les pays arabes pour qu'ils choisissent des voies de développement adaptées à leurs propres situations, a ajouté le conseiller d'Etat chinois.

La Chine soutient la cause juste du monde arabe, a indiqué pour sa part M. Arabi, avant d'ajouter que la Chine est un ami digne de confiance des na-



tions en développement. Il a affirmé que les pays arabes voudraient promouvoir la coopération globale avec la Chine et déployer des efforts conjoints pour mettre en œuvre les initiatives d'«Une Ceinture et une Route».

Toujours selon lui, les deux parties devraient approfondir la construction du Forum de coopération entre la Chine et les Etats arabes, et renforcer la coordination dans les affaires internationales et régionales de manière à maintenir la paix et la stabilité du monde.

M. Yang a par ailleurs rencontré lundi le président égyptien Abdel-Fattah al-Sissi et le ministre égyptien des Affaires étrangères Sameh Choukri.

Pékin prêt à soutenir les efforts de l'Egypte pour maintenir la stabilité et le développement, selon un haut responsable

La Chine est disposée à soutenir

les efforts de l'Egypte pour maintenir la stabilité et la croissance, a indiqué lundi au Caire le conseiller d'Etat chinois Yang Jiechi.

Le haut responsable chinois, qui effectue une visite officielle en Egypte, a fait cette remarque lors de son entretien avec le président égyptien Abdel-Fattah al-Sissi.

Pékin toujours perçu ses relations avec le Caire d'un point de vue stratégique, et souhaite matérialiser les accords obtenus par le président chinois Xi Jinping et son homologue égyptien al-Sissi concernant un partenariat stratégique global entre les deux pays afin de promouvoir les liens bilatéraux à des niveaux plus élevés, a-t-il expliqué.

M. Yang a également appelé les deux pays à développer leur coordination stratégique sur les questions internationales et régionales dans le but de garantir les intérêts des pays en voie de développement.

RESSORTISSANTS AMÉRICAINS DÉTENUS AU YÉMEN

Les Etats-Unis annoncent la libération de l'un d'eux

Le département d'Etat américain a annoncé lundi la libération d'un ressortissant américain récemment fait prisonnier au Yémen.

Casey Coombs est arrivé sain et sauf à Mascate, la capitale d'Oman, et il est dans un «état stable», a indiqué la porte-parole du département d'Etat, Marie Harf.

«Nous sommes reconnaissants au gouvernement d'Oman et personnellement au sultan Qaboos (al Saïd) d'avoir aidé au transfert sécurisé du ressortissant américain vers Oman, et apprécions grandement l'amitié de sa majesté pour notre pays», a déclaré Mme Harf lors de son point de presse habituel.

La porte-parole a ajouté que les Etats-Unis sont au courant que plusieurs autres ressortissants américains sont toujours prisonniers au Yémen, mais elle a refusé d'en donner le nombre exact.

M. Coombs, un journaliste indépendant travaillant pour *The Intercept*, entre autres publications, est l'un des quatre ressortissants américains à avoir été récemment fait prisonniers par les rebelles houthis, a rapporté lundi le *Washington Post*.

Le journal cite des responsables américains qui expliquent que trois des prisonniers, dont M. Coombs, sont des employés du secteur privé et que le quatrième, dont la profession est inconnue, dispose de la double nationalité américaine et yéménite.

Les responsables en question ont également précisé au journal qu'aucun des quatre ne travaille pour le gouvernement des Etats-Unis.

CRISE SYRIENNE

Téhéran «soutiendra» le gouvernement syrien «jusqu'à la fin» du conflit



Le président iranien Hassan Rouhani a fustigé hier les «erreurs de calcul» des pays soutenant la rébellion syrienne et affirmé que Téhéran soutiendra le gouvernement de Bachar al-Assad «jusqu'à la fin» du conflit.

«Après quatre ans de résistance et de persévérance, les plans des ennemis de la Syrie qui pensaient dominer ce pays en quelques mois se sont effondrés», a affirmé M. Rouhani en recevant à Téhéran le président du Parlement syrien, Jihad al-Lahham.

«Malheureusement, certains pays de la région ont fait des erreurs de calcul et pensent que les groupes terroristes seront toujours un moyen d'atteindre leurs objectifs. Mais tôt ou tard ils seront eux-mêmes touchés par le fléau du terrorisme», a-t-il ajouté, selon des propos rapportés par le site internet du gouvernement.

Le président iranien a également assuré que l'Iran «se tiendra aux côtés du gouvernement et de la nation syrienne jusqu'à la fin» du conflit qui a fait plus de 220.000 morts depuis mars 2011.

La visite de M. Lahham, qui a débuté lundi, intervient alors que les pays participant à la coalition internationale contre l'organisation Etat islamique (EI, Daech) se réunissent à Paris pour discuter de la stratégie pour stopper l'avancée des éléments de ce groupe armé en Irak et en Syrie malgré les frappes aériennes.

APS

OTAN

Des manœuvres militaires maritimes en Pologne



Quarante-neuf navires militaires de quinze Etats membres de l'OTAN vont entamer des manœuvres militaires à Gdynia, en Pologne, le 5 juin. Le plus grand nombre de navires - neuf - appartiennent à la marine polonaise, qui co-organise les exercices.

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue lundi, le capitaine Przemyslaw Plonecki a annoncé que plus de cinq mille soldats participent aux manœuvres maritimes, dont le nom de code est Baltops.

La phase principale des exercices conjoints se déroulera du 5 au 20 juin et comprendra trois phases : des exercices terrestres, des manœuvres maritimes en mer Baltique, et la phase finale à Kiel, en Allemagne.

Outre les navires, les exercices s'ajourneront également la participation de quarante aéronefs, tels que des bombardiers stratégiques B-52. Les manœuvres comprendront le débarquement de 700 soldats sur un terrain d'exercice situé à proximité d'Ustka.

Les manœuvres militaires Baltops ont eu lieu pour la première fois en 1972. La Pologne prend part aux exercices depuis 1993 et les manœuvres font partie du programme de Partenariat pour la paix de l'OTAN, a ajouté le porte-parole.

IRAK

L'EI compte de plus en plus de «combattants étrangers» dans le pays

L'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech) compte de plus en plus de combattants étrangers dans ses rangs, a déclaré mardi lors d'une conférence de presse à Paris le Premier ministre irakien, Haider al-Abadi.

«Ce que je vois en Irak, c'est un nombre de combattants étrangers plus important qu'avant», a-t-il dit. «Dans le passé, les combattants irakiens étaient estimés à 58% pour 42% d'étrangers. Aujourd'hui, la proportion s'est inversée avec 60% de combattants étrangers contre 40% d'Iraquistes», a-t-il précisé.

«Daech (autre appellation du groupe Etat islamique) est en train de créer une nouvelle génération de combattants, dévoués, endoctrinés» qui «sont préparés à mourir

mais ce ne sont pas des kamikazes», a ajouté le Premier ministre irakien, venu à Paris participer à une réunion de la coalition internationale en lutte contre Daech.

«Il y a un problème international, il doit être résolu», a-t-il ajouté. Lors de la rencontre de Paris, vingt-quatre pays et organisations internationales, engagés dans une campagne de raids aériens et de formation de l'armée irakienne, doivent réviser leur stratégie de lutte après plusieurs succès remportés sur le terrain par le groupe EI.

Le Premier ministre irakien doit notamment expliquer aux membres de la coalition ce que son gouvernement compte entreprendre pour reprendre la ville et la province d'Al-Anbar, et comment les partenaires internationaux peuvent lui venir en aide, a-t-on indiqué.

LUTTE CONTRE DAECH

La coalition internationale apporte son soutien au plan militaire et politique irakien

La coalition internationale dirigée par les Etats-Unis a apporté lors de sa réunion mardi à Paris son soutien au plan militaire et politique de l'Irak pour regagner le terrain et reprendre le contrôle de la province d'Al Anbar prise par le groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), a indiqué la coalition.

Dans une déclaration commune à l'issue de la réunion ministérielle internationale dans la capitale française, la vingtaine de pays et d'organisations réunis à Paris ont exprimé "leur ferme soutien à ce plan" d'urgence de Bagdad pour la reconquête de la province d'Al-Anbar contrôlée par Daech. C'est un "bon plan militaire et politiquement" pour reprendre la province d'Al-Anbar, a déclaré le secrétaire d'Etat américain adjoint Antony Blinken, à l'issue de la réunion. "En Irak, aujourd'hui nous avons la bonne stratégie" et elle sera "gagnante" si tous remplissent leurs obligations, a jugé ce responsable américain.

Le plan présenté par le Premier ministre irakien prévoit notamment d'"accélérer le soutien aux combattants tribaux de la province d'Al-Anbar afin qu'ils luttent contre Daech aux côtés des forces irakiennes" et de "garantir que toutes les forces qui participent à la libération de la province opèrent sous le commandement et le contrôle du Premier ministre et de la chaîne de commandement irakienne". La "détermination est totale" dans la lutte internationale contre le groupe extrémiste, "un combat de long terme", a déclaré à la presse le chef de la diplomatie française Laurent Fabius après des critiques irakiennes sur "l'échec" de la communauté internationale dans sa lutte.

Dans la matinée, le Premier ministre irakien, Haider al-Abadi, avait dénoncé un manque de soutien à son pays, confronté depuis un an à l'avancée des éléments de Daech. "Je pense que c'est un échec de la communauté internationale. Concernant le soutien à l'Irak, il y a beaucoup de mots, mais peu d'actions sur le terrain", a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, évoquant aussi un afflux dans les rangs de l'EI/Daech de combattants étrangers, dont le nombre est désormais supérieur à celui des Irakiens.

A l'issue de sa rencontre avec la coalition, il a souligné que l'EI/Daech était arrivé en Irak par la Syrie.

LIBRE ARABE

Conférence sur les magistrats arabes du 6 au 8 juin au Caire

Une conférence ayant pour thème «Les magistrats dans les pays arabes, défis, obstacles et réalisations», se tiendra du 6 au 8 juin courant au Caire avec la participation de magistrats et d'experts dans les affaires juridiques et judiciaires de pays arabes et étrangers.

Organisée par l'Organisation de la femme arabe (OFA), en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), cette rencontre porte sur l'examen de la situation des magistrats dans le monde arabe et les défis à relever pour l'accomplissement de leur mission, indique un communiqué de l'OFA. La rencontre reviendra également sur les acquis et réalisations de la femme dans ce domaine, le rôle de la société civile et des médias et leur influence sur la prise de décisions ainsi que sur les pressions socioculturelles que subissent les femmes juges et leur défi de concilier entre la vie professionnelle et la vie privée.

La conférence est dédiée par ailleurs à l'échange d'expériences



et d'expertises entre les magistrats arabes.

Des visites à des institutions ju-

diciaires égyptiennes sont également prévues en marge de cette rencontre.

IRAK

L'Arabie saoudite nomme son premier ambassadeur en Irak après 24 ans

L'Arabie saoudite a nommé mardi son futur ambassadeur résident en Irak, le premier depuis 1991 à l'issue de mois de négociations, selon des médias saoudiens. Thamer bin Sabhan Al Sabhan a prêté serment mardi devant le souverain saoudien Salmane ben Abdoulaziz Al Saoud avant de prendre ses fonctions à Bagdad, a rapporté Al Arabiya News. Avant cette nomination, M. Sabhan était attaché mi-

taire de l'ambassade d'Arabie saoudite au Liban. Cette nomination reflète l'amélioration des relations entre les deux pays après la formation du nouveau gouvernement irakien dirigé par le Premier ministre Haider al-Abadi en septembre dernier.

L'ambassade saoudienne en Irak a été fermée depuis un quart de siècle.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRC. ADM. DE DRARIA
COMMUNE DE KHRACIA
NIF: 41000200001608501055

Avis d'attribution provisoire N° 03/2015

Conformément aux disposition de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifier et complété portant réglementation des marchés, Le président de l'assemblée populaire communale de Khracia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°06/2015 relatif aux projets Travaux D'aménagement de la Voirie Des Quartier : Fils de Chouhada , El Manzel , Larbi Kadour , L'Université d'Alger , et Des Rues Ali Salembi ET Mohamed Magharbi PCD Complémentaires 2014 » publié dans les quotidiens «EL MICHEOIRE EL SIASSI » en date du 26/03/2015 et «DK NEWS » en date du 25/03/2015 et BOMOP , que l'attribution provisoire de projet suivant le tableau Ci-après :

PROJET	Entreprise retenue Et le N° NIF	Montant de l'offre Corrigé	Note technique 40/60	Délai	Critères de choix
Travaux D'aménagement de la Voirie Des Quartier : Fils de Chouhada , El Manzel , Larbi Kadour , L'Université d'Alger , et Des Rues Ali Salembi ET Mohamed Magharbi	EURL GTPH KOUADRI 001416099508876	58.167.135.00 DA	43,12	08 mois	Offre moins disant

Tout soumissionnaire contestant les choix opérés par la commission des marchés, peut dans un délai de 10 jours à partir de la publication du présent avis introduire un recours au pris de la commission compétente, conformément à l'article 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifier et complété portant réglementation des marchés publics.

Le service contractions invite les soumissionnaires à se rapprocher de ses services au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément à l'article 125 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifier et complété.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 098439015003923

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le wali de la wilaya d'El-Oued - direction de l'administration locale - lance un avis d'appel d'offres national restreint pour L'ACQUISITION ET MONTAGE DE DIFFERENTES RESEAUX (INFORMATIQUE - TELEPHONIQUE - INCENDIE CONVENTIONNELLE - SECURITE - TELESURVEILLANCE) POUR LE SIEGE TRESOR DE LA WILAYA D'EL-OUED les entreprises qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya d'El-Oued service de l'animations locale ,contre paiement de 1000 DA frais d'impression , les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

I - OFFRE TECHNIQUE

- déclaration à soumissionner remplie signée et datée
- déclaration de probité remplie signée et datée
- une copie conforme du registre de commerce (montage réseaux divers)
- une copie de l'agrément
- casier judiciaire du soumissionnaire ou gérant de l'entreprise
- une copie de pièces fiscales (extrait du rôle) en cours de validité
- une copie conforme du numéro d'identification fiscale
- une copie des attestations de mise à jour envers la CNAS , CASNOS
- planning de l'avancement des travaux
- instruction aux soumissionnaires, CPS, CPC et les annexes remplies signées et datées
- références professionnelles de l'entreprise
- bilan financier de trois dernières années ou attestation d'activité de trois dernières années délivrées par les impôts
- une liste des moyens matériels et humains de l'entreprise
- une copie du statut pour les sociétés avec toutes les modifications s'il y a lieu
- une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux au CNRC de l'année concernée pour les sociétés
- les documents techniques : Fiche comportant les caractéristiques techniques de différents équipements et leurs références

II - OFFRE FINANCIERE

- la lettre de soumission remplie signée et datée
 - bordereau des prix unitaires rempli signé et daté
 - détails estimatifs et quantitatifs remplis signés et datés
- L'offre technique et l'offre financière doivent être mise à l'intérieur du 3^{me} pli qui devra être strictement anonyme et porter la mention suivante :

monsieur le wali de la wilaya d'El-Oued - direction de l'administration locale - avis d'appel d'offre national restreint pour L'ACQUISITION ET MONTAGE DE DIFFERENTES RESEAUX (INFORMATIQUE - TELEPHONIQUE - INCENDIE CONVENTIONNELLE - SECURITE - TELESURVEILLANCE) POUR LE SIEGE TRESOR DE LA WILAYA D'EL-OUED

- ne pas ouvrir -

- la durée de préparation des offres est (21) jours après la première publication du présent avis aux quotidiens nationaux ou dans le BOMOP les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres du 09/06/15 jusqu'à 12.00 h si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
- l'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour de dépôt indiqué ci dessus à 14 h 30 au niveau du siège de la wilaya d'El-Oued direction de l'administration locale.
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois + durée de préparation des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
 IMMOBILIÈRE DE LAGHOUAT
 NIF : 098303010058147

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/2015 (DEUXIÈME AVIS)

Conformément aux dispositions de l'article 29 du décret présidentiel N°236/2010 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Office de promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat, lance un deuxième avis d'appel d'offres national ouvert à la concurrence pour la réalisation des travaux d'achèvement des 10/24/100/160 logements publics locatifs en tous corps d'état sauf VRD à LAGHOUAT (Programme Quinquennal 2010-2014) tranche 2011.

Les entreprises qualifiées en catégorie I et plus en bâtiment (activité principale ou secondaire) peuvent retirer les cahiers de charge relatifs à ces travaux auprès de l'Office (service des marchés et des prix), contre paiement de la somme de 1.000,00 DA (Mille Dinars) (Non remboursable).

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires dûment légalisées :

A - Offre technique :

- 01 Déclaration à souscrire. (signée et datée)
- 02 Déclaration de probité. (signée et datée)
- 03 Registre de commerce du soumissionnaire.
- 04 Certificat de qualification du soumissionnaire en cours de validité.
- 05 Casier judiciaire du signataire du marché en cours de validité.
- 06 Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés (copie légalisée). En cours de validité.
- 07 Attestation de mise à jour légalisée (CNAS) en cours de validité.
- 08 Attestation de mise à jour légalisée (CASNOS) en cours de validité.
- 09 Attestation de mise à jour légalisée (CACOBATH) en cours de validité.
- 10 Extrait de rôle de moins de trois (03) mois en cours de validité.
- 11 Attestation de références professionnelles.
- 12 Planning de réalisation dûment signé.
- 13 Liste moyens des humains à engager.
- 14 Liste du matériel à engager.
- 15 Copie de la carte d'identification fiscale (NIF).

B - Offre Financière :

- 01 Lettre de Soumission. (Signée et datée)
- 02 Dévis quantitatif et estimatif + bordereau des prix unitaires (paraphé et signé).
- 03 Le cahier des charges paraphé et signé.

Les Soumissionnaires sont tenus de présenter leurs offres sous la forme suivante :

Une 1ère enveloppe fermée concernant l'offre technique, portant la mention (Offre technique).
 Une 2ème enveloppe fermée concernant l'offre financière portant la mention (Offre financière).

Les deux (02) enveloppes seront insérées dans un seul pli strictement anonyme et ne devra porter que la mention.

(Avis d'appel d'offre national ouvert N° 11/2015 (Deuxième avis)
 Réalisation des travaux d'achèvement des 10/24/100/160 logements publics locatifs en tous corps d'état sauf VRD à LAGHOUAT (Programme Quinquennal 2010-2014) tranche 2011
 (A ne pas ouvrir)

Les Offres doivent être déposées au département maitrise d'ouvrage/ première étage bureau N° 2-08 de la Direction Générale de l'OPGI de Laghouat sis au "Cité des directions route nationale N° 01- Laghouat".

La date limite du dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP à 13h00.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 111 jours à partir de la date limite du dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h00, au niveau de l'Office de promotion et de gestion immobilière « Direction Générale ».

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis suivie.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA ADRAR
 DAIRA ADRAR
 COMMUNE DE BOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° :05/ 2015

Le président de l'assemblée populaire communale de BOUDA wilaya d'Adrar , lance pour la deuxième fois un avis d'appel d'offre national ouvert pour le projet:
 Renforcement d'une route Reliant Ksaiba - Leghmara et Leghmaryne sur 2 Km

Les entreprises qualifiées dans le domaine travaux public activité principale (catégorie I et plus) et intéressées par le présent avis d'appel d'offre national ouvert peuvent retirer les cahiers des charges auprès à la commune Bouda.

Les offres réglementaires doivent être transmises sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que :

« NE PAS OUVRIR »
 AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°: 02/2015»

Renforcement d'une route Reliant Ksaiba - Leghmara et Leghmaryne sur 2 Km

Monsieur le P/APC BOUDA

Cette enveloppe principale abritera deux autres enveloppes scellées comportant le nom et l'adresse de soumissionnaire ainsi que la mention " Offre technique" ou " Offre financière" :

I- **Offre technique:** Elle contient les documents suivants :

- 01-Instructions aux soumissionnaires paraphées
- 02-Modèle de déclaration à souscrire dûment signée et remplie
- 03-Copie de Registre de commerce.
- 04- Copie Certificat de qualification et classification professionnelles dans le domaine travaux public activité principale Catégorie (I) et plus.
- 05- Copie Extrait de rôle valide + échéancier de paiement en cas de dette .
- 06- Copie Attestations de mise à jour CNAS-CASNOS en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- 07- Copie Attestation de mise à jour CACOBATPH en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- 08- Copie Statut de l'entreprise.
- 09- Copie Casier judiciaire n°3 du signataire de la soumission.
- 10- Etats I,II,III, dûment renseignés.
- 11- Copie Attestation d'activité +Bilans des trois dernières années.
- 12- Liste des Moyens matériels avec exigence de cartes grises + assurances.
- 13- Liste des Moyens humains avec exigences de déclaration CNAS + attestation de succès.
- 14- Copie Attestations des travaux réalisés dans le domaine travaux public.
- 15- Délai d'exécution + Planning des différentes phases des travaux.
- 16- Copie du dépôt légal des comptes sociaux.
- 17- Modèle de déclaration de probité.
- 18- Copie Numéro d'Identification Fiscale (NIF).
- 19- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B signés et paraphés.
- 20- Quittance de paiement du cahier des charges

II - **Contenu de l'offre financière :** L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

- 01-Modèle de soumission dûment signée et remplie.
- 02-Bordereau des prix unitaires signée et remplie.
- 03-Détail quantitatif et estimatif signée et remplie.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications du présent cahier des charges

Les candidats sont invités à assister à l'ouverture des plis qui se déroulera en séance publique au siège de la APC BOUDA jour correspondant à la date de clôture des dépôts des offres à neuf heures Trente (09h30).

La date des dépôts des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation, des offres, avant à 09h00.

La durée de préparation des offres est fixée au vingtîème (21) jours à compter de la date de ce présent avis. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois plus la durée de préparation des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
 08:25 Autre : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:20 Autre : Météo
 09:25 : Au nom de la vérité
 09:55 : Au nom de la vérité
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 13:45 Autre : Météo
 13:55 : Joséphine, ange gardien
 15:35 Série TV : Nos chers voisins
 17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
 18:00 Autre : Bienvenue au camping
 19:00 Autre : Money Drop
 19:55 Autre : Météo
 20:00 Autre : Journal
 20:30 Autre : Tirage du Loto
 20:35 Autre : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Série TV : Pep's
 20:55 Série TV : Grey's Anatomy
 21:45 Série TV : Grey's Anatomy
 22:40 Série TV : Stalker
 23:25 Série TV : Stalker

2

06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Autre : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Autre : Météo 2
 07:00 Autre : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Autre : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
 09:10 : Des jours et des vies
 09:30 : Amour, gloire et beauté
 09:55 Culture Infos : C'est au programme
 10:50 Autre : Météo outremer
 10:55 Autre : Motus
 11:25 Autre : Les Z'amours
 12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Roland Garros et moi
 12:56 Autre : Météo 2
 13:00 Autre : Journal
 13:45 Autre : Météo 2
 13:50 Culture Infos : Consomag
 13:55 Sport : Tennis
 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:55 Autre : Météo 2
 20:00 Autre : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:44 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:45 Culture Infos : Rue de la formation
 20:48 : Image du jour : Roland Garros
 20:49 Culture Infos : Alcaline l'instant
 20:50 : Le village préféré des Français
 20:52 Autre : Météo 2
 20:55 Série TV : Hôtel de la plage
 21:40 Série TV : Hôtel de la plage
 22:35 Autre : Un soir à la Tour Eiffel

M

06:00 Autre : EuroNews
 06:45 Culture Infos : Ludo
 06:46 : Le petit dinosaure
 07:08 : Le petit dinosaure
 07:34 : Marsupilami
 08:02 : Les lapins crétins : invasion
 08:08 : Les lapins crétins : invasion
 08:15 : Les lapins crétins : invasion
 08:21 : Les lapins crétins : invasion
 08:27 : Les lapins crétins : invasion
 08:35 Culture Infos : Mercredi Ludo
 08:41 : Oggy et les cafards
 08:46 : Oggy et les cafards
 08:53 : Oggy et les cafards
 09:03 : Les Dalton
 09:11 : Les Dalton
 09:19 : Les Dalton
 09:30 : Gaston, de Franquin
 09:45 Culture Infos : 30 millions d'amis

10:45 Culture Infos : Consomag
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Autre : Météo
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:50 Série TV : Un cas pour deux
 14:55 Autre : Allocution du roi d'Espagne
 15:40 : Nous nous sommes tant aimés
 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
 16:50 Autre : Harry
 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
 17:30 Autre : Slam
 18:10 Autre : Questions pour un champion
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:18 Autre : 19/20 : Édition locale
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
 19:58 Autre : Météo
 20:00 Culture Infos : Tout le sport
 20:10 Sport : Le journal de Roland-Garros
 20:15 Autre : Météo régionale
 20:20 : Plus belle la vie
 20:50 Culture Infos : Des racines et des ailes
 22:40 Autre : Météo
 22:42 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
 22:45 Autre : Grand Soir 3
 23:10 Culture Infos : Pièces à conviction

CANAL+

06:50 Autre : Zapping
 06:55 Autre : Le Before du grand journal
 07:22 Autre : La météo
 07:23 Autre : Le petit journal
 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
 08:02 Autre : La météo
 08:04 : Zapsport
 08:05 Série TV : Burning Love
 08:30 Série TV : Revenge
 09:10 Série TV : Revenge
 09:50 Culture Infos : Rencontres de cinéma
 10:10 Cinéma : X-Men : Days of Future Past
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 Cinéma : Grace de Monaco
 15:45 : Les nouveaux explorateurs
 16:41 Série TV : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015
 16:44 Cinéma : On a failli être amies
 18:12 Autre : Connasse
 18:15 Autre : Le Before du grand journal
 18:45 Autre : Le JT
 19:05 Autre : Le grand journal
 20:05 Autre : Le grand journal, la suite
 20:25 Autre : Le petit journal
 21:00 Cinéma : Fastlife
 22:30 Cinéma : Maps to the Stars

M

06:00 Autre : M6 Music
 07:00 Autre : Météo
 07:05 : Les blagues de Toto
 07:15 Culture Infos : Kid & toi
 07:20 : La maison de Mickey
 07:45 : Princesse Sofia
 08:10 : Sammy & Co
 08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:45 Autre : Météo
 08:50 Culture Infos : M6 boutique
 10:00 : Popstar
 11:45 Série TV : Dr Emily Owens
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Autre : Météo
 13:45 : Ma femme, ma fille, deux bébés
 15:45 : Ma femme, ma fille, deux bébés
 17:40 Autre : Les reines du shopping
 18:50 Série TV : En famille
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 : A gauche en sortant de l'ascenseur
 22:45 : Stéphane Plaza : l'histoire d'un succès à tous les étages
 23:45 Culture Infos : Maison à vendre

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Grey's Anatomy



Résumé

Après la cérémonie de remise de prix de la Fondation Harper Avery, Meredith et Owen prennent l'avion pour rentrer à Seattle. Les deux médecins sont un peu inquiets : Cristina a mystérieusement disparu et reste introuvable. A l'hôpital, Alex révèle à Jo qu'en lui a proposé un poste dans le privé et annonce sa décision à Arizona. Meredith est persuadée que Cristina, blessée de ne pas avoir reçu de prix, reféra son apparition rapidement. Amelia, la soeur de Derek, arrive à Seattle pour une petite visite surprise. Catherine révèle au docteur Webber la véritable histoire des « Harper Avery Awards ».

2

20h45

Hôtel de la plage

Résumé

Persuadé que Samia le trompe, Paul confie son désarroi à Victor et Martin, avec qui il s'est enfin réconcilié. Victor lui conseille de fouiller dans les affaires de sa femme pour trouver des preuves de son infidélité. Piquée par sa jalousie vis-à-vis de Morgane, Isabelle multiplie les tentatives pour séduire Victor. Celui-ci, mal à l'aise, ne parvient pas à gérer la situation et se comporte de manière ambiguë avec ses deux prétendantes...

**3**

19h30

Des racines et des ailes



Résumé

Sur la route Napoléon, qui relie la Côte d'Azur aux Alpes, Véronique Voirin, auteur de guides sur cette région, invite à rencontrer des passionnés, qui protègent des trésors naturels et architecturaux. Ainsi, à Grasse, Carole Biancalana a créé l'association des fleurs d'exception du pays de Grasse, pour aider de jeunes cultivateurs à s'installer dans la région. Quant à Michel Trubert, architecte des monuments historiques, il fait découvrir Digne-les-Bains depuis le campanile de la cathédrale Saint-Jérôme. A Sisteron, Lucien Mapelli restaure depuis quarante ans l'imposante citadelle. Puis direction le Champsaur, où cinquante passionnés restaurent, à près de 3000 mètres d'altitude, un canal artificiel bâti par leurs ancêtres.

CANAL+

20h55

Fastlife



Résumé

Imbu de lui-même, un athlète, ex-star du sprint, veut continuer à briller et à n'importe quel prix. Mais à 34 ans est-ce encore bien raisonnable ?

M

20h50

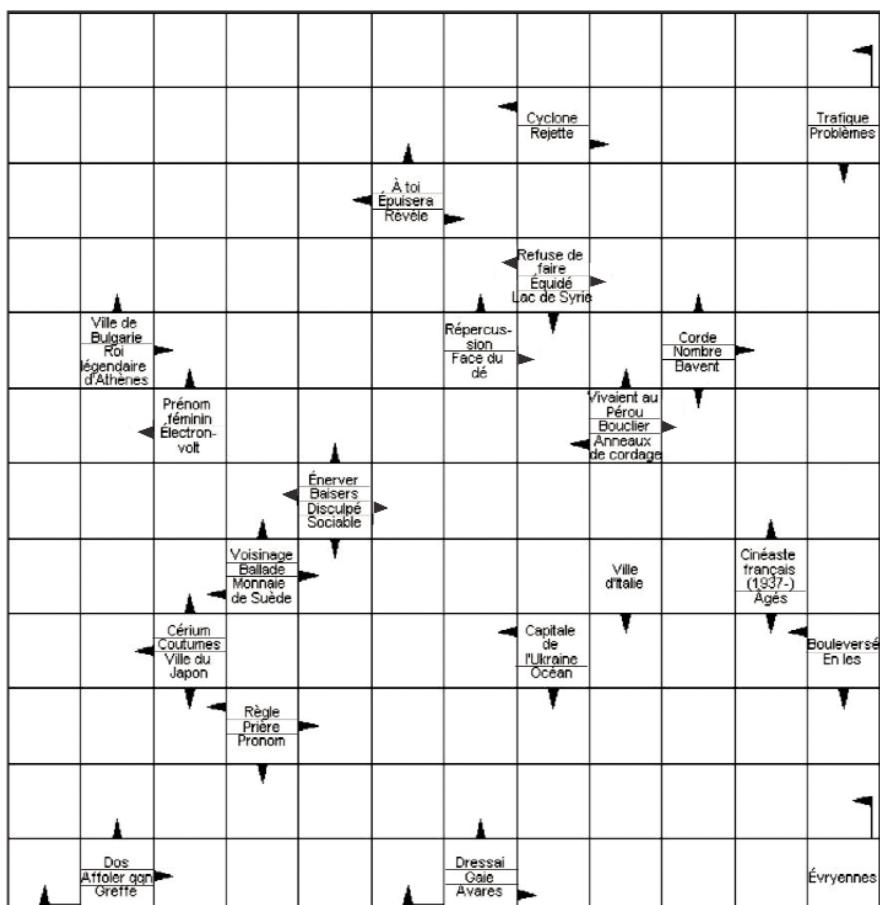
A gauche en sortant de l'ascenseur



Résumé

Yan, un peintre de renom, est fou amoureux de Florence, une femme mariée à qui il a donné rendez-vous dans son appartement. Le matin du rendez-vous, lorsque son voisin, Boris, oublie son attaché-case, sa femme, Éva, sort en courant derrière lui en petite tenue pour le lui remettre mais un malin courant d'air ferme soudainement la porte de leur appartement. Éva sonne alors chez Yan, le pariant de passer par le balcon pour ouvrir sa porte. Yan, qui attend toujours Florence, est réticent à l'idée de venir en aide à la jeune femme si légèrement vêtue. Pris de pitié, il finit par accepter et tente désespérément de passer par le balcon, mais s'y retrouve coincé. Le téléphone sonne alors, c'est Florence ! Éva répond. Florence imagine le pire...

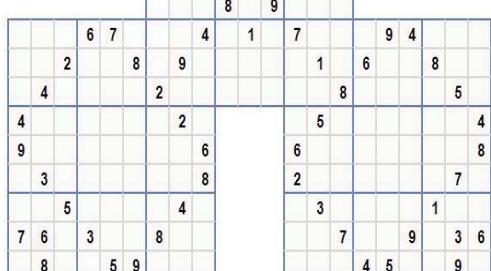
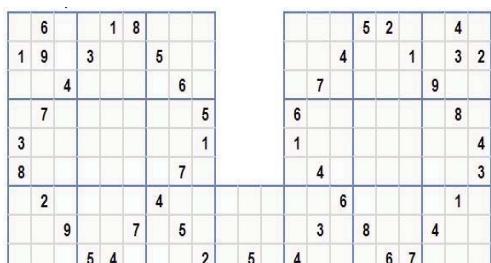
Mots fléchés n°969



Samouraï-Sudoku n°969

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



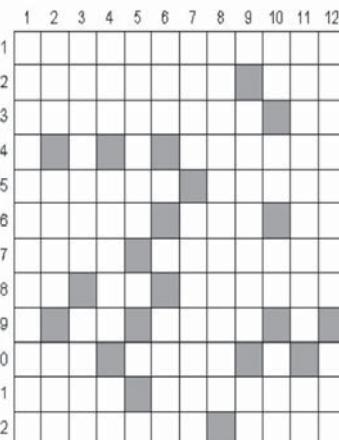
Mots croisés n°969

► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Rélatif au palais de l'Élysée - Dirige

► Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléiféante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - --, Atoll
- 11.Fleurettiste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



7 erreurs



Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

Proverbe français

C'est arrivé un 2 Juin

1621 : Fondation de la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales.

1810 : Promulgation du Code pénal français par Napoléon Ier.

1839 : Démarrage de la Première guerre de l'opium.

1940 : Fin de la bataille de Dunkerque.

1943 : Création du Comité français de la Libération nationale.

1944 : Election de Charles de Gaulle comme président du Gouvernement provisoire de la République française

1948 : Résolution n° 51 du Conseil de sécurité des Nations unies relative à la question indo-pakistanaise.

2006 : Proclamation de l'indépendance du Monténégro.

Célébrations :

- Australie : Journée Mabo, commémorant la décision de la Haute Cour d'Australie d'annuler la fiction juridique de terra nullius à la suite des actions en justice d'Eddie Mabo dans les années 1980.

- États-Unis : Kentucky, Louisiane et Tennessee : Jour du mémorial des confédérés (en), en commémoration de la naissance de Jefferson Davis.

- Fêtes religieuses romaines : Fête de la déesse Bellone.

**LE PRÉSIDENT DU COA,
MUSTAPHA BERRAF :
«La diffusion de
l'esprit fair-play
passe par le respect
de la charte
olympique et ses
nobles objectifs»**



Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a indiqué, lundi, que la diffusion de l'esprit fair-play et de la culture de la paix passent par le respect de la charte olympique et ses nobles objectifs. «La concrétisation de cet objectif se fera par l'intégration des valeurs et de l'éthique sportives dans le comportement des élèves à l'intérieur et à l'extérieur de l'école», a indiqué M. Berraf dans un message lu en son nom à Ouargla par le directeur du COA, Mohamed Azzouz, en ouverture d'une conférence sur «l'éducation olympique». Le président du COA a appelé à mettre en valeur la séance de l'éducation physique et sportive en tant que «support» susceptible d'aider l'élève à comprendre les valeurs et principes de l'olympisme et de l'esprit fair-play en tant que moyen d'éducation, à l'opposé de la violence qui détruit la société. Pour le même responsable, la réalisation de cet objectif requiert le développement de l'éducation physique et morale des élèves pour construire une société cultivant l'esprit sportif et les notions de paix et adoptant les valeurs olympiques en tant que référent dans la lutte contre les comportements violents lors des manifestations sportives locales, nationales ou internationales. Mise sur pied à l'initiative du COA, en coordination avec les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Education nationale, cette conférence a regroupé près de 400 élèves de 5e année primaire, en présence de cadres de ces deux ministères et des autorités locales. Encadrée par un professeur d'éducation physique, Fethi Bouazza, cette rencontre a permis de valoriser la notion de fair-play axée sur les valeurs olympiques, et le rôle des sports dans la diffusion de ces valeurs. Ce cours d'orientation sera intégré au programme officiel de l'éducation nationale, à compter de la prochaine saison scolaire, a-t-on indiqué. Le programme du COA, dont le coup d'envoi a été donné le 25 mai dernier à partir de Constantine, se poursuivra prochainement au niveau des wilayas de Djelfa, Alger et Oran, avant d'être généralisé à travers le pays, ont indiqué les organisateurs.

OLYMPIADES MINIMES D'ALGER Bougherra et la ministre de la Solidarité nationale donnent le coup d'envoi

L'ancien capitaine des Verts et ambassadeur de l'UNICEF, Madjid Bougherra, et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, ont donné lundi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, le coup d'envoi de la première édition des Olympiades minimes qui verra la participation de quelque 200 enfants.

«Je suis extrêmement ravi de prendre part à cet événement à l'occasion de la journée mondiale de l'enfant. En tant que représentant de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance, ndlr) ma mission est de protéger les enfants algé-



riens de tous les fléaux», a déclaré Bougherra en marge de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée lundi.

«A travers le sport nous pouvons faire avancer les choses. Nous devons sensibiliser les parents sur l'importance de la pratique sportive et sa répercussion sur l'éducation de leurs enfants qui seront éloignés

de la sélection algérienne. De son côté, Mme Meslem a estimé que ces Olympiades seront l'occasion de sensibiliser les enfants sur la pratique sportive.

«Les objectifs de cette manifestation sont de lutter contre la violence et inculquer les valeurs du sport à nos enfants dans un esprit de compétition», a déclaré la ministre. Sous le thème «Le sport : éducation et valeurs», près de 200 enfants prendront part à la 1re édition des Olympiades minimes dans cinq disciplines: le football, le handball, le basket-ball, le tennis de table et le cross. Les épreuves auront lieu lundi et mardi au stade d'El Biar et aux salles omnisports Harcha-Hacène et Mokhtar-Aribi d'El Biar.

NATATION

340 participants au festival national du jeune nageur à Biskra

Pas moins de 340 jeunes nageurs, âgés entre 12 et 15 ans, participent au festival national du jeune nageur, ouvert lundi à la piscine olympique du complexe omnisports du 18-Février de Biskra. Cette manifestation de trois jours est organisée par la fédération algérienne de natation (FAN) et la direction de la jeunesse et des sports (DJS) avec la collaboration de la ligue de wilaya de natation. La cérémonie d'ouverture du festival a été marquée par l'organisation, à la salle omnisports Mohamed-Tahar Ben M'hidi de Biskra, d'une parade des délégations participantes en présence d'un nombreux public, de membres de la FAN et de cadres de la DJS. Le représentant de la Fédération, Redha Allani, a indiqué, lors de la cérémonie d'ouverture, que cette manifestation est «surtout une opportunité pour découvrir des jeunes talents».



DU 7 AU 10 JUIN À ORAN

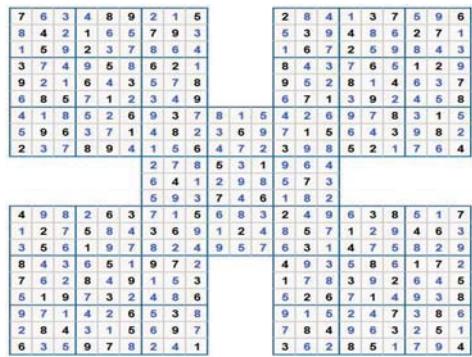
Festival national des écoles de volley-ball du 7 au 10 juin à Oran

Le festival national des écoles de volley-ball, réservé aux jeunes filles et garçons âgés de 12 à 14 ans, aura lieu du 7 au 10 juin à Oran, a-t-on appris lundi auprès de la ligue organisatrice. Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la ligue oranaise de volley-ball en collaboration avec la direction de la jeunesse de la wilaya, verra la participation de plus de 600 jeunes issus de 29 wilayas du pays. Les participants disputeront, lors de cette manifestation sportive, plusieurs rencontres sur un terrain qui sera aménagé en plein air à El Hamri près du parc d'attraction. Selon les organisateurs, cet important rendez-vous constitue un cadre propice pour la détection de jeunes talents permettant aux encadreurs de sélectionner les meilleurs sportifs devant être intégrés au sein de la sélection nationale, en plus du développement de cette discipline. L'ob-

jectif est d'aider les jeunes athlètes selon leur niveau à s'initier au volley-ball, perfectionner leurs habiletés techniques, développer leur sens du jeu et améliorer leurs qualités motrices, dans un environnement plaisant et motivant. Outre les compétitions, des communications traitant du volley-ball seront animées par des experts dans la discipline, ont indiqué les organisateurs. Les délégations participantes seront hébergées au niveau des maisons de jeunes de Hé Sakkia, de la Madrague, de Cap Falcon et de la localité de Belgaïd et dans la cité universitaire d'Oran. En marge de cette compétition, une visite touristique est programmée au profit des participants à Santa Cruz, sur les hauteurs du Mont Murdjadjé et au fabuleux littoral d'El Bahia.

APS

Sudoku N°968



Mots Croisés N°968

MITOCHONDRIE
ALARME■ŒUFS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

Mots Fléchés N°968

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■N■G
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■

ELECTIONS DE L'IAAF : Le président de la FAA, Amar Bouras, candidat au comité exécutif

Après avoir été élu au mois de mars dernier, président de la région Nord de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Amar Bouras, vient de se porter candidat aux élections du comité exécutif de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) prévues en août prochain en Chine, en marge des championnats du Monde 2015. C'est que vient d'indiquer l'instance internationale de la discipline qui précise, en outre, qu'en plus d'Amar Bouras, - huit (38) candidats des cinq continents dont quatre arabes sont en lice pour neuf postes à pourvoir.

Saïd Ben

Le président de la FAA est également candidat à l'élection du comité technique de l'IAAF. Au total, 34 candidats sont en course pour les 12 sièges en jeu. De son côté, le directeur technique national de la Fédération algérienne d'athlétisme Ahmed Boubrif est candidat au comité de cross-country de l'IAAF à l'instar de 25 autres postulants pour les 8 postes à pourvoir. A noter que les quatre autres candidats arabes sont Dahlan Al Hammad (Qatar), Emir Nawaf Bin Mohamed (Arabie saoudite), Ahmad Al Kamali (Emirats arabes unis) et Nawal El Moutawakel (Maroc). Pour le poste de président de l'IAAF, deux candidats sont en lice : Sergey Bubka (Ukraine) et Sébastien Coe (Angleterre). Les élections dont celle du président de l'instance internationale auront lieu le premier jour du 50e Congrès de l'IAAF qui se tiendra à Pékin (Chine), le mercredi 19 août et le jeudi 20 août 2015. Il est important de rappeler que le 16 mars dernier, Amar Bouras a été élu président de la région Nord de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA). Amar Bouras est également membre du nouveau conseil de la Confédération africaine d'athlétisme pour le mandat 2015-2019, selon les noms de sa composante publiés par le site officiel de la CAA. Le conseil de la CAA, présidé par le Camerounais Hamada Kalkaba Malboum, est constitué de 23 membres dont trois seront élus au conseil de



l'IAAF lors de son congrès prévu à Pékin, précise la même source. D'autre part, l'Algérien Belaid Abderrahmane a été désigné membre honoraire à vie de la Confédération africaine d'athlétisme à l'instar de neuf autres membres dont l'actuel président de la Fédération internationale d'athlétisme IAAF, le sénégalais Lamine Diack.

Pour information, Amar Bouras est titulaire d'un magistère en sport.

Entraîneur national depuis 1986, Amar Bouras est le coach le plus titré de tous les temps pour avoir décroché avec ses athlètes des titres de champion du monde, champion olympique, coupe du monde d'athlétisme avec l'Afrique. Ancien athlète de l'ASPTT Constantine, du CM Constantine et du RS Kouba, Amar Bouras a été cadre technique, spécialiste du demi-fond et tra-

vaille au sein de la direction générale de l'entreprise pétrolière Sonatrach. Directeur du meeting international d'Alger-Sonatrach, Amar est très connu dans le circuit international de l'athlétisme. C'est un homme apprécié et respecté par les dirigeants, les coachs et les grands athlètes de nombreux pays.

Conseiller en sport et entraîneur, Amar Bouras a coaché Hassiba Boulmerka, championne du monde et olympique du 1500m ; Azzedine Brahmi, médaille de bronze du 3000m steeple aux championnats du monde de 1991, et Sid Ali Sakhri, 6e dans un marathon de New-York.

Le 21 décembre 2003, Bouras Amar est désigné directeur des Équipes nationales (EN) d'athlétisme.

Le 27 février 2013, Amar Bouras a été élu nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) pour le mandat olympique 2013-2016, aux dépens de Yacine Louail, mercredi à Staoueli (Alger) lors de l'Assemblée générale élective (AGE) de cette Fédération.

Le nouveau patron de la FAA a récolté 55 voix contre 40 pour Yacine Louail tandis que 5 bulletins ont été déclarés nuls.

Sur les 109 membres que compte l'assemblée générale, 100 ont voté dont le champion olympique du 1.500 m, Taoufik Makhloufi, membre désigné d'office de l'AG. M. Bouras succède ainsi à Badreddine Belhadjoudja, qui avait décidé de ne pas briguer un nouveau mandat.

S.B.

TENNIS/ROLAND-GARROS «JUNIORS» : Inès Ibbou éliminée au 1^{er} tour du tableau double

L'Algérienne Inès Ibbou et son équipière australienne Naikhta Bains se sont inclinées en deux sets (6-3, 7-5) contre l'Espagnole Aliona Bolsova Zadoinov et la Roumaine Elena Babriela Ruse au premier tour du tableau «double» du tournoi de Roland-Garros, organisé du 31 mai au 6 juin à Paris (France).

Une 2^e sortie précoce pour l'Algérienne de 16 ans en l'espace de 24 heures, car déjà éliminée du tableau «simple», suite à sa défaite (6-3, 6-2) contre la

Russe Anna Kalinskaya (16 mondiale), en match disputé lundi pour le compte du 2^e tour de ce Grand Chelem.

La championne d'Afrique en titre chez les moins de 18 ans a pourtant réussi un bon début de parcours dans ce tournoi, remportant deux matchs dans le tableau des qualifications, respectivement contre l'Italienne Ludmilla Samsonova et la Roumaine Patricia Bejenaru, sur le même score (2-0), pour atteindre le tableau final.

Au premier tour du tableau final, Ibbou a croisé la Japonaise Chihiro Muramatsu, face à laquelle elle s'est qualifiée (2-1) avant de s'incliner au tour suivant face à la Russe Anna Kalinskaya.

L'Algérienne (16 ans), auteure dernièrement d'une formidable ascension, de la 152e à la 43e place au classement mondial, a néanmoins perdu deux places dans le dernier «ranking» publié lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF) et se retrouve donc 45e.

TENNIS/GRAND PRIX NATIONAL DE LA JEUNESSE : 192 athlètes attendus à Bachdjarah du 4 au 6 juin

Cent-quatre-vingt-douze (192) joueurs de tennis (Garçons/Filles), âgés de 8 à 14 ans, seront engagés dans le Grand Prix national de la jeunesse, organisé du 4 au 6 juin au Tennis-Club de Bach-Djara (Alger), a indiqué mardi la Fédération algérienne de tennis (FAT), organisatrice de cette compétition.

Ce Grand Prix, entrant dans le cadre du calendrier national de la FAT est destiné uniquement aux joueurs ayant atteint les quarts de finale des tournois régionaux des zones : Est, Ouest et Centre ont encore précisé les organisateurs. Suivant leur âge, les 192 athlètes seront répartis

en quatre catégories : les «lutins» de 8 ans et moins, les poussins (9-10 ans), les benjamins (11-12 ans) et les minimes (13-14 ans).

Le juge-arbitre international Hakim Fateh a été désigné pour arbitrer les différents tableaux de ce Grand Prix, chapeauté par le Directeur Hamza Khelassi.

BASKET-BALL: Coup d'envoi du tournoi national militaire des champions à Oran

Le coup d'envoi du tournoi national militaire des champions de basket-ball de la saison sportive 2014-2015 a été donné lundi au complexe sportif régional militaire de la 2^e Région militaire (RM) à Oran.

Quatre équipes représentant les 1^{re}, 2^e et 4^e Régions militaires ainsi que le commandement de la Gendarmerie nationale participent à cette compétition. Président la cérémonie d'ouverture de cette manifestation au nom du commandant de la 2^e Région militaire, le général-major Said Bey, le directeur régional de communication, information et orientation de cette région, le colonel Djebbari Abderrahmane a exhorté les participants à respecter les règles du jeu en toute honnêteté, sportivité et moralité dont doit s'armer tout combattant.

Le colonel Djebbari a également mis l'accent sur la grande importance accordée par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'organisation de ce genre de compétitions sportives nationales, qui préparent le combattant sur le plan physique et psychologique. Ce genre de manifestation contribue à développer la pratique du basket-ball en milieu militaire et l'endurance chez le combattant, a-t-il souligné.

D'autre part, il a attiré l'attention sur les efforts du commandement de la 2^e RM pour fournir les moyens de réussite afin de permettre aux participants d'émerger, de représenter dignement leurs équipes et d'aller vers l'avant dans le sport militaire et le basket-ball en particulier et réaliser ainsi de bons résultats dans les manifestations sportives nationales et internationales.

Le match d'ouverture de ce tournoi de trois jours a opposé les équipes des Régions militaires 2 et 4.

Cinq éléments de la sélection nationale militaire prennent part à cette manifestation, préparatoire aux compétitions militaires internationales. Ce tournoi enregistre, depuis le début de son organisation en 2008, une domination totale de l'équipe de la 1^{re} Région militaire.

GYMNASTIQUE Festival national des jeunes talents du 11 au 13 juin à Oran

Le festival national des jeunes gymnastes aura lieu du 11 au 13 juin à la salle spécialisée «frères Missoum» à hsi Sidi El Houri d'Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Cette manifestation de sport acrobatique, organisée par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de gymnastique (FAG), verra la participation de plus de 170 jeunes filles et garçons âgés de 8 à 11 ans représentant 11 wilayas du pays.

La compétition prévoit, trois journées durant, des concours dans les spécialités de gymnastique artistique, rythmique et trampoline filles et garçons. L'objectif de ce rendez-vous sportif est de faire progresser les jeunes gymnastes et d'assurer leur suivi pour constituer un réservoir de talents, selon le directeur technique national adjoint de la FAG, Rabbah Mekachi.

Les meilleures gymnastes seront retenues pour renforcer la sélection nationale des jeunes gymnastes, dans le but de constituer une pépinière de talents pour l'avenir de cette discipline. La promotion de la relève doit être réalisée de manière durable et responsable afin de constituer la base des futures performances de haut niveau. Une évaluation à long terme des jeunes talents doit être effectuée pour jauger le progrès des gymnastes, comme outil de motivation, a-t-il ajouté. Ce festival permet aux gymnastes de gravir les échelons d'un apprentissage technique maximal. Les athlètes talentueux doivent répondre aux exigences des différents niveaux, a-t-on encore souligné.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE LUTTE (CADETS, JUNIORS, SENIORS ET FÉMININE) : L'Algérie termine avec 37 médailles dont 9 en or

Les sélections algériennes de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine) ont décroché 37 médailles (9 or, 18 argent et 10 bronze) à l'issue de la cinquième et dernière journée des championnats d'Afrique qui ont pris fin dimanche soir à Alexandrie en Egypte. Dans la catégorie des seniors (lutte libre et gréco-romaine), la sélection algérienne a terminé la compétition avec 12 médailles (1 or, 7 argent et 4 de bronze).

Chez les cadets, les lutteurs algériens se sont distingués de fort belle manière en lutte gréco-romaine et libre, en décrochant 12 médailles (3 or, 6 argent et 3 de bronze).

Les médailles d'or ont été l'œuvre de Naanana Mourtada (46 Kg) et Fardj Mohamed (85 Kg) en lutte gréco-romaine et Boukhors Ishak (58 Kg) en lutte libre. Dans la catégorie des juniors (gréco-romaine), les Algériens se sont distingués en remportant quatre médailles (1 or, 1 argent et 2 bronze), alors que dans la lutte libre, deux médailles ont été décrochées (1 or et 1 argent). Les médailles d'or ont été l'œuvre de Sid Azara Bachir (84 Kg/GR) et Kherbache Abdelhak (55 Kg/LL). Les médailles d'argent ont été remportées par Djida Ahmed (66 Kg/GR) et Aissaoui Amar (60 Kg/LL). En lutte féminine, la sélection algérienne cadette a remporté deux médailles grâce à Doudou Ibtissam (40 kg) qui a remporté l'or alors que Khella Lyne (54 Kg) s'est contentée de la médaille d'argent. Chez les juniors, trois médailles (2 or et 1 argent) sont tombées dans l'escarcelle des lutteuses algériennes grâce à Saïlaouendi Hanane (48 Kg/or), Yahaoui Chaïma Kheira (51 Kg/or) et Boukrif Houria (argent).

Dans la catégorie des seniors, la seule athlète engagée, Lamalsa Rabea (55 Kg), a obtenu une médaille d'argent. L'Algérie a pris part à ce rendez-vous africain avec 27 athlètes dans les catégories (cadets, juniors et seniors) ainsi que six athlètes féminines.

APS

RECRUTEMENT

Amada au MC Alger s'il ne signe pas dans un club européen

Amada, le milieu de terrain malgache, a donné son accord pour s'engager avec le MC Alger en vue de la saison prochaine s'il n'opte pas pour une formation étrangère, a appris l'APS mardi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Amada et son agent ont négocié avec les dirigeants mouloudéens lundi soir et les deux parties ont trouvé un terrain d'entente, sauf que le joueur, dont le contrat avec l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie) vient d'expirer, a affirmé donner la priorité à une expérience dans un club européen, a précisé le manager général du «Doyen», Abdellouahab Zenir.

Le MCA, qui a évité le purgatoire de justesse lors de la saison qui vient de se terminer, a inauguré lundi son opération de recrutement en engageant le défenseur central du CS Constantine (Ligue 1, Algérie), Rachid Bouhenna qui a signé un bail de trois ans.

ASM ORAN : L'entraîneur Benchadli hésite à rester

L'entraîneur Djamel Benchadli, que la direction de l'ASM Oran souhaite garder en prévision de la saison prochaine, a indiqué mardi qu'il hésitait encore à donner son accord pour poursuivre avec le club de Ligue 1 algérienne de football.

«Le président du club m'a appelé pour me voir dans les prochains jours et discuter du prolongement de mon contrat avec l'ASMO mais pour l'heure je n'ai encore rien décidé», a déclaré Benchadli à l'APS. «Je suis quelque peu hésitant après avoir vécu un exercice difficile, durant lequel je suis passées des choses dans le club qui ne m'ont pas plu», a-t-il ajouté. Pour son retour parmi l'élite après sept saisons passées en Ligue deux, la formation de «M'dina J'dida» a terminé à la 7e place au classement. «Franchement, nous aurions pu prétendre à une place sur le podium si nous n'avions pas gaspillé de précieux points à domicile», a commenté l'ex-coach du MC Oran. Benchadli a notamment évoqué des problèmes d'ordre organisationnel qui ont empêché son équipe de faire un parcours meilleur, se félicitant au passage des grandes potentialités dont dispose l'effectif oranais composé essentiellement de jeunes joueurs issus des catégories espoirs et juniors. «Dans le cas où je devais rester, c'est la présence de ces jeunes qui me motive le plus pour poursuivre l'aventure avec l'ASMO», a-t-il conclu.

Sepp Blatter démissionne de la présidence de la Fifa



Sepp Blatter a annoncé mardi sa démission de la présidence de la Fifa à la suite des nombreux scandales financiers et de corruption qui éclaboussent l'institution. M. Blatter, 79 ans, en poste depuis 1998, a indiqué qu'il convoquait un congrès extraordinaire où il remettra en jeu son mandat et au cours duquel son successeur sera élu. «Même si j'ai été réélu, je n'avais pas le soutien de tout le monde du foot. La Fifa face à des défis qui ne s'arrêtent pas, a besoin d'une profonde restructuration», a dit Sepp Blatter. Un congrès extraordinaire aura lieu entre décembre 2015 et mars 2016 pour élire un nouveau président.

Kerbadj conseille aux clubs de revoir leurs dépenses

Le président de la Ligue professionnelle de football (LFP), Mahfoud Kerbadj, a conseillé mardi aux clubs de la Mobilis-Ligue 1 de «revoir leurs dépenses» en matière de recrutement lors de la période des transferts estivale.

«Je conseille aux clubs de ne pas trop dépenser dans le recrutement, et de s'orienter et de miser sur la formation, unique moyen pour éviter de dépendre des autres», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition.

La période d'enregistrement des licences a été fixée par la LFP du 1er juillet au 31 août prochains. Le coup d'envoi de la Ligue 1 est prévu le samedi 15 août avec le déroulement de la 1^{re} journée. Le MC Alger et le CR Belouizdad ont ouvert lundi le bal des



transferts, en enregistrant leurs premières recrues.

«La saison qui vient de s'achever est plus que signifiante, où toutes les équipes avaient le même niveau. Une équipe avec des joueurs moyens pouvait facilement battre une grosse cylindrée, et les exemples sont légion», a-t-il expliqué.

Le MO Béjaïa avec un effectif équilibré, où il n'y pas place aux «stars», a réussi une saison exemplaire en remportant d'abord une Coupe d'Algérie historique, puis en terminant vice-

champion derrière l'ES Sétif.

A l'opposé, l'USM Alger, constellée de joueurs vedettes recrutés à coups de millions de dinars, à l'image de Belaïli et Beldjilali respectivement des deux clubs tunisiens de l'ES Tunis et de l'ES Sahel, n'a dû son salut qu'à la 30^e et dernière journée du championnat, pour assurer son maintien, à l'issue de sa victoire à domicile face à l'ASO Chlef (3-1). «A quoi bon verser des sommes mirobolantes dans des transferts qui n'auraient pas lieu d'être, je ne vise personne, mais

certaines clubs devront revenir à la raison», a souligné Kerbadj, qui prend l'exemple de l'attaquant international Islam Slimani qu'il avait fait venir au temps où il était président du CR Belouizdad.

«Il y a des joueurs qui évoluent dans les divisions inférieures qui peuvent facilement prétendre à jouer en Ligue 1. Slimani que j'avais personnellement recruté de la JS Chérifa en 2009 était inconnu au battoir avant de s'imposer et devenir par la suite le meilleur attaquant du pays», a-t-il conclu.

COUPE DU PORTUGAL DE FOOTBALL :

Kerbadj «fier» du premier trophée d'Islam Slimani

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, s'est dit mardi «fier» du premier trophée remporté dans sa carrière par l'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne, Islam Slimani, vainqueur dimanche de la Coupe du Portugal.

«J'étais vraiment aux anges en voyant les images d'Islam avec le drapeau national devant le président portugais, au moment de la remise du trophée. Ce joueur est un fils pour moi, et je suis très fier de lui. Après la fin de la rencontre, je l'ai appelé au téléphone pour le féliciter», a indiqué à l'APS Kerbadj, ancien président de Slimani au CR Belouizdad,

et qui était derrière son arrivée en provenance de la JS Chérifa (division nationale amateur).

Slimani (26 ans) s'est illustré lors de cette finale face au Sporting Braga (2-2, aux tab 3-1), en réduisant d'abord le score (2-1), puis en réussissant son tir au but.

«Il confirme qu'il est l'un des meilleurs attaquants algériens de ces dernières années. Je l'ai suivi et il a encore une grande marge de progression. Quand je l'ai ramené au CRB en 2009, personne ne croyait en ses moyens sauf moi, et au fil du temps ma prédiction a donné raison», a-t-il souligné. Evo-

quant l'avenir de son ancien protégé, Kerbadj, considéré comme «le père spirituel» de Slimani, confirme que l'international algérien «va jouer pour encore une saison avec le Sporting avant de changer d'air».

Auteur de 15 buts avec le Sporting Lisbonne lors de la saison qui vient de s'achever, toutes compétitions confondues, Slimani est attendu à Alger cette semaine pour le match de l'équipe nationale, le 13 juin face aux Seychelles à Blida (20h30), comptant pour la 1^{re} journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon.

RECRUTEMENT D'INTERSAISON :

Le MC Alger et le CR Belouizdad ouvrent le bal

Le MC Alger et le CR Belouizdad ont enregistré lundi l'arrivée de leurs premières recrues estivales, en vue de la saison 2014-2015, dans un marché des transferts qui commence déjà à s'agiter. Ayant réussi à assurer son maintien lors de la 2^{re} journée du championnat, le MCA veut vite effacer des esprits la saison cauchemardesque vécue par tous ses fans, et cela passera inéluctablement par un recrutement de qualité.

Ainsi, le Doyen a fait signer le défenseur du CS Constantine, Rachid Bouhenna, pour un contrat de trois saisons, en attendant l'aboutissement du transfert du Malgache de l'USM Harrach, Ibrahim Amada.

Conscients de la nécessité d'agir plus rapidement, dans un marché où la loi du «plus nanti» est de mise, les diri-

geants mouloudéens, à leur tête le président Abdelkrim Raïssi, espèrent boucler rapidement leur opération pour préparer dans les meilleures conditions la saison prochaine.

Le CRB, auteur d'une 5^e place honorable au classement de la Ligue 1, a également tenu sa première recrue, en la personne du milieu de terrain, Billel Ouali (22 ans), qui évoluait la saison dernière au RAEC Mons (Div2/Belgique). Une deuxième recrue aurait signé dans la soirée de lundi, il s'agit de l'ancien milieu offensif de la JSM Béjaïa (Ligue 2/Algérie), Sid Ali Yahia Chérif.

Le président du Chabab, Réda Malek, est également sur les traces du milieu de terrain, Bonaventure Sakombe, qui n'aura pas le droit de rejouer avec l'ASO Chlef, après sa relégation en Ligue 2. D'aut-

res clubs, notamment les plus aisés sur le plan financier, devraient dénicher leurs premiers oiseaux dans les prochains jours, pour ne pas dire dans les prochaines heures.

Il s'agit notamment de l'ES Sétif, champion en titre, dont le président Hassan Hammar, a annoncé la venue de l'ancien coqueluche du club, Abdelloum Djabou (Club Africain/Tunisie).

D'autres éléments pourraient endosser le maillot entier, à l'image des deux joueurs du MO Béjaïa, Yaya et Rahal, ou du milieu offensif du RC Arbaâ, Abdemalek Mokdad, annoncé de retour au MCA. La JS Kabylie, qui avait failli rétrograder en Ligue 2, compte à son tour effectuer un véritable lifting au niveau de son effectif. La première recrue pourrait être le milieu de ter-

rain du RCA, Lyes Seddiqi, qui constitue la priorité du président Mohand Chérif Hannachi. Par ailleurs, le MOB, détenteur de la Coupe d'Algérie et vice-champion, ne compte pas effectuer une «révolution» au sein de l'effectif, du moment que les joueurs en place ont permis au club de la Soummam de réaliser une saison pleine. Le président Aboubakeur Ichlef, espère convaincre les joueurs cadres qui sont à la fin de leur bail de prolonger, à l'image de Yaya et Rahal. D'ici à la fin de la période des transferts d'été, le marché va enregistrer un grand mouvement de départs-arrivées, où la plupart des clubs de la Ligue 1 veulent se renforcer pour entamer le prochain exercice, le 15 août prochain, avec plus d'atouts.

APS

ANNÉE SABBATIQUE POUR J. KLOPP

annoncé au Réal, à Liverpool, à Naples, en Turquie, voire au Bayern Jürgen Klopp vient d'annoncer qu'il souhaitait prendre une année sabbatique. L'ancien technicien du BVB Dortmund a estimé nécessaire de faire une pause pour rebâtir un projet : nul doute qu'avec J. Klopp disponible, toutes déceptions ou mauvais résultats de pourront qu'initier les rumeurs.

Le contrat de Pep Guardiola (non encore prolongé malgré la volonté affichée des dirigeants, KH Rummennig en tête) s'achevera en 2016... et Franz Beckenbauer n'a jamais caché qu'un jour ou l'autre J. Klopp pourrait être sur le banc bavarois...



LE REAL RÊVE D'AGÜERO

Pour relancer le Real Madrid, Florentino Perez songerait à s'offrir l'attaquant de Manchester City, Sergio Agüero. L'Argentin de 27 ans, auteur d'une énorme saison en Premier League et les Merengue, bien pâles en 2015, espéraient d'ailleurs déjà s'unir en 2011.

Pour leur anniversaire, certains reçoivent un maillot de leur club de cœur. Sergio Agüero, qui souffle ses 27 bougies ce mardi, hérite lui tout simplement de l'intérêt du Real Madrid. Selon AS, après s'être offert Gareth Bale en 2013, James Rodriguez en 2014, Florentino Perez réverrait de l'attaquant de Manchester City, âgé de 26 ans. Pour le président du club espagnol, attirer le meilleur buteur de Premier League (26 unités en 33 rencontres), permettrait redonner du souffle aux Madrilènes après une saison particulièrement décevante, avec le Mondial des clubs pour seul succès. D'autant qu'en limogeant Carlo Ancelotti, Florentino Perez a contrarié le vestiaire et les supporters du champion d'Europe 2014. L'intention de Perez a donc de quoi réjouir le clan Merengue et l'intéressé lui-même, qui nourrissait l'ambition de poser ses valises à Bernabeu dès 2011, lors de son départ de l'Atlético Madrid. À l'époque, l'Argentin s'était même offert une villa dans le quartier huppé de la Cinca, dans la proche banlieue de la capitale espagnole. Une demeure que le joueur possède encore...

JAMES MILNER VERS LIVERPOOL

Auteur de 32 matches de Premier League cette saison, James Milner va quitter Manchester City puisqu'il est en fin de contrat. Selon la BBC et le *Guardian*, le milieu international anglais de 29 ans va rejoindre Liverpool. L'ancien joueur de Newcastle et d'Aston Villa est également courtisé par Arsenal et la Roma. City lui a également proposé une prolongation de contrat de quatre ans mais il a refusé.

POGBA «JE JOUE JUSTE MON FOOTBALL»

La jeune star de la Juventus Paul Pogba continuera de prendre des risques sur le terrain, car il "joue juste (son) football", mais il écoute les critiques, a-t-il dit.

"Je dois rester concentré tout le match, parfois mon attitude laisse penser que je fais le show, mais je joue juste mon football", a dit Pogba lors de la journée médias de la Juve, quatre jours avant la finale de Ligue des Champions contre le FC Barcelone, samedi à Berlin.



DAVID DE GEA : «NOUS ALLONS VOIR POUR MON AVENIR»

Si De Gea ne souhaite pas encore se prononcer sur son avenir, il sait que le Real Madrid souhaite le recruter, mais que Manchester United veut le conserver.

David de Gea ne s'est pas encore prononcé sur l'intérêt du Real Madrid pour la saison prochaine.

Alors que le club Merengue lui aurait posé un ultimatum afin qu'il se décide rapidement sur ses ambitions - qu'il reste à

Manchester United ou qu'il vienne dans la capitale espagnole - il semblerait que l'international espagnol ne soit pas décidé à donner sa décision. Une situation qui traîne et commence à agacer de toute part, alors que le mercato estival approche. Hier, en marge d'un événement caritatif, il s'est confié à un journaliste du quotidien madrilène *AS*, déclarant : "Nous allons voir ce qu'il se passe avec mon avenir... Je suis en vacances maintenant et très heureux de cette reconnaissance."

CAVANI A REÇU UNE OFFRE !

annoncé dans le viseur de la Juventus Turin, de l'Atlético Madrid ou encore de Manchester United, Edinson Cavani (28 ans, 35 matches et 18 buts en L1 cette saison) fait figure de candidat au départ cet été. Mais le Paris Saint-Germain n'a aucune envie de céder l'Uruguayen, qui s'est vu proposer un nouveau contrat et un salaire revu à la hausse, indique RMC. Une belle marque de confiance de la part de Nasser Al-Khelaïfi qui n'envisage pas l'avenir du PSG sans le Matador. Le joueur, actuellement lié au PSG jusqu'en 2018, et son entourage ont prévu de rencontrer la direction parisienne la semaine prochaine.

Diego Costa le mal du pays ?

Recrute 38 millions d'euros l'été dernier, Diego Costa (26 ans, 26 matches et 20 buts en Premier League cette saison) a réalisé une très belle première année avec Chelsea malgré quelques blessures. Mais d'après les informations du quotidien *Marca*, l'attaquant serait malheureux à Londres et ne parviendrait pas à s'adapter à la vie anglaise. Toujours selon le média espagnol, Diego Costa aurait ainsi contacté l'Atlético Madrid en proposant aux dirigeants du club de revenir chez les Colchoneros. Bien évidemment, Chelsea n'a aucune intention de vendre l'international espagnol après une première année convaincante. Mais attention, si Costa est réellement malheureux, ce spleen pourrait avoir un impact sur ses performances à venir avec les Blues...



M. Medelci participe au 7^e Congrès de l'ACCPUF



Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, participe aujourd'hui au 7^e Congrès de l'Association des cours constitutionnelles ayant pour usage le français (ACCPUF) prévu du 3 au 6 juin courant à Lausanne (Suisse), a indiqué mardi un communiqué

de cette institution. La réunion portera sur plusieurs questions liées au contrôle constitutionnel, son champ et son efficacité à partir des expériences des pays participants, précise le communiqué.

D'autres questions liées aux activités de l'Association et au programme d'action sur trois années seront également au menu.

Le Conseil constitutionnel est membre observateur de l'ACCPUF qui compte actuellement 48 institutions constitutionnelles de l'espace francophone.

Le ministre de l'Agriculture à Rome pour le Conseil de la FAO



Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdellader Kadi, va participer à la 39^e session du Conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui se tiendra du 6 au 13 juin à Rome (Italie), a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Cette rencontre se tiendra sous le thème «Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale et de la faim en renforçant la résilience en milieu rural: protection sociale et développement durable de l'agriculture».

A la veille de la conférence de la FAO, M. Kadi prendra également part au forum des ministres de l'Agriculture participant à l'«Expo Milan 2015». Ce forum, qui a pour thème «Les progrès importants et remarquables en matière de lutte contre la faim», sera l'occasion de rendre hommage aux pays ayant réussi à réduire largement ou à éradiquer la faim dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) relatifs à l'élimination de l'extrême pauvreté à l'horizon 2015, ainsi que les engagements pris lors du sommet mondial de l'alimentation tenu en 1996 à Rome. A rappeler que l'Algérie avait été distinguée en 2013 par la FAO pour avoir atteint, avant terme, le premier des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD 1) relatif à l'éradication de la faim.

APS

M. Lamamra à Bruxelles pour le Conseil d'association Algérie-UE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est rendu à Bruxelles à la tête d'une délégation pour prendre part à la 9^e session du Conseil d'association Algérie-Union européenne, prévue aujourd'hui et demain, a indiqué mardi un communiqué du ministère.



Cette session sera co-présidée, du côté algérien, par M. Lamamra, tandis que du côté européen, la co-présidence sera assurée, pour la première fois, par la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini, «en signe de reconnaissance du rôle de premier plan et de la place de choix qu'occupe notre pays dans la région», précise le communiqué.

Cette réunion statutaire annuelle de la plus haute instance de concertation et de dialogue politique instituée par l'Accord d'association constituera «une nouvelle occasion pour les deux partenaires de passer en revue l'état et les perspectives des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'UE et d'examiner les voies et moyens de les impulser dans différents domaines conformément à l'esprit et à la lettre de l'Accord d'association», ajoute la même source.

La tenue de cette 9^e session du Conseil d'association revêt un «caractère particulier» puisqu'elle se tient à l'approche de la date du 1^{er} septembre marquant le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord d'association et dans le sillage des changements à la tête des différentes institutions de l'UE suite aux élections législatives de juin dernier.

Elle arrive également dans un contexte bilatéral marqué par la relance de la coopération bilatérale à la faveur de la nouvelle Programmation financière pluriannuelle 2014-2017 qui consa-

cre à l'Algérie plusieurs programmes d'appui de l'UE aux réformes engagées dans des domaines aussi importants que l'emploi, l'énergie, la justice, les médias et la diversification de l'économie nationale, dont les conventions de financement seront signées prochainement. Sa tenue intervient également dans le sillage du lancement, en mai dernier à Alger, du Dialogue politique de Haut niveau sur le partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie, poursuit le communiqué. Cette 9^e session du Conseil d'association intervient, par ailleurs, à un moment où la Politique européenne de voisinage (PEV), à laquelle l'Algérie a marqué son accord pour y participer, va connaître une nouvelle révision initiée en mars dernier par la Commission européenne en concertation avec les pays partenaires dont l'Algérie, et qui converge, d'ailleurs, avec l'approche algérienne développée par M. Lamamra lors de la conférence ministérielle tenue en avril dernier à Barcelone (Espagne). Cette 9^e session sera, par ailleurs, l'occasion pour les deux parties d'échanger sur les évolutions internes en Algérie et dans l'UE ainsi que sur les questions d'actualité régionales et internationales d'intérêt commun. Il sera aussi procédé, lors de cette session, à la signature du protocole relatif à la participation de l'Algérie aux programmes et centres d'excellence de l'Union européenne et du Mémorandum d'entente portant Cadre unique d'appui de la nouvelle programmation financière Algérie-UE, ainsi qu'à l'échange de Déclarations.

L'ONU appelle à faire de l'emploi des jeunes une priorité absolue

Des hauts responsables des Nations unies ont appelé, lors d'une réunion de haut niveau sur le dividende démographique et l'emploi des jeunes, les Etats membres à faire de l'emploi des jeunes une priorité absolue pour mettre un terme au «gaspillage de capital humain» actuel et bâtrir des sociétés plus stables.

Dans ce cadre, l'Algérie par la voix de son ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdellader Messahel, a exposé l'expérience algérienne dans ce domaine, et les résultats encourageants obtenus, indiquant que la politique nationale d'emploi des jeunes «se confond largement» avec la politique nationale de promotion de l'emploi elle-même. Il a expliqué que concernant plus particulièrement la période 2010-2014, un plan d'action gouvernemental visant la réduction du taux de chômage à moins de 10% a adopté une approche consistante en le soutien à l'investissement générateur d'emplois au moyen d'incitatifs fiscaux et de crédit, le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, et la dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.

Le ministre a indiqué que partager l'expérience de l'Algérie au regard du dividende démographique «me fait l'obligation de rappeler que mon pays est situé au cœur d'une sous-région de l'Afrique que les instances internationales crédent du taux de chômage des jeunes le plus élevé sur le continent, le situant autour de 24%, et le citant volontiers parmi les causes de l'instabilité politique qu'ont connus certains pays de notre région depuis le début de la décennie en cours».

Les pays doivent capitaliser sur les jeunes pour accélérer leur développement

Dans son intervention à cette réunion, tenue lundi à New York, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a estimé que les pays doivent capitaliser sur cette catégorie pour accélérer leur développement.

«Le monde abrite actuellement la gé-

nération de jeunes gens la plus nombreuse de l'histoire. J'ai confiance dans leur capacité à changer le futur», a-t-il déclaré, affirmant que «les jeunes d'aujourd'hui font partie de la première génération susceptible d'en finir avec la pauvreté et de la dernière génération capable d'éviter les pires conséquences du changement climatique.»

Sur ces points, M. Ban a rappelé les grands rendez-vous de l'année 2015, à savoir l'adoption d'un nouveau programme de développement pour l'après-2015 lors d'un sommet spécial sur le développement durable en septembre à New York et l'adoption d'un accord universel sur le changement climatique lors d'une conférence à Paris en décembre.

«El j'insiste sur le fait que nous ne pouvons parler de développement durable sans la participation active de la jeunesse», a ajouté le secrétaire général.

Mettre un terme au «gaspillage de capital humain»

Soulignant le lien existant entre la paix et le développement, M. Ban a appelé les pays à autonomiser les jeunes comme solution aux problèmes de sécurité, indiquant que «44 millions de jeunes gens sont aujourd'hui sans emploi dans le monde», une situation qu'il a qualifiée de «gaspillage de capital humain». Donner des emplois décents et conférer un poids politique aux jeunes leur permettra de «bâtir un monde meilleur», a ajouté M. Ban, appelant à investir davantage dans l'avenir des filles et des adolescentes, qui font face à des obstacles plus importants que les garçons et les adolescentes.

M. Ban a par ailleurs mis l'accent sur la nécessité d'investir dans l'éducation, promouvoir les droits de l'homme et développer les systèmes de protection sociale. Participant également à l'événement, le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kutesa, a quant à lui insisté sur le potentiel représenté par les jeunes en terme de croissance économique, indiquant que «les pays pourvus



d'une large population de jeunes gens et de taux de natalité en baisse sont les mieux placés pour bénéficier du dividende démographique». «Pour optimiser le dividende démographique, des politiques et interventions adaptées sont nécessaires afin de transformer une plus grande proportion de la population jeune en adultes économiquement productifs», a expliqué le président de l'Assemblée, mentionnant que 90% des 1,8 milliard de jeunes qui compte aujourd'hui la planète vivent dans les pays les moins avancés, dont une grande partie en Afrique. «En exploitant son dividende démographique, on estime que le continent africain pourrait ajouter jusqu'à 500 milliards de dollars par an à son économie, pendant 30 ans», a assuré M. Kutesa, tout en appelant les Etats membres à se saisir de cette formidable opportunité.